...BERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ... ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 22 FEVRIER 1963 PRIX: 10c



M. Albert Vielfaure, de La Broquerie, aura amplement l'occasion de s'initier aux grands problèmes publics du Manitoba au cours de la session de la législature provinciale qui commencera le 28 février prochain. Homme d'affaires expérimenté et patriote convaincu, il entend servir avec générosité, puis compétence toute la population de son comté et de sa province. On voit ci-dessus le nouveau député de La Vérendrye en compagnie de son épouse, née Solange Desrosiers, et de leurs quatre enfants, Jocelyne (10 ans), Monique (7 ans), Paul (4 ans) et Denis (9 mois). Lire en page 8 quelques notes biographiques du nouveau député.

La libération de Mgr Slipyi signale-t-elle une "détente"?

ROME — Une touchante consolation Nous est parvenue le 13 février de l'Orient de l'Europe, dont Nous remercions humblement le Seigneur comme de quelque chose qui, dans les secrets divins, peut préparer à la sainte Eglise et aux âmes droites un nouvel élan de foi sincère et d'apostolat pacifique et bénéfique".

C'est en ces termes que S. S. Jean XXIII a commenté, dimanche matin, la libération de Son Exc. Mgr Slipyi, archevêque métropolite de Lviv (Lvov), chef de la communauté catholique de rite ukrainien. Après dix-huit ans passés dans des camps de concentration et en divers lieux de relégation en Sibérie, le prélat a été libéré, dans des circonstances encore inconnues; arrivé à Rome samedi soir, fort discrètement, il a été reçu dimanche matin à 9 h. 30 par le Saint-Père, qui s'est longuement entretenu avec lui.

Protestations

Le métropolite Slipyi a eu 71 ans le 17 février. L'an dernier, à l'occasion de son 70e anniversaire, les quatorze évêques des Ukrainiens catholiques en exil en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Australie avaient publié une lettre pastorale demandant des prières et faisant appel à la conscience de tous les hommes en faveur des persécutés.

Pendant le Concile, ces mêmes évêques avaient envisagé de publier une nouvelle déclaration, un texte avait été soumis à leur examen, mais ils y avaient finalement renoncé. Une indiscrétion porta ce projet de déclaration à la connaissance d'un journal italien qui en fit état, provoquant quelques remous, car les observateurs de l'Eglise orthodoxe russe s'y trouvaient mis en cause. Ce fut une des raisons qui poussèrent le Secrétariat pour l'unité à publier un communiqué dans lequel il rendait témoignage à l'esprit religieux et oecuménique qui animait tous les observateurs présents au Concile.

(N.D.L.R.: Pour parler franc, le Secrétariat s'est "dissocié" de la déclaration ukrainienne avec une vigueur un peu trop empressée.)

Lorsque l'archevêque Nicodème, chargé des relations extérieures du patriarcat de Moscou, vint en France au mois de décembre, plusieurs personnes eurent l'occasion de lui parler du sort du métropolite ukrainien. Des questions lui furent même publiquement posées par des étudiants lors d'une réunion à la Cité universitaire.

Et les autres?

Le correspondant romain de l'Agence "France Presse" déclare que certains espèrent que la libération de Mgr Slipyi pourrait être suivie de celle de l'archevêque de Prague, Son Exc. Mgr Beran, et du cardinal Mindszenty, toujours réfugié à l'ambassadur des Etats-Unis à Budapest.

Rappelons qu'en Union soviétique trois évêques de rite latin sont relégués dans des villages et ne peuvent exercer leurs fonctions (un en Lettonie et deux en Lithuanie), tandis qu'en Roumanie, Hongrie et Tchécoslovaquie deux évêques de rite romain, un évêque de rite ukrainien et onze évêques de rite latin se trouvent en prison ou en résidence forcée.

L'arrivée à Rome présage-t-elle l'amorce d'un retour vers des conditions normales pour l'Eglise dans les pays de l'Est? Cette question est sans doute prématurée, car la situation normale d'un évêque est à la tête de son diocèse, avec ses prêtres, ses religieux et religieuses et ses fidèles. Mais nous accueillons avec joie tout signe d'espoir. L'arrivée à Rome de Mgr Slipyi en est un.

A la veille de la guerre, les trois diocèses ukrainiens, situés alors en territoire polonais, comptaient 3,500,000 fidèles, 2,600 prêtres et 800 religieux

Démarches inutiles

Mgr Slipyi avait été nommé en 1939 coadjuteur avec succession du grand métropolite André Sheptytskyi. Celui-ci mourut le 1er novembre 1944. Son successeur présida ses obsèques, qui se déroulèrent au milieu d'une foule immense et en présence des autorités officielles, parmi lesquelles se trouvait, d'après les témoignages les plus sérieux, M. Khrouchtchev, alors premier secrétaire du parti communiste d'Ukraine. Mgr Slipyi parla à son peuple sur les marches de la cathédrale.

Les Russes avaient respecté le métropolite Sheptytskyi. Son successeur chercha à trouver un modus vivendi avec le pouvoir soviétique et envoya à Moscou une délégation de quatre prêtres, portant un don de 100,000 roubles pour les blessés de guerre. Mais Staline avait sans doute déjà arrêté sa politique: réunir de force les Ukrainiens catholiques à l'Eglise orthodoxe russe.

Le 11 avril 1945, Mgr Slipyi était arrêté. Les six évêques placés sous sa juridiction métropolitaine subirent le même sort. De cette hiérarchie, Mgr Slipyi est aujourd'hui le seul survivant.

Il fut condamné à huit ans de travaux forcés, qu'il passa, semble-t-il, au camp de Vorkouta. Ayant purgé sa peine, il devint portier d'hôpital dans la Khazakstan. En 1960, le bruit avait couru qu'il était malade à l'hôpital d'Irkoutsk.



Après s'être prosterné aux pieds du pape, contre le gré de ce dernier, Mgr Josif Slipyi s'est rendu avec le Saint-Père dans la chapelle privée pour remercier Dieu de sa libération après 17 ans dans un camp soviétique.

Les dates qu'il faut retenir...

11 mars (lundi): nomination des candidats dans 21 comtés isolés avant deux heures de l'après-midi.

25 mars (lundi): nomination des candidats dans les 242 autres circonscriptions (deux d'entre elles sont représentées par deux députés avant deux heures de l'après-midi.

30 mars et 1er avril (samedi et lundi): ouverture des bureaux de scrutin provisoires de 8 h. a.m. à 8 h. p.m.

8 avril (lundi): scrutin général; les bureaux seront ouverts de 8 h. a.m. à 7 h. p.m.

Toutes les heures indiquées sont les heures normales de chaque région.

L'ambassadeur de France en visite officielle au Manitoba

Son Exc. M. Raymond-Charles Bousquet, ambassadeur de France au Canada depuis un an, fera sa première visite officielle au Manitoba du 9 au 11 mars prochains, vient d'annoncer M. Damien Giordani, consul à Winnipeg. L'éminent diplomate arrivera à l'aérogare de Winnipeg le samedi matin 9 mars vers 10 h. 55 et retournera à Ottawa le lundi suivant à 3 h. p.m.

Durant son séjour ici Son Excellence devra se soumettre, semble-t-il, à un programme très chargé de réceptions, d'allocutions, de visites: réceptions chez l'hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur, l'hon. Duff Roblin, premier ministre. MM. Stephen Juba et Joseph-P. Guay, maires de Winnipeg et de St-Boniface; à l'Université de Manitoba et au Collège de St-Boniface (le samedi 9 mars, à 2 h. 15 p.m.); grand diner (mixte) de la Pensée Française à St-Boniface (le samedi 9 mars, à midi et demi); inauguration d'une exposition d'oeuvres de grands maitres de France (collections privées) à la Galerie d'Art de Winnipeg; présidence d'honneur de la grande "Fiesta" de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg qui aura cette fois un thème français et qui promet une atmosphère parisienne à ses participants; rencontre au Consulat de France des représentants de la presse, radio et télévision; messe dominicale à la basilique de St-Boniface; conférence devant les membres du Canadian Club; réunion intime avec les Anciens Combattants et les membres de l'Union Nationale Française; enregistrement de programmes à CKSB et aux postes de télévision . . .

On pourra donner plus de détails la semaine prochaine au sujet du diner de la Pensée Française, et d'autres points du programme qui intéressent particulièrement la population franco-manitobaine.

Notes biographiques

Né le 29 novembre 1899, M. Bousquet est licencié ès lettres et diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie. Il fut admis au concours d'entrée dans les carrières diplomatique et consulaire le 26 octobre 1925, puis fut consul suppléant à Changhai (1926-27), troisième secrétaire à Washington (1928-1930, deuxième secrétaire au même poste (1930-1933), à l'administration centrale, Relations commerciales (1933-1942), sous-chef de division, Relations commerciales (1942), membre du bureau d'études clandestin des Affaires étrangères, membre du Supernap (janvier 1943), chef de division aux Relations commerciales (1943), en disponibilité sans traitement (août 1944), directeur des conventions administratives (1945), directeur général des Affaires administratives et sociales (1946-1949), délégué du gouvernement français au conseil économique et social de l'O.N.U. (1946), directeur général du personnel et de l'administration générale (novembre 1949) et de l'administration des affaires allemandes et autrichiennes (mai 1950), délégué suppléant au conseil supérieur de la Fonction publique (1950), membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration (1951), ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Bruxelles, Belgique (juillet 1956) jusqu'à sa nomination à Ottawa l'an dernier.

Au cours de sa brillante carrière, ce ministre plénipotentiaire hors classe, qui a si bien servi son pays, a été décoré successivement chevalier (29 juillet 1937), officier (26 août 1947) et commandeur (20 août 1951) de la Légion d'honneur.

Son Exc. M. Raymond-Charles Bousquet

Le St-Vital Lance cesse de paraître cette semaine

M. Doug Carney, vice-président du journal anglais "The Lance", annonce que cet hebdomadaire de St-Vital cessera sa publication après l'édition de cette semaine à cause des coûts de production trop élevés et de trop faibles revenus.

A la suite de cette décision, quatre employés des bureaux de rédaction seront congédiés. Les employés de l'imprimerie et les agents de ventes seront retenus, car la firme entend continuer son commerce d'imprimerie.

Le "Lance" était publié à St-Vital sous la forme actuelle depuis l'union en avril 1962 du "Lance" de cet endroit et du "Leader" de St. James.

Ce premier journal de St-Vital fut fondé en 1931 par la famille Leech et était dirigé récemment par Lorne Leech, fils du fondateur.

Le "Leader" de St. James fit son apparition avant la première guerre mondiale sous la direction des frères Murphy.

Avec la "mort du "Lance", seulement quatre hebdos anglais sont publiés dans la banlieue de Winnipeg. Transcona et Elmwood possèdent leur hebdomadaire depuis quelque temps déjà, tandis que Tuxedo-RiverHeights et St. James viennent de fonder leur propre journal.

Vers une fondation trappiste au Nigéria

LAGOS — Deux jeunes Nigériens sont récemment entrés dans un monastère cistercien d'Angleterre, ce qui porte à cinq le nombre des Nigériens membres de l'Ordre cistercien. On espère, lorsque ces religieux auront achevé leur formation, fonder avec eux un monastère cistercien, qui sera situé au Nigéria septentrional.

Un seul Canadien sur dix est établi sur une ferme

OTTAWA — Sept Canadiens sur 10 vivaient dans un centre urbain en 1961. Dans un rapport complémentaire sur le recensement de 1961, le Bureau fédéral de la statistique note en outre que des trois personnes sur 10 qui vivent dans les régions rurales, une seulement est établie sur une ferme.

Ce rapport est basé sur une définition précisant que la population urbaine englobe toutes les personnes vivant dans les cités, villes et villages de 1,000 âmes et plus, y inclus les banlieues des cités dont la population globale s'élève à 10,000 habitants et plus.

Le reste de la population est classée dans la catégorie rurale, laquelle comprend toutes les personnes vivant dans une maison située sur une ferme dans les localités rurales. Une ferme est un lopin de terre d'au moins un acre dont les produits mis sur le marché rapportent un minimum de $50.

Des provinces canadiennes, c'est l'Ontario qui est la plus urbanisée avec un pourcentage de 77.3. Viennent ensuite le Québec avec 74.3 et la Colombie-Britannique avec 72.6.

Trois provinces, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et l'Ile-du-Prince-Edouard, comptent moins de la moitié de leur population vivant dans les régions urbaines.

Trois associations manitobaines appuient des cours de méthodologie en français

Dans un mémoire, adressé au Ministre d'Instruction publique du Manitoba, trois puissantes associations de commissaires et d'instituteurs viennent de réclamer des mesures favorables au développement de l'enseignement du français dans la province. Les signataires du mémoire sont The Manitoba School Trustees Association, The Urban School Trustees Association et The Manitoba Teachers' Society. Le mémoire a d'autant plus de poids du fait que ces associations sont rarement d'accord sur des questions de base, le groupe "urbain" s'étant retiré du groupe "manitobain" il y a quelques années. (M. J.-René Préfontaine est le directeur de la M.S.T.A.)

Dès les premières phrases le rôle du français prend une place d'honneur. Dans "L'introduction", où il est question des progrès dans l'instruction au Manitoba, on lit en effet: "Le développement du nouveau cours général pour les écoles secondaires et l'autorisation pour l'enseignement du français dans les écoles élémentaires donnent au Manitoba un rang d'avant-garde dans ces deux secteurs de l'instruction".

On propose ensuite un comité de certification d'instituteurs, l'établissement d'un centre de recherches à l'université, des amendements à la cédule des subventions, la poussée du nouveau cours général, l'amélioration dans l'entrainement de futurs professeurs de français, etc.

Voici une traduction de la section qui porte le titre: "Teaching the French Option Course":

"Comme vous le savez, on enseigne dans certaines écoles publiques du Manitoba, un programme connu sous l'étiquette 'French Option Course'. C'est un cours accéléré destiné aux élèves dont le français est la langue maternelle . . . faisant la contre-partie avec l'autre programme de français que l'on enseigne dans la plupart des écoles.

"En dépit du fait que ce programme est officiel et établi de longue date, nous remarquons qu'il n'y a pas de cours formel consacré à la méthodologie de l'enseignement de ce programme.

"Dans le passé, nos associations se sont montrées inquiètes du manque d'instituteurs qualifiés pour l'enseignement du français au Manitoba. Il nous semble logique que le cours susmentionné soit raffermi, afin que les nombreux élèves de langue française ainsi que les autres élèves doués d'un talent spécial en ce domaine, puissent fournir un nombre plus que suffisant d'instituteurs qualifiés pour l'enseignement du français dans nos divisions. Nous suggérons que le Département procède immédiatement à promouvoir à l'Université de Manitoba des cours de méthodologie pour les enseignants du cours 'French Option'.

"Dans une optique à plus longue échéance nous suggérons que votre Département explore la possibilité d'introduire de tels cours de 'methodology of teaching the French Option Program' comme partie intégrale du programme des études à l'Institut pédagogique, pour les futurs enseignants de français."

Subventions

Ce mémoire comporte aussi une section apte à faciliter le travail des instituteurs de langue française. Il s'agit d'une recommandation au sujet des octrois disponibles aujourd'hui pour surveillants. On demande qu'un octroi soit mis à la disposition de chaque division, sans conditions quant au nombre d'élèves ou d'instituteurs, et que deux divisions puissent s'entendre pour tirer profit d'un surveillant pour un sujet. Ainsi un surveillant pourrait stimuler l'étude de la musique dans deux divisions et un autre pourrait s'occuper intensément de l'étude du français dans les mêmes divisions. Deux divisions de mentalité française pourraient s'entendre pour l'emploi d'un surveillant. Il y a longtemps que les associations de langue française cherchent une solution de ce genre.

Le mémoire porte la date du 22 février.

La lettre de Jean XXIII

La 2e session du Concile Vatican II, préoccupation principale des évêques

ROME — "Les travaux du Concile devront être cette année pour les évêques comme la prunelle de leurs yeux". Cette phrase du pape Jean XXIII, dans la lettre qu'il a adressée à tous les membres de l'épiscopat et aux autres pères conciliaires, exprime de façon éloquente le désir de Jean XXIII de voir tout mettre en oeuvre pour que le deuxième Concile du Vatican touche à son but en cette année 1963.

D'ailleurs, le Souverain Pontife indique dans une partie de ce document que "la phase finale recommencera solennellement au mois de septembre et durera jusqu'à la fin". C'est en vue de cet aboutissement que le pape recommande aux évêques de faire diligence en collaborant activement aux travaux préparatoires de la deuxième session, dont l'ouverture est fixée au 8 septembre.

Pouvoirs diocésains

L'importance du rôle des évêques est tout particulièrement mise en évidence par Jean XXIII, qui insiste sur l'idée que si les directives générales sont données par le Pasteur suprême, c'est aux évêques qu'il appartient d'assurer librement la préparation des textes qui seront ensuite souscrits par eux, en accord avec le Souverain Pontife. La collégialité des décisions est ainsi réaffirmée en quelque sorte par le pape.

Jean XXIII insiste aussi sur l'autorité réservée à chaque pasteur dans son diocèse, "en vertu du mandat qui lui est confié. "Il pourvoit à tout, dit-il, aux différentes formes d'enseignement, de bon gouvernement et de culte divin". Ce qui laisse entrevoir, sans doute, une plus grande latitude pour les pasteurs, dans certains domaines et dans les limites de leurs juridictions.

Il faut rayonner

Il importe de relever aussi le rappel que le Souverain Pontife fait de la nécessité de ne pas confiner l'action des pasteurs au domaine doctrinal, mais de se préoccuper aussi des responsabilités pastorales: "Etre restés, rester fidèles à l'intégrité de la doctrine catholique, suivant l'enseignement des saints Evangiles, de la tradition, des pères de l'Eglise et des Pontifes romains, cela est certainement une grâce et un titre de mérite et d'honneur. Mais cela ne suffit pas pour répondre à l'Ancien Testament qui commande à chacun de penser à son prochain".

L'idée de l'universalité du mandat apostolqiue se retrouve dans plusieurs passages du document, notamment lorsque le pape rappelle les passages de l'évangéliste disant que Jésus est venu sur la terre pour racheter tous les hommes. C'est dans cet esprit qu'il ouvre les bras, une fois de plus, aux frères séparés, en formulant le voeu que les chrétiens puissent former de nouveau une seule et même famille.

Pour que se réalisent les voeux du Concile, Jean XXIII recommande enfin la pratique de la charité, sous le signe de laquelle se déroule tout son Pontificat. Au nombre de ces voeux, il place celui qu'il forme avec tout le peuple chrétien pour que "le succès du Concile assure au genre humain, sur la terre aussi, la légitime prospérité voulue, qui est un avant-goût de la joie éternelle".

Un prêtre de l'Ouest canadien, docteur en sciences bibliques

(Spécial)

Le chemin d'études est long entre une petite école d'une classe à Swan Lake, Manitoba, et la salle académique de la Commission Pontificale Biblique à Rome où, en présence de quatre cardinaux, un candidat au doctorat en sciences bibliques doit défendre sa thèse. Ce chemin, le R. P. Antonio Gaboury, O.M.I., vient de le parcourir avec succès, à l'âge de 43 ans. De retour au pays, il reprendra ses fonctions de professeur au Scolasticat des Oblats, à Lebret, Saskatchewan.

Pour atteindre ce degré rare il a fallu se faire élève pendant 27 ans, en plus des études particulières et de cinq ans d'enseignement. Il a fallu se servir de quatre langues modernes et cinq langues anciennes, digérer des milliers de volumes, visiter le Moyen-Orient et surtout la Terre Sainte, prendre position sur des opinions fortement discutées, satisfaire les spécialistes du sujet sur lequel l'Eglise se montre la plus exigeante, l'Ecriture Sainte.

Rien d'étonnant que seulement trois autres prêtres canadiens détiennent ce titre aujourd'hui, dont un seul enseigne au pays. Dans une communauté, sur plus de vingt candidats, triés au volet, seulement trois ont atteint le but. Parmi trois docteurs en sciences bibliques, de la congrégation des Oblats, le Père Gaboury est le premier à paraître devant la Commission biblique elle-même.

Le R. P. A. Gaboury, O.M.I.

La thèse écrite, qui porte le titre: "La structure-type à l'origine des Synoptiques", a été soumise aux examinateurs au mois de novembre dernier et la défense orale de la thèse a eu lieu le 7 février, dans la salle dei Paramenti, du Vatican. Ont rehaussé cette séance de leur présence: LL. EE. NN. SS. Eugène Tisserant, doyen du Sacré Collège, Alfredo Ottaviani, secrétaire du Saint-Office, Michael Browne, membre de la Congrégation du Saint-Office, de la Commission Biblique et ancien recteur de l'Institut Angelicum, Anselmo Albaréda, membre de la commission. D'autres membres de la commission accompagnaient les quatre examinateurs, tous les dignitaires ayant pris place à une table, face à l'auditoire. Le Père Gaboury a exposé sa thèse pendant un quart d'heure en latin et a répondu aux questions des examinateurs pendant une heure et quart en latin et en italien. Après consultation à huis clos, le cardinal Tisserant a déclaré, au nom des autorités compétentes: "Le candidat ayant subi avec succès l'épreuve de l'examen, Nous le déclarons Docteur en Sciences Bibliques, avec mention".

(Suite à la septième page)

Le 11e centenaire des saints Cyrille et Méthode

PRAGUE — Un ouvrage intitulé "Frères de Salonique" a été publié à Prague pour commémorer le 11e contenaire de l'arrivée en Moravie, des saints Cyrille et Méthode, qui furent les apôtres des slaves (Bulgares, Moraves, Bohêmes). Cet ouvrage contient des études sur la vie et l'action de ces deux frères, nés à Thessalonique au IXe siècle, ainsi que des contributions sur la liturgie paléo-slave, les trois premières églises fondées en Moravie et l'emplacement de la sépulture de saint Méthode.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"Les femmes ne suivent que l'impulsion de leur coeur. Inutile de se tourmenter si l'on est trahi. Qu'elles soient jeunes ou vieilles, belles ou laides, leur nature est toujours la même; ainsi font-elles toutes: cosi fan tutte". C'est à cette sorte de résignation philosophique et pour arranger les choses, que don Alfonso invite les deux officiers, Ferrando et Guglielmo, avec qui il avait parié sur la fidélité de leurs fiancées. A la suite de ce pari, don Alfonso organise avec eux, et avec la complicité de Despina, toute une mise en scène. Les deux jeunes officiers laissent croire à leurs fiancées qu'ils s'en vont rejoindre leur régiment. Puis, ils reviennent travestis en Albanais et se mettent à courtiser chacun la fiancée de l'autre. Et c'est ainsi que Ferrando et Guglielmo se laissent prendre à leur propre jeu, car la séduction réussit.

Telle est l'histoire de Cosi fan tutte, opéra-comique en deux actes de Mozart qui remportait l'été dernier un vif succès aux Festivals de Montréal. L'équipe de l'Heure du concert a enregistré sur bande magnétoscopique ce spectacle dont les téléspectateurs de réseau français de Radio-Canada ont pu voir le premier acte la semaine dernière. Le dimanche 24 février, à 8 h. 30 du soir, nous retrouverons le second acte de Cosi fan tutte.

Bonsoir chéri

Le lundi 25 février, à 10 h. du soir, débutera au réseau français de télévision de Radio-Canada une nouvelle série intitulée "Bonsoir chéri". Avec un titre comme celui-là, on serait tenté d'ajouter qu'il s'agit d'une émission pour hommes seulement.

Pour vous souhaiter ce Bonsoir chéri, vous trouverez, Messieurs, trois jolies vedettes qui réunissent tous les charmes de la féminité pétillante d'une Dominique Michel, celle d'une Elaine Bédard très sophistiquée et d'une Monique Leyrac parfois piquante parfois langoureuse. Ensemble, Dominique, Elaine et Monique chanteront, danseront et vous parleront aussi de sujets pouvant vous intéresser, comme les sports, le salon de l'automobile, la mode masculine et même la secrétaire idéale.

Nos longs métrages

Le samedi 23 février, à 8 h. 45: "Horizons en flammes", film de guerre avec Gary Cooper et Jane Wyatt. La guerre navale dans le Pacifique.

Et à 11 h. 15: "Cela s'appelle l'aurore", drame de Luis Bunuel d'après le roman d'Emmanuel Robès, avec Georges Marchal et Lucia Bose. Un jeune médecin consacre sa vie à soigner les pauvres gens d'une petite île malgré l'incompréhension de sa femme.

Le dimanche 24 février, à 10 h. 30: "Bellissima", avec Anna Magnani et Walter Chiari. Une satire des maladresses que commettent inconsciemment certains parents obnubilés par la réussite de leurs enfants.

Le lundi 25 février, à 10 h. 30: "L'esclave blanche", avec Viviane Romance, John Lodge et Louise Carletti. Une Française qui a épousé un Turc ne veut pas se plier aux coutumes de son pays d'adoption.

Le mardi 26 février, à 10 h. 30: "Les Frontaliers", drame de Victor Tourjansky, avec Brigitte Horney et Willy Birgel. La fuite vers la frontière allemande d'un groupe d'ingénieurs et de leurs familles.

Le jeudi 28 février, à 10 h. 30: "Les inconnus dans la maison", film policier d'Henri Decoin, avec Raimu, Juliette Faber et Mouloudji. La fille d'un avocat déchu demande à son père de plaider la cause d'un innocent.

Le vendredi 1er mars, à 8 h. 30: "A chacun son destin", épisode de guerre de Lewis Foster, avec Wendell Corey, Mickey Rooney, Don Taylor et Nicole Maurey. Un sergent s'éprend d'une fille que deux hommes avaient payé pour lui faire la cour.

Et à 10 h. 30: "Mayerling", drame historique de Rudolf Jugert, avec Rudol Prack et Winnie Markus. Exaspéré parce qu'on refuse de rompre sa malheureuse union avec l'archiduchesse, le fils de l'empereur accepte de participer à un complot.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30 à 6.00— Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Hockey
9.00—Informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Le cabaret du soir
10.00—Les sports
10.05—Match intercité
10.33—Concert léger
11.00—Terre nouvelle
11.30—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture, O Canada, Prévisions atmosphériques
6.31—Réveille-matin,
6.44—Radio-Journal
6.53—Réveille-matin
6.54—Les sports
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Intermède
7.30—Nouvelles
7.35—Les sports
7.40—Réveille-matin

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Concours Robin Hood
9.35—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Variétés
12.30—Plein soleil
12.53—Variétés musicales
1.00—Nouvelles, Condition des routes, Marché des bestiaux
1.15—Variétés musicales
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Fémina
1.45—Ballade musicale
1.54—Tu es roi chez toi
2.00—Chansons d'hier et d'aujourd'hui
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.30—Psychologie de la vie quotidienne
4.45—Le chemin des écoliers
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

LUNDI

7.30—Récital du lundi
7.45—Société d'Habitation
8.00—Le petit ensemble vocal
8.15—Actualités françaises ou Politique du réseau
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Informations
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Adagio
11.30—Musique de danse

MARDI

7.30—Association d'Education
8.00—Orchestre d'Yvon Landry
8.30—Regards sur le Canada français
9.00—Informations
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concerts symphoniques
11.00—Jazz du Canada
11.30—Musique de danse

MERCREDI

7.30—Petite veillée à la chandelle
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—Les mondes imaginés
9.00—Informations
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert
11.30—Musique de danse

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Variétés de Québec
8.30—Place publique
9.00—Informations
9.30—Nos nations au micro
11.00—Piano à quatre mains

VENDREDI

5.30—Echos de St-Pierre
8.00—Chorales du Canada français
8.30—Deux voix, un pays
9.00—Informations
9.30—Nos nations au micro
10.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
10.30—Opérette
11.00—Récital

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—A votre choix
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—En sortant de l'école
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Variétés
11.30—Tante Lucille
12.00—Radio-Journal
12.10—Variétés
12.25—Actualités
12.30—Union des électeurs
12.45—Variétés
12.55—Nouvelles
1.00—Variétés, Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Société d'Etablissement Rural
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Chant lyrique
2.00—Carrousel de la chanson
2.30—Créations canadiennes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.10—Cercle Ouvrier
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Au clavier
7.30—Tour de valse
7.45—Hockey
9.30—Informations
10.00—Aux portes de la nuit
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Concert canadien
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

Octroi provincial de $36,000 aux Soeurs de la Miséricorde

Un octroi de $36,000 a été accordé aux Soeurs de la Miséricorde de Winnipeg pour la construction de la Salle Rosalie, maison pour filles-mères. L'hon. George Johnson, ministre intérimaire du Bien-être, a dit que cet octroi a comme base une assistance de $1,200 par lit, comme celui qu'on accorde aux foyers pour personnes âgées. La Salle Rosalie pourra recevoir 30 filles-mères.

La province accorde cet octroi pour buts de construction, le coût d'opération étant assumé par les organisations responsables.

Le ministre a profité de l'occasion pour rappeler que les Soeurs de la Miséricorde s'occupent depuis longtemps au Manitoba du problème social des filles-mères. De fait les Soeurs ont assumé ce "service" dès leur arrivée dans la province en 1898. C'est de ce travail de la première heure que naissait en 1917 l'hôpital Misericordia, dont une section est encore consacrée au bien-être des filles-mères. C'est cette section qui doit être maintenant démolie. La Salle Rosalie s'élèvera sur un site entièrement nouveau, les constructions débutant à l'automne.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450
Winnipeg, Man.

Comité des malades

Le Député Grand Chevalier, le frère J.-J. Trudel, nous donnait un rapport complet et bien détaillé de ses nombreuses visites auprès de nos chers malades. Ce qu'il entreprend est toujours mené à bonne fin. Les frères Dugas, Desjardins, Garet et Talbot tiennent le temps.

Le nom du dernier, frère Adjutor Talbot, éveilla chez notre chapelain sa curiosité de journaliste. Un homme politique qui avait des principes et a su le démontrer, c'est q u e l q u e chose, n'est-ce pas? Vous en saurez quelque chose avant longtemps. Il est bon de souligner les actes héroïques du passé pour le plus grand bien de nos contemporains.

Communications

Une lettre du R. P. F.-M. Bertrand, S.S., d'Ottawa, nous est parvenue. Nous y distinguons une note nostalgique. Il fut un estimé chapelain de Provencher pendant plusieurs années. Nous vous assurons, Révérend Père, que l'estime que vous avez pour nous éveille en nous tous un sentiment bien réciproque.

Lettre du Député d'Etat, le frère Muller, au sujet du renouvellement de la campagne colombienne du Canada entier en faveur de l'Eglise d'Amérique latine. On vise à $50,000, soit 50c par membre. Provencher a rempli son obligation en entier l'an passé. Ce renouvellement nous a un peu surpris car nous pensions à un effort d'un an seulement. Mais enfin, nous savons que le besoin pour ce coin négligé de la vigne du Seigneur est très grand. Ouvrons nos coeurs et nos bourses.

Le frère Duprat, conseiller juridique récemment élu, est également notre officier de liaison pour l'oeuvre de la salle St-Amant. Il s'est mis à l'oeuvre aussitôt et nous parlait d'un besoin évident. Il s'agit de chaises ambulantes spéciales pour ces pauvres petits. Un dépliant nous démontra la grande utilité de ces chaises. Nous y verrons.

Souvenirs

Il y a quarante ans, en décembre 1923, Provencher offrait aux enfants de l'Orphelinat de St-Boniface un arbre de Noël bien garni.

Notre histoire est parsemée de dons envers les bonnes causes, telle l'Association d'Education, collège de St-Boniface, charités privées, ainsi que d'une multiplicité de médailles et de bourses pour étudiants m é r i t a n t s. Ainsi en 1927, deux bourses de $50 furent décernées aux élèves suivants: Paul Aubin, du Sacré-Coeur, et Roger Teillet, de St-Vital, tous deux étudiants au collège de St-Boniface. Ces gestes se sont répétés depuis sans relâche et nous osons croire que de bons fruits en ont résulté en maints cas.

Anniversaire

Le Grand Chevalier J.-R. Doiron nous apprend que déjà des décisions importantes furent prises pour la célébration du 40e anniversaire de la fondation du premier Conseil de langue française au Manitoba. Depuis, ces Conseils français se sont échelonnés un peu partout en notre province. Malgré les doutes pessimistes de la première heure en certains milieux, doutes qui nous forcèrent de nous établir à Winnipeg au lieu du centre de l'Eglise-Mère de l'Ouest, nous considérons que l'oeuvre est plus que viable et des plus florissantes.

Grand banquet

Le 4 mai prochain aura lieu au collège de St-B o n i f a c e notre grand banquet qui rassemblera encore une fois, sous nos ailes, tous les Conseils qui découlèrent de Provencher. Déjà le chroniqueur du Conseil St-Boniface, le dévoué "Après Tout", nous apprenait qu'ils ont reçu à bras ouverts notre Grand Chevalier J.-R. Doiron. (Ce grand modeste ne s'en est pas vanté.) Il visitera sous peu d'autres conseils et nous lui souhaitons une réception aussi chaleureuse qu'à St-Boniface.

BISTOURI.

OTTAWA — Sous le titre "One Hundred Books for Indian School Teachers" (en version anglaise seulement), un répertoire bibliographique spécialisé vient de paraître, destiné à ceux qui travaillent au milieu des Indiens. Cette publication a été préparée par quarante instituteurs d'écoles indiennes. Ceux-ci ont fait la recension de cent volumes traitant des problèmes des premiers habitants du pays.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 24 FEVRIER

2.00—Cours télévisés
3.30—Afrique en marche
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—Tempo
8.30—Les Festivals de Montréal
9.38—Diagnostic C.I.V.
10.00—La Confédération
10.30—Cinéma: "Bellissima"

LUNDI 25 FEVRIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Paris-musique
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Belles histoires
8.30—Poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Tribune libre
10.00—La Confédération
10.30—Cinéma: "L'esclave blanche"

MARDI 26 FEVRIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—La Confédération
10.30—Cinéma: "Les frontaliers"

MERCREDI 27 FEVRIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.45—Votre enfant madame
6.30—Nouvelles
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—La Confédération
10.30—L'école des vedettes
11.30—Ciné-policier

JEUDI 28 FEVRIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Jeudi-théâtre
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Les inconnus dans la maison"

VENDREDI 1er MARS

3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Les Enquêtes Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "A chacun son destin"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Mayerling"

SAMEDI 2 MARS

2.00—Cours télévisés
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "La Belle et le Cadix"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Cinéma: "Les distractions"

Le monde du sport

Le Canada fait belle figure sur la scène internationale

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Le nom du Canada revient de plus en plus souvent sur la scène internationale non seulement à cause du débat sur les armes nucléaires, mais à cause de ses athlètes qui se méritent régulièrement les manchettes des journaux. Bruce Kidd remporte une série de victoires impressionnantes sur toutes les pistes des Etats-Unis et on parle de lui comme d'un futur champion olympique. Son compagnon Carruthers semble avoir la clé du succès dans les 1,000 verges tandis que Harry Jerome, même blessé, demeure l'homme à battre dans les 100 mètres. Le Canada a donc des vedettes de calibre international dans un domaine où notre pays s'est rarement illustré. Dernièrement encore nos golfeurs continuaient d'attirer l'attention du public; Gordie Knudson remportait le championnat du Venezuela et Stan Leonard s'affirmait, une fois de plus, comme un des dix meilleurs golfeurs du monde.

Non content de ces succès les jeunes Canadiens se sont lancés à l'assaut du championnat du patinage artistique d'Amérique du Nord. Le succès a été complet. Nous avons remporté le championnat des simples masculins et féminins, puis les doubles et les championnats de danse. Dans ces deux dernières épreuves le Canada a voulu être certain de remporter tous les honneurs et nos patineurs et patineuses ont remporté les deux premières places. Cela augure bien pour les championnats du monde et, souhaitons-le, pour les jeux olympiques. Mais malgré tout cela il y a encore une ombre au tableau: c'est la tenue des joueurs canadiens au hockey amateur. Il est difficile pour un Canadien d'admettre que les siens se fassent battre au hockey. Il est difficile pour un Canadien d'admettre que les autres pays aient la chance d'envoyer des professionnels dans la mêlée et que nous, nous devions garder les nôtres chez nous. Il va pourtant falloir que nos dirigeants du hockey amateur et professionnel trouvent rapidement une solution à ce problème, autrement le public perdra entièrement confiance en eux pour le choix d'une équipe canadienne capable de représenter notre pays à l'étranger et songera à confier la tâche de former cette équipe à un autre organisme!

Et après?

Ces victoires importantes de nos jeunes athlètes devraient inspirer tous les jeunes du pays à marcher sur leurs traces. Les clubs d'athlétisme devraient doubler ou tripler en nombre au pays; les jeux de piste et pelouse devraient attirer des milliers de jeunes garçons et jeunes filles, mais il n'en est rien, semble-t-il. Il est bien certain que le nombre de ceux qui s'intéressent à ces jeux augmente, mais pas en proportion de ce qu'il devrait être. La faute principale réside d'abord dans le fait que nous n'avons pas l'équipement nécessaire pour favoriser une plus grande expansion de ces sports. Dans certaines villes du pays il n'y a pas une piste spéciale pour la course à pieds; les terrains de jeux ne sont pas équipés pour l'athlétisme. Aussi ne faut-il pas se surprendre de voir nos jeunes songer principalement au hockey comme moyen de déverser le trop plein de leur enthousiasme! La publicité monstre que l'on fait chez nous au hockey, l'auréole de gloire dont on entoure les vedettes du hockey, tout contribue à faire de ce sport l'attraction numéro un pour la jeunesse de chez nous.

Il ne s'agit pas de dénigrer les organismes qui s'occupent de hockey, bien au contraire: il faudrait même leur apporter un meilleur appui afin que ce sport, qui est typiquement canadien, continue d'occuper la place de choix qui lui revient chez nous. Mais il faudrait peut-être s'occuper aussi de ces jeunes qui consacrent de longues heures de loisirs à perfectionner leur style, à assouplir leurs muscles dans l'espoir de doter le pays d'un championnat mondial à peu près aussi important pour la nation qu'un championnat de hockey. L'athlétisme est ouvert à un grand nombre de jeunes: point n'est besoin d'équipement dispendieux pour apprendre à courir. Mais il faut au moins des instructeurs qualifiés et c'est là, il nous semble, que le conseil de l'aptitude physique devrait entrer en jeu et prendre ses responsabilités. Si les individus peuvent remporter des championnats du monde avec un minimum de moyens et d'entraînement, pourquoi n'ouvrirait-on pas toute grande la porte du succès à des milliers d'autres jeunes de chez nous qui pourraient sans doute eux aussi lire leur nom dans les manchettes du sport international.

Chaude lutte!

Alors que Chicago semble assuré de remporter son premier championnat de la ligue Nationale depuis qu'une équipe de cette ville fait partie de ce circuit, la lutte pour les autres positions dans le classement devient de plus en plus âpre. Les Canadiens ont salué avec enthousiasme le retour au jeu de Bernard Geoffrion mais, malhe u r e u s e-ment, ils ont été obligés de trouver un joueur pour remplacer le rapide Henri Richard. L'an dernier, privés des services de Richard, Geoffrion et Fontinato, les Canadiens ont été des victimes faciles pour les Black Hawks, mais avec une équipe au complet les choses pourraient bien être différentes. Les Maple Leafs, de leur côté, éprouvent de la difficulté à gagner des joutes à l'étranger et ceci pourrait peut-être leur coûter la deuxième place. Le club de Punch Imlach joue quand même du bon hockey, mais les joueurs éprouvent de la difficulté à garder la même allure deux ou trois jours de suite! Pour ce qui est des Red Wings, ils termineront en quatrième position, mais ils devront grandement améliorer leur jeu s'ils veulent avoir des chances dans les éliminatoires.

Les Bruins de Boston jouent mieux tandis que les Rangers sont absolument imprévisibles. L'instructeur Sullivan doit se demander ce qui se passe. Un soir son club est invincible et le lendemain il a peine à reconnaître ses joueurs. On dit que Doug Harvey, furieux de s'être fait huer au Garden de New-York, joue actuellement comme il le faisait la saison dernière. Doug voudrait terminer sa carrière en beauté et il vient de donner à ses coéquipiers le coup d'épaule dont ils avaient grandement besoin pour ne pas se faire dépasser par les Bruins. On peut dire que New-York et Boston sont éliminés de la course au championnat, même si, mathématiquement parlant, les Rangers ont encore des chances de rejoindre les Red Wings. C'est ici qu'on voit comment les victoires nombreuses des Wings, au début de l'hiver, peuvent avoir une heureuse influence, pour cette équipe, sur le classement final de la ligue Nationale. Nous serons à Toronto au cours de la semaine et quand vous lirez ces lignes, vous connaîtrez le résultat de la joute Leafs-Canadiens. Nous en reparlerons.

* * *

Evénements sportifs à l'Arena de Winnipeg

Vendredi 22 février — Hockey junior, 8 h. p.m., Brandon et Monarchs.

Samedi 23 février — Hockey toutes-étoiles, 8 h. p.m.

Dimanche 24 février — Hockey junior, 1 h. 30 p.m., Braves et Monarchs, Brandon et Canadiens.

Du 26 au 28 février — **Le salon de l'auto**, de 1 h. p.m. à minuit. Spectacle de variétés à 3 h. 15, 7 h. 15 et 10 h. 15 du soir.

Quand on veut plaire dans le monde, il faut se résoudre à se laisser apprendre beaucoup de choses qu'on sait par des gens qui les ignorent. — CHAMFORT.

Directeurs de l'Ecole Nationale de Théâtre en tournée d'auditions à travers le pays

MONTREAL — M. Jean Gascon et MM. Jean-Pierre Ronfard, James de B. Domville et Powys Thomas, directeurs de l'Ecole Nationale de Théâtre, commenceront au début du mois de mai leur tournée d'auditions annuelle à travers le pays. Ils visiteront, comme ces deux dernières années, toutes les villes importantes du Canada, de Halifax à Vancouver. La prochaine année scolaire commencera le 4 novembre prochain pour la section "interprétation" (durée du cours: 3 ans) et pour la section "production" (durée du cours: 2 ans).

Le cours de production se divise en deux grandes sections: a) la section technique pour les élèves-metteurs en scène, régisseurs et techniciens; b) la section décoration pour les élèves décorateurs et costumiers.

Les jeunes comédiens, décorateurs, costumiers et techniciens désireux de se joindre à l'Ecole et de se soumettre à un entraînement rigoureux doivent demander une formule d'inscription le plus tôt possible à l'Ecole Nationale de Théâtre, 1191, rue de la Montagne, Montréal, Qué. La date limite pour les inscriptions est le 20 avril 1963. Sur réception de leur demande, l'Ecole Nationale leur fera parvenir une formule d'inscription; la date et le lieu où auront lieu les auditions leur seront indiqués après réception de la formule d'inscription dûment remplie. Les candidats au cours d'interprétation recevront également une liste de scènes à présenter en audition.

Les candidats au cours d'interprétation et de jeu doivent avoir entre 17 et 23 ans, et avoir accompli leur scolarité complète. Des cas d'exception peuvent cependant être envisagés. Il n'y a pas de limite d'âge pour l'inscription au cours de production.

Le nombre des étudiants est limité à 30 pour chaque année du cours d'interprétation et à 10 pour les cours de production.

M. Gascon sera à Winnipeg le 13 mai pour les auditions.

La crise politique au Canada

(N.D.L.R. — "Le Droit", journal indépendant d'Ottawa, prend rarement position dans les campagnes électorales, quoique son rédacteur en chef, M. Camille L'Heureux, favorise parfois les conservateurs. Ce contexte rend d'autant plus frappant l'éditorial que nous reproduisons ici.)

On aurait tort de voir, dans la crise actuelle du parti conservateur, une situation circonscrite à cette formation politique. Le mal est beaucoup plus généralisé. La crise présente du parti conservateur est une manifestation de la crise politique générale par laquelle notre pays passe dans le domaine fédéral. Le mal s'est lentement développé au cours des trente dernières années. Sous le règne des libéraux de 1953 à 1957, il a pris de l'ampleur et, durant les années qui suivirent, il s'est encore aggravé.

Ce qui caractérise cette crise de la politique fédérale, c'est la confusion. On la constate à l'échelon parlementaire. La dernière session en a été un exemple frappant. La Chambre des Communes s'est montrée incapable d'accomplir son travail essentiel et le gouvernement, d'agir.

La même confusion se retrouve chez le peuple. Aux élections générales de 1957, aucun parti n'a obtenu une majorité absolue à la Chambre des communes. Dans l'espoir d'un changement, les électeurs se sont jetés vers les conservateurs au scrutin de 1958 et leur ont accordé la plus grande majorité connue dans l'histoire du pays, mais, en 1962, ils revenaient à l'instabilité de 1957. Cette confusion se manifeste en particulier au Québec. Nous n'en voulons citer que trois indices: la victoire significative du Crédit social aux élections générales de 1962, la recrudescence du séparatisme transformé maintenant en parti politique et la vague de nationalisme et de scepticisme envers les vieux partis fédéraux qui déferle sur la province.

Point n'est nécessaire de se creuser la tête pour déceler les causes de la présente confusion politique dans le domaine fédéral. Elles sautent aux yeux.

La première, c'est l'incapacité des vieux partis à donner au peuple une politique claire, progressive et ferme, qui satisfasse ses besoins et ses aspirations légitimes. Les yeux rivés au pouvoir qu'ils convoitent, ils ont peur de prendre des positions précises et de les défendre avec vigueur, si elles peuvent être impopulaires chez une partie du peuple. Ils se contentent de déclarations vagues et ambiguës, se livrent à la surenchère électorale, se hâtent le lendemain des élections de fouler aux pieds leurs engagements ou de les renvoyer aux calendes grecques.

Cette incapacité des vieux partis fédéraux à donner au peuple une politique claire, progressive et ferme, d'élections générales en élections générales, a engendré un profond manque de confiance en eux, de la part d'un nombre croissant de Canadiens.

Ce qu'on leur reproche, c'est l'absence de franchise et d'honnêteté intellectuelle. On leur en veut encore de faire des déclarations, consciemment ou non, de nature à tromper l'électeur pour capter son vote. Ce qu'on leur reproche enfin, c'est de manquer de politique constructive et de pratiquer une politique réactionnaire. Cette absence de confiance dans les vieux partis fédéraux constitue la deuxième cause de la confusion politique actuelle dans le domaine fédéral.

Il y en a une troisième: l'absence de véritables chefs à la direction des vieux partis. On compte, certes, de bons éléments parmi eux; ils ne peuvent cependant faire triompher leurs vues sur celles des galonnards qui dominent la direction.

Le premier ministre Jean Lesage a démontré comment on pouvait rénover la politique d'un parti, en se comportant en véritable chef et en gouvernant pour le bien commun des masses. Les vieux partis politiques fédéraux pourraient en faire autant s'ils le voulaient. Mais ils n'en sont pas rendus là. Aussi, tant que la situation actuelle persistera, la crise politique, qui se manifeste avec plus d'acuité depuis 1957, continuera à empirer.

Camille L'HEUREUX.

(Le Droit, Ottawa)

Pour aider les minorités d'expression française

Dans "La Voix Nationale", M. Rodolphe Laplante publie une appréciation de l'ouvrage du R. P. Thomas-M. Landry, O.P., président du Conseil de la Vie française en Amérique, paru aux Editions Ferland, à Québec. Comme son titre même l'indique, ce volume: "Mission catholique et française en Nouvelle-Angleterre" traite du problème franco-américain. Il rassemble différents sermons, allocutions et mémoires du Père Landry relatifs au fait français là-bas.

M. Laplante écrit notamment: "J'aimerais bien, pour ma part, que le Conseil de la Vie française, que les Sociétés St-Jean-Baptiste et que les Commissions scolaires achètent ce volume pour le faire lire à nos grands garçons et à nos grandes filles des dernières années du cours primaire et au cours secondaire". "Certes, ajoute-t-il, je ne préconise pas l'exode aux Etats-Unis; mais il y a là une force qu'il ne faut pas perdre totalement. Il y a là une partie du rameau français en Amérique, sur lequel il faut veiller avec sollicitude".

Et cela l'amène à parler de la presse franco-américaine: "L'Indépendant", le seul quotidien français en existence aux Etats-Unis jusqu'à ces toutes dernières semaines, est devenu hebdomadaire. Pourquoi l'a-t-on laissé péricliter? Pourquoi la province de Québec ne s'en est-elle pas occupée, hier sous l'ancien gouvernement, et pourquoi ne s'en occupe-t-elle pas sous l'actuel? Le Conseil de la Vie française a donné quelques secours pour assurer la permanence de ce journal, mais il aurait fallu davantage. Il aurait fallu qu'hier et aujourd'hui, la province de Québec y publie des annonces pour activer le tourisme vers la province natale. Il faudrait que le ministère des Affaires culturelles crût en l'à-propos d'un subside annuel pour maintenir ce journal et maints autres qui ont la vie dure.

"Nous croyons encore qu'il faudrait aider nos journaux de la Nouvelle-Angleterre et des provinces anglaises du Canada, en leur payant quelques abonnements qui répandraient parmi nous la connaissance de leurs difficultés particulières; en leur accordant des annonces faisant connaître notre province et en faisant émarger au budget des Affaires culturelles ceux d'entre eux qui traversent des situations financières difficiles.

"Quand donc se décidera-t-on à aider de façon effective nos journaux français hors Québec et les secrétariats des associations de défense dans l'Ouest canadien, en Ontario, dans les Maritimes? Quand se décidera-t-on à aider le Comité d'orientation franco-américain?"

Quiconque s'intéresse aux problèmes de nos minorités souhaitera sûrement que, d'une façon ou d'une autre, l'on trouve le moyen de fournir quelque appoint aux groupements et journaux d'expression française de l'Ouest, des Maritimes et des Etats-Unis. La présente souscription en faveur de "L'Evangéline" de Moncton constitue une belle occasion d'entrer en pareille voie.

O. A.

(L'Action)

TRIBUNE LIBRE

194, rue Despins,
St-Boniface, Man.,
le 19 février 1963.

Monsieur le Rédacteur,

Je désire faire une mise au point pour corriger une inexactitude contenue dans le rapport de la réunion des Anciens du Collège, traitant des difficultés que rencontre le journal **La Liberté et le Patriote**, tel que publié dans le journal de la semaine dernière. L'auteur me fait dire que "les éditoriaux sont dans l'ensemble, irréalistes, faits à la vitesse et n'expriment que des demi-vérités". Je regrette, si je ne me suis pas exprimé assez clairement, mais je veux, pour le bénéfice des lecteurs, donner ici le texte exact de mes paroles: "En général, notre journal se montre assez objectif. Je pense, par exemple, à l'éditorial du 4 janvier . . . je crois que le rédacteur a été, en cette circonstance, réaliste, attribuant à chacun ses méprises et ses lacunes. Je n'ai pas autant apprécié **celui de cette semaine**; à mon sens, il a été écrit à la hâte, et par conséquent, pas assez mûri; il exprime des demi-vérités".

Donc, je n'ai pas généralisé, je n'ai pas critiqué les éditoriaux dans leur ensemble; je ne suis pas en mesure de le faire, puisque je ne les ai pas tous lus.

Je regrette aussi que le rapport ci-haut mentionné me situe "dans l'opposition". De toute façon, je suis un "opposant" très modéré.

Bien à vous,

Alexandre ALLAIRE.

N.D.L.R. — Il va falloir que notre "Témoin" soit plus attentif surtout quand les participants au forum des Anciens nous font des compliments.

Chaque être comparé à l'univers n'est qu'un grain de millet, et par rapport au temps, un tour de vrille. — MARC-AURELE.

"Famille qui prie, famille unie"



L'industrie de l'annonce en plein air des Etats-Unis appuiera la campagne de la prière au foyer du R. P. Peyton, au cours du carême 1963. A cette fin on placera 4,000 copies de la peinture ci-dessus, sur des pancartes réclames à travers le pays. On évalue l'espace ainsi donné à $150,000. L'association de ces industries payera aussi la moitié du coût d'organisation de la campagne.

La fidélité française en chiffres éloquents

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Les tendances générales de la population de langue française au Manitoba ont été étudiées dans deux articles précédents, dans cette même page. Il s'agissait surtout de comparer les chiffres de la population d'origine française, de langue maternelle française, et des bilingues francais-anglais. Dans le deuxième article, il fut démontré que pour comprendre le sens de ces chiffres au Manitoba il faut absolument faire la répartition de la population rurale et de celle des villes, car l'écart dans ces chiffres fait ressortir l'influence du milieu dans la conservation de la langue. Avant de prescrire les remèdes, le médecin doit savoir où se trouve la maladie et, si possible, quelle en est la cause.

Des recherches plus poussées permettent maintenant, dans ce troisième article, de serrer la réalité française de plus près, surtout par rapport à la conservation de la langue chez les jeunes, ce qui éclaire un peu la discussion au sujet de l'importance relative du foyer et de l'école dans la lutte minoritaire.

Le Bureau de Statistique, en effet, ne se contente pas de tables simples. Il en publie aussi sous forme comparative, par exemple, le nombre de personnes, de langue française, de sexe féminin, dans chaque division de recensement. Ainsi les rapports sur le recensement de 1931 donnent pour la première fois le total de personnes de langue maternelle française ayant plus (et moins) de 10 ans. Les rapports subséquents s'aventurent plus loin dans ce sens avec des classifications par groupes de 0 à 4 ans, de 5 à 9 ans, etc. Malheureusement, ces tables pour l'année 1961 ne seront pas prêtes avant le mois de juillet, mais les tables pour les recensements de 1941 et de 1951 ne manquent pas pour autant d'utilité aujourd'hui, car elles ont presque une valeur prophétique pour 1961 et elles aident aussi à dépister les causes de la situation présente.

Courbe ascendante

Prenons par exemple la table suivante, tirée de deux sources et réduite en pourcentages. La première colonne (A) indique la population groupée par âge; la deuxième (B) la population en 1951 selon l'origine française; la troisième (C) la population en 1951 selon la langue maternelle française, et la quatrième (D) le pourcentage de fidélité:

A	B	C	D
0-4	9,568	6,391	66.79
5-9	7,530	5,458	72.48
10-14	6,481	5,067	78.18
15-19	5,810	4,655	80.12
20-24	5,533	4,579	82.75
25-34	9,947	8,540	85.85
35-44	7,782	6,963	89.47
45-54	5,377	5,012	93.21
55-64	4,116	3,833	93.12
65-69	1,624	1,522	93.71
70-	2,252	2,179	96.75
Total	66,020	54,199	82.09

Ce graphique est d'une clarté brutale. Il indique que le degré de fidélité française est plus bas chez les enfants de moins de 5 ans et il décrit une courbe ascendante et progressive d'un groupe d'âge à l'autre pour atteindre le 96.75 pour cent chez les personnes plus âgées.

Il indique nettement aussi que les pertes commencent **avant l'entrée à l'école.** Avant l'âge scolaire, en 1951, les deux tiers seulement des Manitobains d'origine française (66.79 pour cent) grandissaient dans les foyers de langue maternelle française.

Si les parents de ces jeunes se trouvent surtout dans le groupe de 25 à 34 ans dont la langue maternelle était le français dans la proportion de 85.85 pour cent, il semble que **chez eux** c'est l'enfant qui mène, ou bien que le foyer a trahi l'enfant.

Ces conclusions ne sont pas d'une certitude absolue, car les hommes ne sont pas des chiffres, mais elles ont un poids que l'on ne peut pas ignorer.

Deux autres tables comparatives jettent de la lumière sur la question. Si par exemple l'on trouve 5,762 enfants de langue maternelle française âgés de 0 à 4 ans en 1941 et si l'on a un autre chiffre en 1951 pour les écoliers de 10 à 14 ans, cela doit indiquer à peu près le pourcentage de fidélité de ce groupe. En voici une vue d'ensemble, sous forme graphique, de cette population:

1941 ans		1951 ans	
0-4	5,762 —	10-14	5,067
5-9	5,444 —	15-19	4,655
10-14	5,557 —	20-24	4,579
15-24	10,581 —	25-34	8,540

Les pertes (700; 800; 1,000; 2,000) sont ascendantes et cumulatives, mais plus rapides à partir de l'adolescence. La période immédiatement post-scolaire enregistre la baisse la plus marquante dans la série complète des chiffres à base d'âge.

Plusieurs facteurs peuvent influencer ces chiffres, immigration, intégration d'anglophones par mariage, taux élevé de naissance, conditions sociales, politiques ou scolaires plus favorables. On s'attendrait par exemple à une diminution en nombre de la population de langue française. Il n'en est pas ainsi, car elle a augmenté comme suit: (1931) 42,-499; (1941) 51,546; (1951) 54,-199; (1961) 60,899. Les pertes sont aussi relatives, car en 1961 il y a 76,328 bilingues sur une population d'origine française de 83,936. Et si, en 1941, il y avait 5,762 enfants d'âge préscolaire, il y en avait, en 1951, 6,391, soit une augmentation de plus de 10 pour cent.

En 1921, il y a 40 ans, 5 ans après la suppression du français dans les écoles du Manitoba, la population **d'origine** française s'élevait à 40,683 âmes dans une population totale de 610,118 Manitobains, soit **6.6 pour cent.**

Aujourd'hui, malgré les pertes inévitables, la population de **langue** maternelle française s'élève à 60,899 sur un total de 921,686, soit **6.6 pour cent.**

Voilà ce que peuvent accomplir dans l'espoir contre l'espoir, des parents fidèles, des instituteurs zélés et souples, des organisations et des oeuvres bénévoles à peine viables.

Ce n'est pas parfait, mais c'est presque miraculeux.

L'avenir, que peut-il comporter de plus difficile?

L'essor industriel d'un village dépend de l'effort de tous

Comment rendre les petits villages plus prospères et plus attrayants à la jeunesse? A la demande de la direction du journal, le Bureau d'Information du Département d'Industrie et de Commerce du Manitoba a préparé une série d'articles sur ce sujet, destinée spécifiquement à nos villages canadiens-français. Nous les recommandons à l'étude de nos hommes d'affaires, chefs municipaux et religieux. — Traduction de La Liberté.

— I —

Le moyen le plus sûr d'attirer des industries au sein d'une communauté, c'est que la population locale fasse quelque chose de positif à ce sujet.

Pour susciter un tel esprit pratique dans la population de nos villages, l'Acte des Fonds d'Epanouissement du Manitoba (Manitoba's Development Fund) contient, comme l'une de ses plus importantes clauses, celle qui fait naître le mécanisme capable de faire progresser les centres manitobains, de façon solide et organisée, afin qu'ils tirent profit des avantages inhérents au développement industriel.

L'Acte explique comment s'y prendre pour fonder des Corporations de Développement Communautaire, et il donne le pouvoir au Fonds de faire des prêts à ces Corporations pour fins industrielles.

Il importe de comprendre ceci clairement, tout d'abord: une communauté progressive, où la population veut le progrès industriel, et qui peut fournir d'elle-même certaines facilités pour une manufacture éventuelle, impressionne fortement toute personne ou compagnie cherchant où établir son industrie.

Un pas important que la communauté locale peut faire pour attirer sûrement une nouvelle industrie ou obtenir l'expansion d'une industrie déjà existante, c'est de fournir un édifice et un terrain où le manufacturier peut s'installer. La plupart des manufacturiers (si l'on excepte les propriétaires des très grosses compagnies) préfèrent ordinairement pouvoir louer un édifice convenable dans un centre accueillant, ce qui leur permet de consacrer la plus grande partie de leur capital à l'équipement et au coût d'opération.

C'est pourquoi l'Acte des Fonds d'Epanouissement prévoit des prêts aux Corporations de Développement Communautaire localement organisées, afin de les aider à financer:

1) La construction, l'agrandissement ou l'amélioration des édifices qui seront entièrement consacrés à des industries de fabrication et de transformation;

2) L'achat du terrain où se trouve l'édifice existant qui sera entièrement consacré aux industries de fabrication et de transformation, ou encore où un tel édifice sera construit;

3) La préparation des facilités destinées uniquement à encourager l'établissement d'industries de fabrication et de transformation: telles que sites industriels, routes, systèmes d'égout, d'eau, d'électricité, et autres facilités similaires.

La formation de cette Corporation locale est le signe le plus tangible et le plus évident que la communauté est intéressée à son propre progrès industriel. Du même coup, les clauses de l'Acte provincial facilitant les prêts à une telle organisation sont la preuve tangible que le gouvernement reconnaît la fonction vitale d'une telle Corporation de Développement Communautaire.

Voici quelques-uns des avantages que procure la création d'une telle organisation de progrès communautaire:

1) Elle peut offrir rapidement à l'industriel qui se présente des installations matérielles, qu'elle lui vend ou loue, à un prix raisonnable.

2) Le terrain ou les édifices destinés à un usage industriel sont protégés contre la possibilité de toute spéculation véreuse et les effets désastreux d'une inflation artificielle de la valeur des propriétés.

3) Elle peut offrir ces services personnels si nécessaires et tant appréciés par l'industrie nouvelle: la création d'une atmosphère locale amicale, la collaboration dans la recherche d'ouvriers déjà installés dans la communauté ou qu'on fera venir et aidera à s'adapter, et l'offre de toutes les informations détaillées que requiert l'industriel.

4) Elle peut aussi aider au développement et au progrès de l'industrie locale, et encourager l'industrie étrangère à venir s'installer chez elle, parce qu'elle fournit les facilités requises à un prix raisonnable.

Une Corporation de Développement Communautaire peut donc jouer un grand rôle, quand il s'agit d'encourager l'industrie locale. Un bon nombre des industries au Manitoba, au sein des communautés les plus variées, ont été construites et sont maintenues en opération par la population locale. Cette évidence de la foi de tous et chacun dans la valeur de leur propre milieu doit sûrement être prise en forte considération par l'industriel "étranger" qui cherche où établir son entreprise.

Actuellement 30 Corporations de Développement Communautaire existent au Manitoba, et elles ont attiré des industries importantes. Ordinairement la Chambre de Commerce locale, ou un groupe d'hommes d'affaires, de fermiers ou d'ouvriers intéressés, jettent les premières bases d'organisation d'une telle Corporation de Développement Communautaire. Les premiers pas peuvent être franchis par la formation d'un comité de recherche comptant de cinq à sept membres qui s'intéressent vraiment au progrès industriel local.

Ce comité devra préparer un rapport faisant connaître la nécessité d'organiser une Corporation de Développement Communautaire, et aussi les buts précis que cette Corporation devra poursuivre.

La deuxième étape à franchir consiste à convoquer une assemblée publique où seront discutés les besoins du milieu, précisés les objectifs à poursuivre, et établis les moyens de financement. Le département provincial de l'Industrie et du Commerce fournira, sur demande, un représentant capable d'aider efficacement dans l'organisation préliminaire d'un tel projet communautaire.

Une fois l'assemblée en faveur de l'établissement d'une Corporation de Développement Communautaire, le comité de recherche demandera une charte au Secrétaire de la province.

Quant aux moyens financiers à mettre à la disposition de la Corporation, tout dépend de la sorte de projet envisagé. On peut vendre des actions, si l'on considère préférable d'avoir un nombre considérable de propriétaires, ou des obligations, si l'on désire plutôt un capital plus réduit. On pourra alors demander des prêts aux sources régulières de capital, par exemple la Banque d'Expansion Industrielle fédérale et le Fonds d'Epanouissement du Manitoba.

Une municipalité peut, elle aussi, participer par statuts à la Corporation. Elle peut y investir de l'argent jusqu'à un millième sans recourir aux contribuables, ou davantage par le moyen de règlements financiers.

De fait les municipalités bénéficieront directement du progrès industriel, car les industries permettent un emploi plus considérable des services municipaux et fournissent une plus large base de taxation.

C'est donc dans l'intérêt de tous et chacun que l'industrie soit encouragée. Un fort désir, transporté au niveau pratique sur le plan communautaire, peut faire beaucoup à ce propos.

Carême et Concile

La plus belle oeuvre d'art n'est pas à l'abri de la patine du temps. Les institutions moins encore.

Et ne parlons pas de nos vies qui se fossilisent si facilement.

Avec l'âge, nos idées durcissent. Elles entraînent nos manières d'agir. Nous ne sommes plus que mécanique bien agencée. Mais les mécaniques sont bien vite dépassées. Combien de temps garde-t-on une auto, un rasoir électrique ou une machine à laver? Combien de temps gardera-t-on dans les administrations privées — celles de l'Etat sont des cultures de fossiles — des employés, piliers de la tradition? Ou la société finit par se scléroser et les employés sont mis en chômage, ou la société veut avancer, veut vivre et les employés stérilisateurs en sont écartés!

La famille aussi a besoin de faire le point, de revoir ses méthodes et d'avoir le courage de se dégager de traditions surannées pour répondre aux aspirations de son temps.

Nous, les chrétiens, participons-nous au conseil de famille de l'Eglise notre Mère, de l'Eglise en Concile, de l'Eglise qui se remet à jour? Qui se remet tellement à jour que nous, les sclérosés, nous ne la comprenons plus. Ecoutez autour de vous ces chrétiens protester contre la messe "devenue une gymnastique", contre la liturgie "qui les empêche de réciter leurs prières", contre la vie communautaire qui secoue — sans l'ébranler — leur immobilisme égoïste. Ah, je veux bien qu'il y ait de fausses manoeuvres dans cette mise en marche des morts vivants que nous sommes, de mauvais éclairages donnés à nos intelligences enténébrées, des manques de préparation psychologique pour que nos vieilles âmes — quel que soit notre âge civil — puissent s'adapter.

Mais qu'importe. Si nous renâclons, si nous rechignons, si nous ne comprenons pas, c'est que nous sommes dépassés. Nous sommes les vieux, les croulants. Nous n'avons jamais mieux porté ce nom! Croulants sous le poids de nos absurdes limites, croulants sous la corruption de l'air empesté et vieillot, suri et renfermé qui est l'atmosphère de nos âmes.

Le porteur de vie

L'Eglise ouvre la fenêtre. Et nous?

Mais depuis deux mille ans, l'Eglise ouvre chaque année, en carême, une fenêtre vers ce vivant éternel: le Christ ressuscité, vers ce porteur de vie, de jeunesse et d'amour, et elle nous demande d'avoir le courage d'en faire autant.

L'aurons-nous, cette année, le courage de faire carême, c'est-à-dire de nous rajeunir pour Pâques en nous efforçant de nous envisager avec un esprit neuf, avec un coeur neuf? De sortir une bonne fois des traditions poussiéreuses, des solutions de facilité: "J'ai toujours fait mon carême de cette manière, je continue", "J'ai toujours vu le carême comme un temps de mortifications matérielles, je continue". Eh, bien sûr, continuez! Mais continuez en faisant autrement. Continuer en faisant la même chose, ce n'est pas continuer. C'est stationner et souvent faire marche arrière.

Dans une Eglise en marche vers l'avenir, serons-nous donc toujours les feux arrière, les serre-freins de la tradition, les antiquaires du toujours fait?

Un carême de Concile: une mise au point de mes pensées: ma conception chrétienne, mes manières de penser, de voir, de juger sont-elles de l'Eglise en marche, de l'Eglise vivante ou de celle du passé — de mon temps — du stérilisateur de vie que je suis devenu?

Une mise au point de mes actions: mes gestes religieux, mon assistance à la messe, aux sacrements, mes pratiques religieuses sont-elles adaptées à notre époque?

Une mise au point de ma charité: que devrai-je changer, adapter, modifier, améliorer pour acquérir la dimension d'un membre jeune d'une Eglise jeune?

Un effort de vie

Et parce qu'une pensée qui ne se traduit pas en actes est stérile, ce carême sera marqué d'un effort de vie, d'un effort dans la vie.

Mortifications d'aujourd'hui: revoir mes méthodes de travail, d'apostolat, d'affaires. En secouer la routine, y apporter un esprit chrétien. Poser un geste qui prouve que je suis "intendant" et non propriétaire. Me départir une fois par jour de mon esprit de possession, d'orgueil, d'outrecuidance, d'injustice.

Mes affections: chercher à donner plus qu'à recevoir, à partager plus qu'à garder, à comprendre plus qu'à bouger. Poser un acte d'ouverture aux autres, un témoignage de compréhension de leurs façons d'agir.

Réduire les heures d'écoute de télévision ou de radio pour prier, réfléchir et me taire un peu plus.

Ne pas céder à la griserie de la vitesse, à la vanité de dépasser au grand danger de la vie d'autrui.

Collaborer aux modifications liturgiques que la paroisse essaie d'instaurer.

Me refuser telle dépense pour en donner le montant aux pauvres.

Surtout repenser, revivre, revivifier mon attitude envers le Seigneur: prière de routine ou coeur à coeur avec Dieu? Obéissance à un Maître ou collaboration joyeuse à l'édification du Royaume de Dieu?

Le carême doit nous changer, nous aérer, nous rajeunir. Nous sommes d'Eglise. La force et la jeunesse du Christ nous portent en avant tous ensemble, nous, peuple en marche.

Et l'Esprit-Saint nous aide.

Mais que notre attitude ne stérilise pas son souffle de vie.

R. BASTIN, O.M.I.

Billet du vendredi

BOISROBERT et l'Académie française

Spécial à La Liberté et le Patriote

Le nom de Boisrobert, qui fut quelqu'un en son temps, provoque peu d'intérêt. Sinon en des milieux sur-spécialisés, qui lui attribuent une niche modeste parmi celles consacrées à leurs divinités. Son grand titre de gloire fut d'avoir participé à la fondation de l'Académie française même avant Richelieu, car c'est lui qui en donna l'idée au cardinal-ministre, dont il était l'homme à tout faire aux quatre coins de Paris. Il naquit en 1592, ce qui n'est pas d'hier, et il mourut en 1662, il y a trois cents ans.

Ce dernier anniversaire lui redonne quelque actualité, sans quoi il continuerait de dormir dans l'ombre. Sans doute fut-il écrivain, puisqu'il fut de la première fournée d'académiciens, mais cela ne prouve pas qu'il tient une large place dans les lettres. Le contraire est plus près de la vérité. Les critiques ne se gênent pas de dire qu'on le doit oublier, même si sa **Belle plaideuse**, pièce datant de 1654, ne décrit pas mal les moeurs de son époque, dans les cadres d'une société disparue depuis longtemps.

* * *

En ce temps-là, il y a environ 325 ans, certains Parisiens qui écrivaient et parfois se laissaient aller à publier des livres, se réunissaient chez l'un d'eux, nommé Conrart, qui avait pignon sur rue au coeur de la ville. Boisrobert était du nombre. Quelques-uns des autres s'appelaient Chapelain, Godeau, Gombauld, Habert, Malleville, Serizay, Faret, Desmarets, l'abbé de Cerisy. Tous de futurs **immortels**, qui devaient être quarante et ne furent que trente-quatre à l'origine.

Au fait, il fallut attendre jusqu'à 1639, cinq ans après l'année de fondation, pour trouver des titulaires aux quarante sièges. Conrart, qui s'appelait Valentin de son prénom, habitait rue Saint-Martin, non loin de la porte Saint-Martin d'aujourd'hui. Il réunissait chez lui ses amis hommes de lettres, ou espérant le devenir, et l'on discutait livres et manuscrits en avalant un doigt de rouge. Familier de Richelieu, Boisrobert lui parla de l'initiative de Conrard et le puissant cardinal s'y intéressa. Ce fut le point de départ de l'Académie.

* * *

Si la fondation de celle-ci remonte au mois de janvier 1635, les premiers académiciens furent désignés dès 1634. Il faut dire que Conrart, n'attendant pas cette consécration officielle, appuyée sur lettres patentes du roi Louis XIII, "tenait depuis le 13 mars 1634 un registre des séances de l'Illustre Compagnie, qui, le 20 du même mois, fut baptisée Académie française". Comme noté, ses membres furent d'abord au nombre de trente-quatre.

Sauf Voiture, Vaugelas, Racan, leurs noms sont ceux d'illustres inconnus: Conrart, De Serizay, Desmarets, Gombauld, Boisrobert, Chapelain, Malleville, Faret, Godeau, Ph. Habert, de Cerisy, de Méziriac, Mainard, Sirmond, Colomby, Baudouin, Porchères, du Chastelet, d'Arbaud, Gomberville, Saint-Amant, Colletet, Silhon, C. de L'Estoile, Bourzeys, Servien, L.-G. de Balzac, Barvin, de Boissat, Porchères-Laugier, de Montmor et M.-C. de La Chambre. En 1635, on leur ajouta P. Séguier, Bautru, de Chambon et Granier; en 1636, Louis Giry; en 1639, Priezac. Ceux-ci ne nous émeuvent guère plus que ceux-là, et rares sont les professeurs capables de nommer quelques oeuvres de la moitié d'entre eux.

C'est à l'avocat Patru, reçu le 3 septembre 1640 — successeur de Porchères d'Arbaud au 19e fauteuil — que l'on doit l'usage du discours académique, exigé des nouveaux académiciens, le jour de leur réception.

L'ILLETTRE.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 18 février avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Le chef des pompiers rapportait au comité de feu que les pompiers s'étaient rendus au Niakwa Trailer Park à la suite d'un appel et avaient arrêté l'incendie de la roulotte qui était en feu; puisque cet établissement est dans la municipalité de Springfield, le comité recommande qu'un compte de $200 soit envoyé à cette municipalité pour services rendus.

La Chambre de Commerce de St-Boniface recevra les délégués du congrès de la Chambre manitobaine de Commerce à une réception à l'hôtel Marion, le 4 avril; elle invite la ville à partager les honneurs et les dépenses (($250) de cette réception; le comité de finances recommande de ne pas accepter l'invitation à partager les dépenses, puisque la Chambre de Commerce bénéficie d'un octroi de $2,500 de la ville.

Le Cercle Molière, qui doit entreprendre une tournée dans l'Ontario et la Saskatchewan, où il fera briller le nom de St-Boniface, demande un octroi qui l'aidera à défrayer une partie du coût de ces voyages; le comité de finances recommande que la somme de $350 lui soit votée.

L'évaluation de la ville pour 1963, terrains et bâtiments, se chiffre à $51,638, 930, soit une augmentation d'environ un million de dollars sur l'an dernier.

Le trésorier et l'avocat de la ville, dans leur rapport, disent que la charte de la ville ne permet pas d'accorder une exemption de taxes pour la propriété qui sert de résidence aux institutrices de l'école de Holy Cross.

Le gouvernement métropolitain se propose de paver la rue Taché cette année entre la rue Despins et la rue Provencher, sur une largeur de 32 pieds; le comité des travaux publics attirera l'attention du Métro sur le fait que la rue Taché a une largeur de 46 pieds ailleurs; il sera difficile de procéder à certains endroits sans exproprier.

Le comité de la législation réaffirme la décision du Conseil de tenir ses élections le troisième vendredi d'octobre, afin que les problèmes soulevés dans les autres villes et municipalités ne viennent pas confondre nos électeurs; si les autorités provinciales ne veulent pas accepter la décision de la ville, il faudra alors changer la date pour coïncider avec les autres villes.

Vu le nombre imposant de lettres reçues demandant à la ville d'adopter le nom de Lamontagne au lieu de Notre-Dame Est pour le nom de la rue Notre-Dame, le comité a décidé d'attendre à la prochaine réunion du Conseil avant de procéder au choix du nom de cette rue, afin de permettre à un plus grand nombre de résidants de cette rue d'exprimer leur opinion à ce sujet.

L'Institut Canadien de l'Administration Publique décernera annuellement, s'il y a lieu, une médaille qui sera connue comme Médaille Vanier, à la personne qui se sera le plus distinguée par son travail et par son initiative à promouvoir les intérêts du peuple dans l'administration publique; les nominations devront être envoyées avant le 31 mars de cette année.

Plusieurs sujets ont été discutés à huis clos, mais nous croyons que l'étude d'un contrat de travail et d'augmentation de salaire pour les pompiers était un des sujets à l'agenda; nous en entendrons certainement parler plus tard au Conseil.

A lundi prochain.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Carole-Marie, fille d'Arthur DéGagné et de Carmelle Pelland.

Partie de cartes

La troisième partie de cartes aura lieu le 24 février, à 8 h., à la salle paroissiale. Invitations à tous de coopérer pour en faire un succès. Cette partie est sous la charge de M. et Mme C. Guénette. Il y aura aussi des tables pour le bridge.

Communion-déjeuner

Tous les hommes sont invités à venir prendre un bon déjeuner chaud après la messe dimanche matin. Ce repas sera servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. Son Exc. Mgr M. Baudoux sera le conférencier invité.

Assemblée

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 14 février. Plus de 45 dames étaient présentes. Il a été décidé d'acheter un chemin de la croix. Après discussions, M. A. Vielfaure, représentant français de l'Office National du Film, entretint les membres avec un film très intéressant et apprécié par les dames. Un café fut servi.

Exercices du carême

Les exercices du carême commenceront le mercredi 27 février avec la messe à 8 h. 30, suivie d'une conférence donnée par M. le Dr Sabourin sur l'âge de puberté des filles. M. le Dr André Lachance sera maître de cérémonies. Un café sera servi.

Soirée sociale

Plus de 300 personnes se sont réunies samedi soir dernier à l'hôtel Marion pour célébrer la St-Valentin. Cette soirée fut un grand succès. Les gens se sont bien amusés au son d'une musique entraînante par l'orchestre "Sunset Serenaders".

M. le Dr A. Lachance, comme maître de cérémonies, introduisit M. l'abbé Bélanger qui remercia les paroissiens et leurs amis d'être venus en si grand nombre encourager la paroisse. Les trois prix de la loterie ont été donnés par M. le maire J. Guay et un autre bienfaiteur. M. le maire parla en français et en anglais. On tient à remercier Mmes Aimé Normandeau, Claude Couture et Paul Mousseau, ainsi que tous ceux qui ont donné de leur temps pour faire de cette soirée un succès.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi sous la direction de Mme Georges Beaudette, de St-Jean-Baptiste. Les recettes serviront à payer le nouveau chemin de la croix.

Chevaliers de Colomb
Conseil St-Boniface no 3158

Une seule assemblée régulière a eu lieu jusqu'à date ce mois-ci, mais on va se reprendre. Celle du 18 février a été contremandée à cause de la retraite paroissiale des hommes. Le lundi suivant, 4 mars, une autre assemblée régulière, où sera conféré le premier degré aux nouveaux candidats enregistrés à cette date. Il va sans dire que ces deux assemblées consécutives ont leur importance.

Bien que les activités du Conseil semblent avoir ralenti quelque peu ces derniers temps, ne jugez pas sur les apparences. Dans l'ombre, le travail se poursuit toujours avec acharnement. Les comités du projet St-Boniface-Afrique fonctionnent continuellement et sans relâche. On va même jusqu'à dire que notre but sera atteint dès la fin de juin cette année. De l'optimisme, direz-vous, ou de la vantardise . . . et bien vous verrez! Croyez-moi lorsque je vous dis: "Ça ne se fera pas tout seul". Ne soyez donc pas surpris si on vous demande un peu de travail et de bonne volonté; il s'agit simplement de seconder les comités qui vous demanderont un petit coup de main. Si tous mettent la main à la roue, une de nos plus grandes entreprises sera bel et bien bouclée à la fin de juin. Puisque nous sommes sur ce sujet, avis est donné à tous les membres du Conseil de ne pas manquer une seule de nos assemblées, car elles deviendront de plus en plus intéressantes.

Le 3 mars prochain est une autre date à se rappeler. En ce premier dimanche du mois de mars aura lieu un déjeuner-communion pour notre Conseil. Les lettres du Grand Chevalier ainsi que la chronique hebdomadaire vous donneront l'endroit et l'heure.

Les chroniqueurs à l'Est de la Rouge font bonne figure. Ils sont toujours fidèles au rendez-vous hebdomadaire dans les colonnes du journal. Un dénommé "Bistouri" a fait un effort extraordinaire en publiant toute une chronique depuis le début de '63. Il faut tout de même être charitable: La publicité n'est peut-être pas son fort . . . Ça demande un effort continu . . .

APRES TOUT.

L'Association à l'oeuvre

Mémoire sur la Métro

Le vendredi 15 février, la ville de St-Boniface adressait un mémoire à la Commission de Révision de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg. Le 15 février dernier à minuit était d'ailleurs la date limite fixée par ladite commission pour recevoir les mémoires et observations des organisations, municipalités ou individus de la région de Winnipeg.

Ces mémoires seront examinés et discutés par la Commission de Révision au début du mois prochain.

Sans vouloir analyser les différents points soulevés dans le mémoire de la ville de St-Boniface, et au sujet desquels il n'est pas de la compétence directe de l'Association d'Education de se prononcer, nous avons cru bon cependant de relever les points spéciaux qui intéressent les Canadiens français, et tout spécialement ceux de St-Boniface et des municipalités canadiennes-françaises de la région urbaine de Winnipeg.

Relevons tout d'abord que nos édiles municipaux ont tenu à souligner le caractère français de St-Boniface et le rôle joué par les pionniers canadiens-français de la ville-cathédrale, dans l'édification de notre cité.

Le passage du mémoire, rédigé en anglais, et qui souligne ces points, peut se traduire comme suit:

"Permettez-nous tout d'abord de faire remarquer que l'histoire de la ville de St-Boniface est parallèle à celle de la ville de Winnipeg. Lorsque Miles Macdonnell prit possession de la colonie Selkirk, il le fit à l'est de la Rivière Rouge, où se dresse maintenant la ville de St-Boniface, et lut le texte de sa proclamation en anglais et en français.

"La première école construite dans cette région fut bâtie à St-Boniface et notre ville peut aussi s'honorer d'avoir vu s'établir chez elle le premier terminus d'une ligne ferroviaire au Manitoba. Au fil des ans, les établissements industriels et les quartiers résidentiels y prirent une rapide expansion et aujourd'hui, alors même que la ville de St-Boniface se classe en importance au second rang après celle de Winnipeg, au Manitoba, elle reste la première au point de vue historique.

"Il n'existe d'ailleurs aucune autre municipalité de la région du Grand-Winnipeg qui ait été édifiée dans une proportion aussi importante par des Canadiens de langue anglaise et des Canadiens de langue française.

"De façon incontestable aussi, la ville de St-Boniface est le berceau et le point central de la culture française dans l'Ouest canadien, le centre de nos grandes institutions religieuses, et reste aujourd'hui, comme elle le fut depuis le début de la colonisation dans nos régions, le point naturel de ralliement de la population canadienne-française, dont l'apport a été si important à l'édification du Manitoba. La présence française dans notre ville a grandement contribué à donner un cachet spécial à St-Boniface, et l'a ennoblie d'une personnalité distincte, jamais atteinte par aucune autre municipalité du Grand-Winnipeg.

"Cependant, les gens de St-Boniface ont toujours cherché à exprimer le caractère propre à leur ville, au moyen de diverses institutions politiques et éducationnelles dont l'influence, dans les sphères religieuses, linguistiques et culturelles, ont tendu à maintenir un juste équilibre entre les différents groupes ethniques de notre communauté, respectant en cela le caractère de bilinguisme et de biculturalisme de la Confédération canadienne. Or, le maintien d'une véritable harmonie au sein de notre communauté dépend d'une manière absolue de l'autonomie de notre propre autorité municipale, des pouvoirs de notre Conseil de Ville, des prérogatives dont jouissent nos deux Commissions Scolaires, et du contrôle de notre ville sur les taxes locales, ces différents facteurs constituant, en fin de compte, la clé de voûte de notre force politique interne véritable.

"Notre ville est disposée à mettre en valeur et à respecter les intérêts communs et le bon voisinage entre ses citoyens, et à favoriser des relations amicales entre les citoyens et les responsables municipaux; elle s'objecte à toute intervention d'un gouvernement impersonnel dans les domaines moral, culturel et spirituel."

Le mémoire déclare aussi plus loin:

"En ce qui concerne le domaine scolaire, la ville de St-Boniface est farouchement opposée à ce que les questions administratives en matière d'éducation, de construction d'écoles ou de leur entretien, soient placées sous la juridiction de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg; elle s'oppose aussi formellement à ce que le domaine de l'éducation soit inféodé à un Comité sous la dépendance des Conseils municipaux de la région. Dans ce domaine, nous désirons le maintien de la législation actuellement en vigueur, et qui reconnaît l'autonomie de nos Commissions Scolaires, mais nous sommes cependant en faveur d'une certaine coopération entre les Conseils municipaux et les commissions scolaires de notre région.

"La ville de St-Boniface est d'avis aussi que les dépenses nécessaires à la construction de nouvelles écoles devraient être assumées directement par le gouvernement provincial, et qu'elles ne devraient pas être imposées sous forme de taxes spéciales aux propriétaires locaux d'immeubles."

Les autres points contenus dans le mémoire de la ville de St-Boniface présentent un moindre intérêt pour notre Association d'Education: nous les laisserons donc de côté.

Appui de l'A.E.C.F.M.

Voulant joindre sa voix à celle de la ville de St-Boniface dans cette épineuse question du Métro, l'Association a de son côté adressé au président de la Commission de Révision de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg, la lettre suivante:

"Monsieur le président,

"L'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba, organisme représentatif de l'ensemble des Franco-Manitobains, tient tout d'abord à exprimer à la Commission de Révision de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg son appréciation de l'opportunité qu'elle lui offre de s'exprimer sur cette importante question.

"Nous référant au mémoire soumis par la ville de St-Boniface à votre Commission de Révision, nous appuyons les passages de ce mémoire qui touchent au domaine de l'Education en général, et des écoles de St-Boniface en particulier.

"Ces remarques sont toutefois valables pour toutes les municipalités canadiennes-françaises du Grand-Winnipeg.

"Nous avons la conviction cependant, qu'une amalgamation totale des municipalités canadiennes-françaises de la région de Winnipeg, et tout spécialement de la ville de St-Boniface, sous la férule d'un gouvernement métropolitain, serait de nature à nuire au développement de notre groupe ethnique, et à l'épanouissement de la culture française chez nous; pour cette raison, nous nous y opposons fortement.

"Nous considérons aussi qu'en matière d'administration scolaire, l'autonomie actuelle de nos Commissions Scolaires doit être respectée de façon intégrale.

"Nous tenons à formuler par la même occasion notre désir strict que soit respecté dans le domaine scolaire, comme tous les autres domaines soumis à l'autorité officielle, le caractère culturel français des municipalités canadiennes-françaises de la région de Winnipeg qui pourraient tomber sous la juridiction du Métro.

"Vous remerciant de l'attention que la Commission de Révision voudra bien apporter à respecter nos désirs en la matière, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations sincères."

Cette lettre, comme il se doit, a été adressée en français à la Commission de Révision.

Sans être aussi détaillée que le mémoire de la ville de St-Boniface, elle souligne cependant la position de l'Association d'Education sur les problèmes qui nous intéressent d'une manière toute spéciale: l'autonomie de nos Commissions scolaires, et l'épanouissement de la culture française chez nous, et de notre groupe ethnique français. Ce sont là deux domaines où l'Association d'Education se doit d'être particulièrement vigilante.

Formulaires d'impôts

Un autre point qu'il est opportun de souligner, est celui des formulaires d'impôts sur le revenu.

Tous les Canadiens français se doivent d'utiliser à cet effet des formulaires français.

C'est un petit geste patriotique qui ne coûte rien à personne et qui affirme notre fierté de Canadiens français.

De plus, si les milliers de familles canadiennes-françaises du Manitoba observent cette consigne simple et précise que nous leur donnons, ils favoriseront du même coup l'embauchage d'employés canadiens-français aux bureaux de l'impôt, et contribueront ainsi à résorber une partie du chômage chez les nôtres.



Le Frère Ulric Beaulieu, de la communauté des Marianistes de St-Boniface, est décédé subitement le 19 février, à l'âge de 67 ans.

Le bon Frère Beaulieu, comme plusieurs aimaient à l'appeler, était estimé de tous. C'était un religieux qui savait se donner avec joie et qui était toujours prêt à rendre service.

Il naquit à St-Boniface, le 17 janvier 1896. Il fréquenta l'école Provencher et en 1912 il fut admis dans la Société de Marie. Il continua ses études à Ferguson, Missouri, et fit ses premiers voeux en 1914. Il débuta dans l'enseignement à l'école Ste-Marie, à Winnipeg, en 1916. Deux années plus tard il est transféré à St-Jean-Baptiste, où il demeura trois ans, pour se rendre ensuite à San Antonio, Texas, et à Belleville, Illinois. Il revint à St-Jean-Baptiste en 1925 et il y demeura jusqu'en 1940. De 1940 jusqu'à sa mort, il se dévoua à St-Boniface, soit dans l'enseignement ou au travail de bureau.

Le Frère Beaulieu exerçait plusieurs talents en plus d'être un professeur exemplaire et aimé de ses élèves. Comme menuisier, jardinier, relieur, taxidermiste, etc., il put rendre d'innombrables services à la Société qu'il chérissait. C'est lui qui dirigea les travaux pour l'érection de divers bâtiments au camp d'été des Frères à Falcon Lake. Disons en passant qu'il est mort en travaillant pour ce même camp, car c'est près de son établi qu'il s'affaissa quelques heures avant sa mort.

En plus de ses confrères en religion, il laisse pour pleurer sa disparition plusieurs frères et soeurs ainsi qu'un grand nombre d'amis dévoués.

Nous ne l'oublierons pas dans nos prières.

Chevaliers de Colomb
Conseil Goulet no 3681

Comment explique-t-on le succès du déjeuner-communion père et fils de dimanche dernier! C'était vraiment réconfortant de voir que tant de frères chevaliers répondirent à l'appel du comité des jeunes. Vraiment au-delà des plus conservatrices des espérances! Et tout ceci grâce à la coopération du comité des jeunes, du comité du téléphone et de l'esprit de fraternité de nos membres. Il n'est que juste et équitable de remercier les frères A. Lafrenière et E. Lachance, qui, avec leurs hommes, ont pu mener cette activité à bonne fin, malgré le peu de temps qu'ils avaient pour faire des préparations (et malgré les quelques contradictions). Et il ne nous faut pas oublier le dévouement des Dames de Ste-Anne de notre paroisse, qui nous ont préparé le délicieux déjeuner, ainsi que nos commandos qui furent bien occupés à nous servir. Ils ont vraiment bien tenu le coup malgré l'énorme assistance.

Le choix du conférencier aussi contribuait largement à garder l'attention de nos jeunes invités. Le caporal P. Aubry, membre de la police montée royale canadienne, en uniforme bien connu, entretenait l'assemblée avec des histoires et des faits divers concernant l'entraînement d'un policier.

Je me permets ici de faire une petite remarque au sujet du déjeuner. Il est compréhensible que les convives ne peuvent pas être servis tous en même temps et qu'il faut être patient dans des situations pareilles, mais le fait qu'une personne, assez chanceuse d'avoir été servie parmi les premiers, retourne à la cuisine pour une seconde assiettée avant même qu'une bonne partie des autres aient été servis, dépasse un peu la limite du bon sens. Je ne veux pas me faire un critique de l'appétit de certains individus, mais je crois bien que dans des cas de force majeure, on peut se permettre un petit point d'étiquette.

Personnellement, je suis honteux de la pauvre assistance de lundi dernier alors que nous recevions le député d'Etat parmi nous. Je suis certain qu'on aurait pu faire un effort spécial pour venir entendre le frère F. Muller! Dans son discours il nous parla de la conservation et des activités du Conseil suprême et du Conseil d'Etat; il stipulait particulièrement le fait que bien peu de chevaliers savent ce qui se passe au niveau supérieur de notre ordre. Au fait, combien de membres de notre conseil sont au courant de ces choses-là?

FIGARO.

Il est plus de sujets d'alarme que de douleurs; et nous souffrons plus de l'imagination que de la réalité. Nous nous tourmentons ou trop, ou trop tôt, ou sans motif. — SENEQUE.

M. Georges Forest, candidat créditiste

Dans une atmosphère d'enthousiasme, tout près de 300 délégués créditistes de St-Boniface se sont réunis à la salle des Canadiens de Naissance, le dimanche 17 février, pour choisir leur candidat pour la prochaine élection fédérale le 8 avril prochain.

Des deux candidats, à savoir MM. Georges Forest et Adélard Landry, M. Forest remporta la victoire.

M. Walter Taylor, ancien président provincial du mouvement créditiste, fut le conférencier de circonstance. Il souligna qu'avec le succès des créditistes dans la province du Québec à la dernière élection fédérale, et avec l'indication de l'emprise toujours grandissante du mouvement ici à St-Boniface, il y a espérance d'élire un candidat créditiste à St-Boniface à la prochaine élection.

M. Joseph St-Hilaire, président provincial, adressa la parole et mentionna que le parti Crédit Social se propose d'avoir un candidat dans chaque circonscription de la province du Manitoba.

M. Forest est né à La Salle, Manitoba, il y a 38 ans; il fit ses études à l'école Barkam de La Salle et à l'école de St-Norbert. Il poursuivit ses études à l'Université de Manitoba et à l'Institut Pédagogique de Tuxedo. Il a aussi suivi des cours dans le domaine de l'assurance. Il fit un stage de deux ans dans l'aviation canadienne, où il obtint le rang de sergent navigateur. Il a enseigné pendant un an et demi et il est maintenant propriétaire d'un bureau d'assurance.

M. Forest est bien connu pour ses nombreuses activités, dans le mouvement des Caisses Populaires, l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba, sa ténacité à faire éliminer toute référence à Winnipeg dans l'adresse postale de St-Boniface et contre l'ingérence de la Corporation Métropolitaine dans l'autonomie de St-Boniface.

Retraites

5-7 mars — Hommes: paroisses de St-Pierre, St-Malo, Otterburne et Ile-de-Chênes.

12-14 mars — Hommes: paroisses de St-Eustache, Elie, St-François-Xavier, Ste-Elisabeth et Aubigny.

19-21 mars — Dames: paroisses de Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève, Aubigny, Ste-Elisabeth, Richer et Ile-de-Chênes.

26-28 mars — Retraite conjugale.

Pour autres détails appeler Villa Maria: GLobe 3-8025.

Cérémonie de Vêture à la Maison Provinciale des Soeurs Grises

La cérémonie de vêture, présidée par M. Robert Robidoux, P.S.S., le 6 février dernier, portait un cachet symbolique. A 4 h. p.m., précédées de l'officiant, nos Soeurs Céline Bilodeau, de Laflèche, Sask., et Eloise Parent, de St-Malo, Man., prenaient place dans la chapelle et après les prières d'usage, allaient revêtir "la livrée grise et le voile blanc". M. Robidoux voulut bien donner alors le sermon de circonstance, que nous résumons ici:

"Vous devez être dans la joie, mes Soeurs, de vous engager à revêtir l'homme nouveau durant le Concile Vatican II, qui a justement pour but principal, selon le mot de Jean XXIII: "Un renouveau de vie chrétienne, un rajeunissement intérieur".

"Pendant ce stage de votre Noviciat, qui s'ouvre canoniquement pour vous, le Christ va régénérer vos âmes, les illuminer, les diviniser de plus en plus. Le voile blanc, que vous venez de revêtir, vous rappelle votre baptême, vous rappelle encore la Transfiguration du Christ: "Ses vêtements étaient blancs comme la neige, éblouissants comme le soleil.

"Votre Noviciat sera donc un temps précieux de réflexion, de prière, d'équilibre moral et spirituel à établir, temps où Dieu parlera à votre âme. Temps de renoncement et de mort à vous-mêmes aussi: "A moins que le grain ne tombe en terre et ne meurt, il ne porte pas de fruits". Ce temps d'épreuve écoulé, il faudra alors, non pas vous refermer sur vous-mêmes, mais être la lumière du monde, porter la charité du Christ afin que les hommes, voyant vos bonnes oeuvres, rendent gloire à Dieu. Vous devrez vibrer aux besoins de l'Eglise, être préoccupées du progrès du Corps mystique du Christ. La religieuse ne doit pas s'évader du monde, elle doit le transformer et le conduire au Christ par son exemple, ses paroles et ses actions.

"Jean XXIII disait aux religieuses (le 2 juillet 1962): "Oui, vous devez être spirituellement présentes à tous les besoins de l'Eglise militante, qu'Elle vous sente partout où votre contribution spirituelle est demandée pour le bien des âmes et aussi pour le vrai progrès humain et la paix universelle."

Après ces directives si sages et si pratiques, M. Robidoux, P.S.S., célébra la Messe Votive pour l'obtention et l'épanouissement des vocations religieuses. Au moment de l'Offertoire, les deux nouvelles novices s'approchèrent de la sainte table et déposèrent sur la patène, que leur présenta l'officiant, leurs hosties afin qu'elles soient consacrées avec la grande hostie du sacrifice. Ce geste n'était-il pas le symbole de l'offrande totale d'elles-mêmes avec le Christ, à qui elles veulent consacrer leur vie au service de son amour.

A la communion, religieuses, parents et amies prirent part au banquet sacré avec les deux heureuses élues. L'Action de grâces terminée, elle furent accueillies au parloir et reçurent les plus sincères félicitations des témoins émus de cette touchante cérémonie.

Transcona

Activités de la L.F.C.

Le soir du 12 février eut lieu l'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques du Conseil de Notre-Dame-de-l'Assomption.

Après la réception d'un nouveau membre et les cérémonies d'ouverture, un questionnaire traitant des divers devoirs, règlements et façons de présenter une motion fut distribué aux membres. Les questions furent présentées par Mme Bédard, qui était en charge de ce programme. Les remarques et commentaires de l'aumônier surent intéresser tous les membres.

Activités

Il y aura un shower pour l'Eglise le dimanche 24 février, à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale de Notre-Dame-de-l'Assomption. Que chaque dame de la paroisse se fasse un devoir d'y assister et d'y apporter un objet qui servira à l'organisation du bazar. Mme C. Bourgeois a bien voulu accepter la charge de cette entreprise.

Partie de cartes

Les amateurs de cartes pourront se réunir le dimanche soir 3 mars à la salle paroissiale pour y passer une belle soirée. Mme E. Lebleu est en charge de cette veillée.

Bazar

Le mercredi 3 avril aura lieu le bazar annuel. Les organisatrices, Mmes Marcel Fenez et Ulysse Lamoureux espèrent que les dames apporteront des idées originales et fourniront des objets pour en faire un beau succès. On invite tous les amis qui lisent ces lignes dans le journal, à venir à Transcona ce mercredi d'avril.

Assemblée annuelle de l'Union Nationale Française, le 12 février

Les membres de l'Union Nationale Française ont tenu leur réunion annuelle le mardi 12 février. Au cours de la séance, le rapport financier fut présenté, tel que vérifié par MM. Fontaine et Gydé.

Après la lecture des minutes, des rapports et du courrier, on passa à l'élection des officiers de la société.

M. Edouard Gourbil, qui, durant l'année écoulée, s'est dévoué pour la société, fut réélu président pour un autre terme. M. Roger Zwickel en est le vice-président. M. Léon Cancade reste trésorier de l'Union et Mme M. LeMaire, secrétaire.

Les élections terminées, M. E. Gourbil remercia l'assemblée de la confiance qu'elle lui faisait en l'élisant pour un troisième terme et promit de faire de son mieux pour que survive l'Union Nationale Française.

Il profita de la circonstance pour rappeler aux membres que les soirées dansantes, tenues dans la salle au numéro 191, avenue Provencher, continueront jusqu'à la fin de mai. Tous sont admis et tous reçoivent le plus chaleureux accueil.

Les personnes qui voudraient se joindre au cercle peuvent se procurer une carte de membre à la porte de la salle le samedi soir, ou en s'adressant à l'un des officiers de la société. Que les anciens membres se procurent la leur le plus tôt possible.

Mme Fairclough, erreur!

Il existe présentement une polémique au sujet du service postal dans l'Ouest canadien. Des citoyens de St-Boniface sont mécontents du fait que le ministère fédéral des Postes tolère que le courrier destiné à des gens d'un secteur de St-Boniface porte l'adresse de Winnipeg. Ce mécontentement est tout à fait naturel et nous ne pouvons que blâmer l'attitude du ministère des Postes à ce sujet.

Instinctivement, même au simple point de vue sentimental, les gens de St-Boniface font preuve d'un esprit de conservation louable. Au point de vue logique, ils ont encore plus raison de réclamer que les adresses postales correspondent à la réalité, c'est-à-dire aux limites d'une ville. De plus, le premier ministre provincial a déjà exprimé au ministère des Postes le désir que St-Boniface reste en dehors des zones de Winnipeg. De même, le président de la Chambre de Commerce de St-Boniface endosse fortement cette revendication. Enfin, des notables de cette dernière ville ont signé une pétition à cette fin.

Dans toute cette question, nous ne pouvons concevoir l'attitude de l'hon. ministre Fairclough: "Nous sommes entièrement **neutres**, et notre unique désir est de laisser aux intéressés le choix de la désignation qu'ils préfèrent. Si les usagers parviennent **à l'unanimité**, l'une des désignations disparaîtra, et le ministère des Postes sera satisfait du dénouement". Voilà une manière facile de s'en laver les mains.

On a beaucoup reproché dernièrement au gouvernement fédéral son indécision. Mme Fairclough confirme l'opinion générale. Nous croyons que la fonction d'un ministère consiste plus à donner justice qu'à demeurer sur la clôture en épousant la neutralité. Attendre l'unanimité est certes un moyen de s'assurer le plus grand degré de popularité, mais ce n'est guère là prendre ses responsabilités quand il s'agit de régler un différend où il y a inévitablement discordance.

Pour nous, cette dispute prend une signification particulière. Comme l'a déjà si bien dit l'hon. Roblin: "St-Boniface est un témoignage vivant de la présence française en cette partie de notre pays . . .". Vouloir morceler cette citadelle devient une double injustice.

Gérard BERNIER.
(Le Droit, Ottawa)

Décès

M. HERVE GAUTHIER

Le 24 janvier est décédé à Detroit, Michigan, M. Hervé Gauthier, âgé de 54 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Jessie; un fils, Roger, de Detroit; deux filles, Mme W. Reis, de Californie, et Mme A. Marshall, de Detroit; trois frères, Louis, de Winnipeg, Alfred, d'Angleterre, et Raymond, de Montréal; trois soeurs, Mme Yvonne Lavergne, de Baudette, Minnesota, Mme Jeanne Pariseau, de Winnipeg, et Mme Olive Auger, d'Edmonton.

Autrefois résidant de St-Boniface, M. Gauthier était bien connu dans cette ville.

* * *

M. J.-L. TRUDEAU

A l'hôpital général de St-Boniface, le vendredi 8 février, est décédé à l'âge de 76 ans, M J.-Lucien Trudeau, de 260, rue Dumoulin.

M. Trudeau naquit à Varennes, Qué., le 17 janvier 1887. Il vint s'établir dans l'Ouest en 1912 et en septembre 1918, il épousa Mlle Alma Désourdis, de St-Boniface.

M. Trudeau était médecin-vétérinaire pour le gouvernement dans le département de l'inspection des viandes. Il faisait partie du Cercle Ouvrier St-Joseph, de la Société St-Jean-Baptiste et de la chorale de la basilique depuis une quarantaine d'années.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Jean-Paul et Léonce, de St-Boniface; deux filles, Françoise (Mme Jim Cruice), d'Allemagne, et Thérèse (Mme Jean-Charles Lambert), de St. James; un frère, M. l'abbé Emery Trudeau, de Los Angeles, Californie; deux soeurs, Mme Albert Dansereau, de Montréal, et Mme Tancrède Choquette, de Varennes, Qué., et 13 petits-enfants.

Le service fut chanté en la basilique de St-Boniface le lundi 11 février, à 10 h. 30 par M. l'abbé Y. Boisvenue, assisté de MM. les abbés J.-P. Anctil et F. Desjardins, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Roland, Marcien et Albert Trudeau, Emile Désorcy, Marius Benoist et M. le Dr Lay.

L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

Remerciements

Les familles Trudeau, Cruice et Lambert remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par l'offrande de messes ou de fleurs, à l'occasion du décès de M. J.-Lucien Trudeau.

* * *

MME V. BOUTIN

Le 11 février est décédée à l'hôpital général de St-Boniface Mme Virginia Boutin, âgée de 76 ans, de 711, rue St-Joseph, St-Boniface.

Les prières furent dites dans la chapelle Green Acres et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface par M. l'abbé R. Prescott, vicaire. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

Née à Québec, Mme Boutin vécut à North Bay, Ont., avant de venir au Manitoba en 1900, où elle demeura à La Broquerie et Vassar jusqu'en 1946 puis à St-Boniface jusqu'à sa mort.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Aurèle; un fils, Jacques, de Winnipeg; une fille, Mme E. Bonot, de St-Boniface; six frères, Léon Savard, de St-Boniface, Ludger et Eugène, de La Broquerie, Henri, de New Westminster, Edmond, de Port Alberni, et Antonio, de St-Vital; cinq petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.



Le R. F. Albert Laurin, S.M., principal de l'Institut Collégial Provencher à St-Boniface, a reçu samedi dernier une montre d'or en reconnaissance de son dévouement aux corps de cadets du Manitoba. La présentation eut lieu aux baraques de Fort Osborne, par le capitaine H. Gowan Andrews, lors de l'assemblée annuelle de la section manitobaine des Cadets du Canada. Le major Laurin, instructeur des cadets de Provencher, reçut aussi un "parchemin" des mains du major-général John M. Rockingham, commandant en chef de l'armée dans l'Ouest canadien. A noter que le corps des cadets de Provencher est affilié aux Grenadiers de Winnipeg.

TRIBUNE LIBRE

St-Vital, Man.,
le 18 février 1963.

Monsieur le Rédacteur,

En votre excellent hebdomadaire nous lisions, en date du 4 janvier 1963, le fait divers suivant: "La campagne d'entrainement à la générosité dans l'archidiocèse de St-Boniface, connue sous le vocable: 'Part-à-Dieu', deviendra la forme permanente du support ecclésiastique. **Principe:** Une contribution équivalente à 5 pour cent des revenus hebdomadaires du diocésain, obligation pesant en justice. Ce système uniforme de dime mettra tous les fidèles sur un pied d'égalité, exception faite pour les paroisses ayant à supporter leurs propres écoles. Consultation faite d'un grand nombre de laïcs, en général, les hommes d'affaires approuvent ce plan".

Nous attendions des précisions. Les seules reçues depuis ont égard à l'exemption. Ainsi, à la basilique, $500.00 pour chaque enfant, à laquelle on a subséquemment ajouté $500.00 pour l'épouse. Ma propre paroisse, "jouissant" d'une école paroissiale, nous accorde une exemption de $300.00 par enfant, et c'est tout.

Imitant, en cela, les autorités diocésaines, passons outre sur les résultats pécuniaires et spirituels obtenus par la campagne "Spes". A la clameur publicitaire du début a succédé un silence morne, auquel nous nous attendions, d'ailleurs. Ainsi, nous vous ferons grâce de nos opinions peu flatteuses à ce sujet.

En marge du 5 pour cent

Examinons plutôt l'actualité du présent. Si nos hommes d'affaires ont travaillé laborieusement afin d'engendrer ce système de 5 pour cent, pesant en justice, égalité pour tous, etc., nous avons piètre opinion de cette "montagne en labeur". Devrions-nous plutôt respecter cette prudence innée pour leurs propres écus? Car, évidemment, ils n'étaient pas tous des "petits" salariés.

Ce système bien simple pèche par son extrême simplicité. Vouloir soustraire du petit salaire, peu fort probablement sur les questions de morale, l'équivalent de 5 pour cent de son revenu brut, et cela sous peine de sanctions, me semble une injustice manifeste.

Tandis que 5 pour cent d'un revenu de $12,000 par an ne donnera que peu de chance à ce "chameau" de passer par le trou de l'aiguille évangélique. Il y a, en plus, injustice à taxer le diocésain sur des sommes qu'il ne percevra même pas, tels: impôt sur le revenu, assurance-chômage.

Passons à la critique constructive. Comparez l'impôt sur le revenu avec le plan diocésain.

Cas typique: Salarié, marié, un enfant, plan de pension. En ma paroisse, cet individu recevra une seule exemption de $300.00. Ceci le met sur un pied d'égalité avec un célibataire. Ridicule, peut-être, mais il faut s'incliner devant telles décisions. Pater dixit!

Sur un revenu brut de $3,432 par an il versera 4.6 pour cent pour sa paroisse et seulement 3.3 pour cent pour l'impôt fédéral-provincial (1962), pour administrer tout un pays.

Prenons maintenant le même cas typique, mais avec revenu annuel de $12,000. (Et il y en a plus que l'on pense.) Dans ce cas, sa paroisse ne lui demandera que 4.9 pour cent tandis que l'impôt fédéral, fonctionnant sur un plan-échelle, rejoindra son homme par un taux de 15.8 pour cent.

Même si le plan fédéral n'est pas parfait pour le petit salarié, il est évident qu'il surpasse de beaucoup, en justice, le plan diocésain.

Nos hommes d'affaires, consultés en la matière, auraient pu examiner avec profit le plan fédéral afin d'en arriver à des conclusions plus équitables.

Une condition intéressante du plan de l'impôt sur le revenu prévoit une déduction maximum de 10 pour cent de son revenu pour fins charitables. Les individus, à revenu de $12,000 par an, ayant donné leur $1,200 en charités, payé un impôt de $1,900, n'auront qu'une pitance de $8,900 pour exister! Selon un mot célèbre dans le vieux St-Boniface d'autrefois: "Et nous, les capitalistes, qu'allons-nous devenir?".

Vous remerciant, Monsieur le Rédacteur, de votre hospitalité, bien à vous,

H. BERTRAND,
108, rue Ellesmere,
St-Vital, Man.

* * *

Winnipeg, le 15 février 1963.

M. le Directeur,

Ayant eu le plaisir d'assister à la "Soirée française" présentée par l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, je félicite les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie pour l'admirable travail de théâtre qu'elles ont accompli à l'occasion de cette présentation.

D'abord, félicitations sur le choix du texte et le thème de la soirée: "Notre héritage". Le texte était d'un naturel qui rendait vivants les personnages et les rapprochait de nous. C'est ainsi que doivent se perpétuer notre histoire et nos richesses culturelles, c'est-à-dire d'une manière vivante, à travers nous.

Ensuite, admiration pour le bon goût avec lequel ont été montés les tableaux. On a surmonté avec adresse trois des problèmes que les metteurs en scènes évitent plutôt que de s'y heurter, c'est-à-dire, 1) les rôles d'hommes joués par des femmes; 2) les jeunes personnes attaquant des rôles d'adultes car il est très difficile d'interpréter un personnage dont l'âge est au-delà du sien, et 3) le travail en scène avec les "toutes petites" qui dans ce cas-ci ont grandement contribué au charme du deuxième tableau. Les chants (quelle joie!) et danses bien exécutés. Les costumes et décors d'une qualité surprenante.

Les imperfections qui se sont révélées étaient certainement contrebalancées par l'intérêt apporté par chacune des participantes, qui, je le souligne "savait bien son rôle" . . . Quelques-unes manifestent un talent qui doit être encouragé.

Je déplore que cette "Soirée française" ne soit pas accessible à un plus grand public car il me semble qu'avec encore un peu plus de rodage elle pourrait s'établir un des spectacles historiques de notre théâtre canadien.

Je remercie l'Institut Collégial pour les moments charmants partagés avec ses étudiantes qui, par la magie du théâtre, ont appris et ont transmis le sens véritable d'un héritage.

Bien sincèrement,

Régine MARSH, présidente,
Association canadienne du Théâtre d'Amateurs.

* * *

St-Boniface s'assujettit au Métro

Monsieur le Rédacteur,

Pour des raisons pratiques, le Métro demande à St-Boniface de changer le nom de certaines rues et voici que l'administration à l'Hôtel de Ville y consent. Est-ce que St-Boniface est une ville, oui ou non?

Si oui, que nos échevins prennent courage et imposent en revanche à cette insolence de Métro (simple organisme utilitaire) de distinguer ces noms de rues équivoques en y ajoutant à la suite le noble nom de St-Boniface. Ceci permettra de rappeler davantage à ces fonctionnaires inconsidérés que St-Boniface est une entité civique, sujet à tout respect.

Est-ce qu'un père de famille demande à son voisin de changer le nom de son Joseph ou son Thomas pour les distinguer des siens portant le même nom? Ça serait ridicule!

Bien vôtre,

B. AUBRY.

La vie du Christ chantée en hindou

BOMBAY — Le R. P. Georges Proksch, S.V.D., écrit actuellement la vie du Christ en vers. Ceux-ci, suivant la méthode utilisée par les moines ambulants hindous, pourront être chantés au son des tambourins. Toute la partie narrative du récit pourra être donnée par une même personne, les paroles du Christ étant réservées à un deuxième chanteur.

Le Cinéma — Ma responsabilité

MUTINY ON THE BOUNTY: A II — Adolescents et adultes

Américain, 1962, 187 minutes. Ultra Panavision 70. Technicolor. Drame réalisé par Lewis Milestone avec Marlon Brando, Trevor Howard et Richard Harris, d'après le roman de Charles Nordhoff et James Norman Hall.

En avril 1788, le Bounty fait voile vers Tahiti, sous les ordres du capitaine Bligh. Au cours du voyage, la tyrannie du capitaine suscite l'animosité des hommes d'équipage. Après un séjour enchanteur à Tahiti, le navire repart avec une cargaison de plantes. Pour pouvoir arroser les arbustes, Bligh réduit la ration d'eau. Le lieutenant Fletcher Christian se révolte alors et prend la tête d'une mutinerie. Après avoir mis à la mer dans un canot, Bligh et les hommes qui lui sont restés fidèles, il va s'établir avec ses compagnons sur l'île Pitcairn.

Cette reprise a été réalisée avec de puissants moyens financiers. Le résultat est inégal cependant: si les séquences du début sont prenantes et décrivent bien la vie en mer, le reste traine en longueur, et la mutinerie est expédiée en quelques minutes. La valeur du film est surtout spectaculaire. Marlon Brando compose un peu trop son personnage, mais Trevor Howard est à tout fait convaincant.

Appréciation morale: Le film fait ressortir la nécessité d'une discipline à la fois ferme et tempérée. Les cruautés et la conduite libre des marins à Tahiti font réserver l'ensemble aux adultes et aux adolescents.

* * *

ALMOST ANGELS: A I — Tous

Américain 1962. 93 minutes. Technicolor. Documentaire romancé réalisé par Steve Previn avec Peter Weck, Sean Scully et Vincent Winter.

Toni est accepté par le choeur des Petits Chanteurs de Vienne, malgré l'opposition de son père. Doué par une voix remarquable, l'enfant devient vite le rival de Peter le premier soliste du choeur qui tente par divers moyens de nuire au nouveau venu. Cette opposition se change bientôt en amitié, grâce à la bonté de Toni qui aide Peter, dont la voix commence à muer, à rester dans le groupe assez longtemps pour participer à une tournée de concerts entreprise par les Petits Chanteurs.

A travers un scénario conçu pour un auditoire de jeunes, la compagnie de production de Walt Disney présente l'institution presque cinq fois centenaire des Petits Chanteurs de Vienne. L'ensemble est un plaisir pour l'oeil et pour l'oreille par suite des vues superbes du Danube et de la campagne autrichienne qu'offre le film comme du récital que présente ce choeur d'enfants. La mise en scène est honnête, les couleurs sont belles et les interprètes sont bien dirigés dans l'ensemble.

Appréciation morale: Les divers personnages de cette histoire toute naïve rivalisent entre eux de générosité et de compréhension.

* * *

GREAT WALTZ, THE: A III — Adultes

Américain, 1938. 103 minutes. Film musical réalisé par Julien Duvivier avec Fernand Gravey, Luise Rainer et Maliza Korjus.

Connaissant peu de succès dans ses premiers emplois, commis de banque et chef d'orchestre dans un café, Strauss est enfin remarqué par la célèbre cantatrice Carla Donner. Celle-ci fait connaître les opéras du musicien et lui offre maintes fois de partir avec lui. Mais Strauss reste fidèle à sa femme avec qui il recevra, un demi-siècle plus tard, les hommages de l'empereur François-Joseph.

La compagnie M.G.M. a reproduit une nouvelle copie de ce film, réalisé en 1938, pour le remettre en circulation. Même si les moyens employés par Duvivier pour créer une atmosphère poétique paraissent un peu vieillis et artificiels, la musique de Strauss reste toujours agréable à entendre. Traité avec goût et fantaisie, et interprété dans la note qui convient, ce film musical plaît davantage par la beauté des mélodies que par l'aspect biographique plutôt bâclé.

Appréciation morale: Une liaison discrètement traitée fait réserver le film aux adultes.

* * *

WALTZ OF THE TOREADORS: B — Adultes, des réserves

Britannique. 1962. 105 minutes. Eastmancolor. Comédie dramatique réalisée par John Guillermin avec Peter Sellers, Dany Robin et Margaret Leighton, d'après la pièce de Jean Anouilh.

Fitzjohn, un général à sa retraite dont la femme, Emily, garde la chambre depuis longtemps, se laisse aller à des amours faciles avec ses jeunes domestiques. Il n'abandonne pas pour autant Ghislaine, une Française qui est son amie depuis dix-sept ans. Cette dernière s'amène un jour bien décidée à forcer son soupirant à demander le divorce. Pendant que Fitzjohn a une entrevue orageuse avec son épouse, Ghislaine, se laisse conter fleurette par Robert, le jeune aide de camp du général. Fitzjohn la retrouve peu après dans les bras de Robert. Il songe un instant au suicide, puis se console avec une petite bonne nouvellement arrivée.

Assaisonnée, à la sauce anglaise, l'oeuvre d'Anouilh n'a pas trop mauvais goût. L'auteur en a élargi le rythme à la mesure des moyens du cinéma qu'il a su utiliser. Le côté satirique de la pièce a toutefois perdu à l'adaptation, au profit du burlesque. Les interprètes, notamment Sellers, sont excellents.

Appréciation morale: Malgré le ton fantaisiste du film, une grande légèreté de moeurs, la haine entre l'époux et un climat de pessimisme motivent de nettes réserves.

* * *

BOCCACCIO 70: Condamné — A Proscrire

Italien. 1961. 165 minutes. Eastmancolor. Film à sketches réalisé par Federico Fellini, Luchino Visconti et Vittorio De Sica avec Anita Ekberg, Peppino De Filippo, Romy Schneider, Tomas Milian et Sophia Loren.

La tentation du Dr Antonio: Un puritain part en guerre contre une affiche qu'il juge obscène. La nuit il fait un cauchemar où lui apparaît la femme présentée sur l'affiche. **Le travail:** Un aristocrate romain a été impliqué dans un scandale. Sa femme exige alors la rémunération d'une "call girl", chaque fois qu'ils auront des relations conjugales. **La loterie:** Une jeune femme qui s'offre comme prix dans une loterie foraine devient amoureuse et se refuse au sacristain qui avait gagné.

Aucun de ces sketches n'est tiré de l'oeuvre de Boccace comme le titre pourrait le faire supposer. La forme soignée et l'amertume contenue du sketch de Visconti font contraste avec le caractère un peu bâclé des deux autres. Le fantastique et l'exubérance dominent chez Fellini tandis que De Sica adopte un réalisme souvent grossier.

Appréciation morale: Ces trois sketches se situent au niveau du désir sexuel et comportent des images très audacieuses. S'il y a atténuation par le ton de comédie dans le premier, par contre le troisième croupit dans un climat proche de la bestialité. Le second pose un problème douloureux, mais à travers une nouvelle empreinte de pessimisme. **Du talent mal employé.**

Le Manitoba français en vedette à la télévision

Le Manitoba français a été porté à la connaissance de tous les auditeurs du réseau français de la télévision, mercredi soir, par le programme "Droit de Cité". Présentée par l'Assurance-Vie Desjardins, l'émission était centrée sur le problème de la survivance française moyennant l'école.

On y a vu des représentants des écoles du Précieux-Sang, de St-Emile, St-Pierre et Provencher, dont notamment le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., M. Léo Landry, Mme B. Champagne, MM. G. Gagné et M. Lancelot, ainsi que des parents et élèves.

Le programme a fait ressortir les difficultés financières des écoles paroissiales, les restrictions sur l'enseignement religieux et français dans les écoles publiques, la terrible pression du milieu anglais, les méfaits de l'urbanisation de la population française. Effet peu encourageant, surtout à cause de la faiblesse de certains participants à s'exprimer en bon français.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptation lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 26 février 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

1. Cas no 38-63 — **St-Boniface**
Demandeur: **Archibald Enterprise Limited** (propriétaire).
Objet: La permission d'aménager un terrain de stationnement pour l'immeuble-appartement de 53 logis qui sera construit sur le terrain situé du côté nord dans la cour exigée par le plan de ce site qui se trouve dans les classeurs au bureau du soussigné.
Propriété: Côté est de la rue Archibald entre les rues Elisabeth et Autumnwood.

2. Cas no 39-63 — **St-Boniface**
Demandeur: **John Swystun** (propriétaire).
Objet: La permission d'aménager un terrain de stationnement pour l'actuel immeuble-appartement de 16 logis, qui sera situé du côté sud dans la cour exigée par les plans qui se trouvent dans les classeurs au bureau du soussigné.
Propriété: 944, rue Archibald.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 5 mars 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

Cas no 53-63 — **St-Boniface**
Demandeur: **E. Lohr**, propriétaire.
Objet: La permission de diviser un terrain en trois lots de construction ainsi qu'il suit:
1. la permission de maintenir une demeure sur le lot de l'extrême nord, ledit lot devant avoir une largeur de 48 pieds et une superficie comprenant une demi-ruelle de 5,640 pieds carrés;
2. la permission d'ériger et de maintenir une demeure sur le lot du centre, ledit lot devant avoir une largeur de 40 pieds et une superficie comprenant une demi-ruelle de 4,603 pieds carrés; et
3. la permission de maintenir une demeure sur le lot de l'extrême sud, ledit lot devant avoir une largeur de 44 pieds et une superficie comprenant une demi-ruelle de 4,603 pieds carrés;
un lot d'une largeur de 50 pieds et d'une superficie de 5,000 pieds carrés est requis dans chaque cas.
Propriété: 727, rue LaFlèche.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La 3e assemblée annuelle de la Caisse Populaire "La Familiale"

"Allez de l'avant, tous ensemble, pour doubler les sociétaires et tripler l'actif!" Voilà la devise de la Caisse Populaire La Familiale pour l'an '63 telle que proposée par le président, M. Marcien Duhamel. Si on peut en juger d'après les rapports de 1962 et l'intérêt des membres présents à cette troisième assemblée annuelle, il est certain que ces paroles énergiques porteront fruit.

Ce fut au Club St-Michel, le jeudi 14 février dernier, que la Caisse Populaire La Familiale tint sa troisième assemblée annuelle. Un bon nombre des sociétaires adultes et quelques autres intéressés composaient l'assemblée, ainsi qu'un nombre d'invités d'honneur, tels que MM. les abbés Fernand Desjardins et Réginald Prescott et MM. René Toupin, Pierre Frossais et Maurice Labelle.

Bureau de direction

On récita tous ensemble la prière des coopérateurs avant de procéder à la présentation des rapports.

Le président, M. Duhamel, souhaita la bienvenue à tous et se dit heureux de pouvoir présenter le rapport du bureau de direction pour l'an '62. Cette caisse, après exactement 18 mois d'opération, a dans ces derniers douze mois presque accompli la devise du président. Il est remarquable, en effet, que l'actif de $6,140.92 et 64 sociétaires à la fin de 1961 a presque triplé et doublé respectivement à la fin de 1962 avec un actif de $17,151.53 et 118 sociétaires. Aussi le président fut enchanté de suggérer un boni de 3 pour cent.

Suivant la résolution prise à la dernière assemblée annuelle, un comité de propagande et d'étude sous la direction de M. André Gay fut formé. Ce comité prit sa tâche à coeur et fit mettre une annonce sur les ondes de CKSB chaque jour pendant les trois mois d'octobre, novembre et décembre; il mit en marche un concours de membres et il fut également responsable de l'organisation d'une assemblée instructive qui aida énormément les officiers, une assemblée des trois comités à laquelle M. Toupin avait eu l'obligeance de participer comme conférencier.

Il profita de l'occasion pour remercier l'ancien gérant, M. Roland Lachance, pour son bon travail accompli à la caisse avant qu'il ait dû résigner à cause de son emploi.

M. le président termina son rapport en montrant son appréciation aux officiers de la caisse qui prennent leur charge à coeur et surtout qui sont là chaque fois que le besoin se présente.

Autres rapports

M. Gérald Carrière donna le rapport du comité de surveillance et affirma que "le rapport financier 1962 tel que présenté par le gérant donne un aperçu réel de la situation financière de la caisse au 31 décembre 1962. Toutes les transactions que nous avons vérifiées sont en règle et suivant les pratiques générales de comptabilité approuvées et recommandées par le Service d'Inspection des Caisses Populaires du Manitoba". Il profita de cette occasion pour féliciter et remercier le comité des directeurs, le gérant toujours prêt à servir et tous les autres membres pour leur coopération.

Le rapport du comité de crédit fut ensuite présenté par son président, M. Patrick McCarthy. Celui-ci rapporte que l'année '62 les vit se réunir 25 fois sans compter les maintes autres démarches pour obtenir les renseignements nécessaires afin de pouvoir donner le meilleur service possible aux sociétaires-emprunteurs. Il est intéressant de constater qu'aucune demande d'emprunt ne fut refusée tandis que 53 prêts furent dûment accordés — un service formidable pour une jeune caisse. Le taux d'intérêt reste le même, soit 9 pour cent pour les prêts personnels et 6 pour cent pour les prêts-épargnes. L'Assurance-vie Desjardins couvre les prêts.

Avec sa bonne humeur et sa complaisance habituelle notre gérant, M. Joseph Beaulieu, donna les explications requises pour instruire les membres sur le rapport financier ou autres questions concernant la caisse populaire. Un peu plus tôt M. le président avait justement dit dans son rapport: "Vous voyez dans cet homme un vrai coopérateur, un ancien, un fondateur, un homme solide et dévoué qui ne compte ni les heures ni les jours, d'abord que c'est la caisse . . . Même si ça veut dire cent milles à bicyclette!". M. J. Beaulieu écarta gentiment ces mots de félicitations, affirma qu'il se fait toujours un plaisir de travailler pour la caisse, mais il ne manqua pas toutefois de faire sourire l'assemblée avec la remarque qu'il venait de se procurer une automobile.

Elections

On eut à élire cette année cinq officiers pour remplacer ceux sortant de charge dont trois directeurs, un du comité de crédit et un dernier du comité de surveillance. En voici donc les résultats: direction, MM. André Gay, réélu pour trois ans, Gérald Carrière, élu pour trois ans, et Roland Lachance, élu pour deux ans; crédit, M. Alexis Gendron, réélu; surveillance, M. Yves Rocan, élu.

Orateurs invités

Tout comme l'an dernier, l'inspecteur en chef du Service d'inspection des Caisses Populaires du Manitoba, M. Pierre Frossais, était des plus enchantés. Il félicita chaleureusement les responsables pour leur dévouement, leur coopération et leur beau travail et affirma que "c'est un vrai bon rapport, un excellent rapport pour une première année de fonctionnement!"

Convaincu comme il l'est du besoin du mouvement coopératif, M. Frossais ne manqua pas de faire partager à tous les fruits de son expérience et de son savoir par ses impressions, remarques et suggestions sur le C.C.M., l'Assurance-vie Desjardins, prêt-épargne, etc., pour le bénéfice de la caisse et de ses membres.

Le but premier de la caisse, c'est l'épargne et en deuxième lieu, l'emprunt pour l'entraide. L'épargne doit précéder le crédit, conséquemment plus l'on dépose, plus l'on donne dans la caisse, plus grande sera la chance de recevoir et d'être bien servi. Parmi les quelques moyens pour s'assurer une épargne, tels que suggérés par M. Frossais, le plus facile et le plus profitable est le petit montant, si minime qu'il soit, déposé régulièrement à la caisse.

* * *

M. René Toupin, gérant de la Caisse Centrale de St-Boniface et secrétaire-propagandiste du C.C.M., fut émerveillé des rapports de cette jeune caisse. "Trente assemblées des directeurs pendant l'année '62! Voilà la preuve concrète que les directeurs de La Familiale prennent leur tâche à coeur . . . c'est un record que nulle caisse populaire, à ma connaissance, ne peut réclamer!"

Comme propagandiste il donna un très intéressant compte rendu du travail du C.C.M. et expliqua comment les fonds de la cotisation étaient employés pour sauvegarder et protéger les droits des caisses populaires et pour faire de la propagande et de l'éducation en général.

"Malgré certaines difficultés de la Caisse Centrale de St-Boniface en 1962, je puis vous dire comme gérant, que cette année a été des plus fructueuses pour le bon fonctionnement de celle-ci."

"L'épargne est une vertu. Et la Caisse Scolaire est un moyen d'éducation sûr pour contribuer à l'avancement de sa caisse". Il est évident que M. Toupin prend à coeur le mouvement coopératif et qu'il mérite de sincères félicitations.

Fin de la soirée

Vers la fin de l'assemblée, M. Pierre Frossais gagna le prix d'entrée, soit une part qu'il donna généreusement comme fonds du prochain concours des jeunes. Le prix pour concours d'épargne fut également partagé par les deux gagnants, Robert et Andrée Champagne, tandis que les quatre parts pour le concours de membres furent gagnées par MM. André Dufault, André Boisjoli, Arthur Boisjoli, Arthur Therrien et Jos.-N. Fournier.

M. l'abbé R. Prescott donna le mot de la fin en répétant ces paroles profondes de Bossuet: "Dans le monde, les pauvres sont soumis aux riches et ne semblent être nés que pour les servir . . . Dans la sainte Eglise, les riches ne seront admis au royaume qu'à la condition de servir les pauvres".

L'assemblée est terminée, mais membres et amis continuèrent à jaser de "la caisse", en dégustant le délicieux petit goûter.

* * *

A une assemblée subséquente du comité de la direction, les fonctions furent ainsi distribuées: MM. André Gay, président, Marcien Duhamel, vice-président, Gérald Carrière, secrétaire, Léandre Laurin et Roland Lachance.

Le comité de crédit comprend MM. Alexis Gendron, Patrick McCarthy et Gérald L'Heureux, tandis que le comité de surveillance se compose de MM. Yves Rocan, Roland Bazinet et Stanislas Fiola.

Le gérant est toujours M. Joseph Beaulieu qui est à votre service les mardis et jeudis soir de 7 h. à 9 h. aux bureaux de "La Familiale", 654, rue St-Jean-Baptiste, angle de la rue Provencher.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Pour ceux qui veulent cultiver leur français, voici une nouvelle série en ondes à partir de lundi 25 février. Patronnées par le ministère de la Jeunesse du Québec et réalisées par Radio-Canada, ces émissions ont pour but la correction du français parlé ("joual") et s'adressent aux adultes aussi bien qu'aux élèves. La formule est nouvelle et vivante. Nous invitons donc les écoles à en profiter, ou les classes du moins. Elles passeront sur nos ondes trois fois par semaine: lundi, mercredi, vendredi, de 1 h. 45 à 2 h.

Potins

La jeune pianiste Michèle Hébert s'est fait remarquer dans son récital de lundi dernier. Nous lui souhaitons de revenir. Cette émission du lundi soir, à 7 h. 30, vous permettra d'entendre prochainement d'autres jeunes talents de St-Boniface: Betty Nadurak, Suzanne Corbeil, Michèle Valmont, etc.

Jean M. a certainement attendri les couche-tard, l'autre soir, en faisant tourner une version inédite de "Plaisir d'amour", puis "L'amour est mort" de Gilbert Bécaud. Le seul temps où l'on peut apprécier cette complainte d'ailleurs, c'est aux environs de minuit. J. M. sera désormais à la console le mardi soir, et Georges G. durant la période du midi.

Le radio-journal du réseau abuse parfois des correspondances. A une certaine époque, c'était Winnipeg à peu près tous les jours, et à propos de rien. Actuellement, c'est Paris. Samedi soir dernier, à 5 h., par exemple, il y eut trois envois de Paris dans un seul radio-journal.

Nos excuses aux troubadours modernes du collège. Il faut lire et prononcer: les "Nomades". Et nous espérons les revoir — avec moins d'accent sur les cymbales si possible.

Croyez-le ou non, la télévision était branchée au canal 6, lundi soir dernier, au "St-Boniface Hôtel", à l'heure de "Tous les cantons". Qui dira maintenant que le français ne fait pas de progrès au Manitoba?

Ste-Rose-du-Lac

Caisse populaire

Le 22 janvier 1963 eut lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire locale. Malgré un froid intense une vingtaine de membres s'y sont rendus. M. Chabalier, inspecteur provincial, ainsi que M. René Toupin, secrétaire et propagandiste de la Caisse Centrale de St-Boniface, étaient présents.

Dans son rapport, M. Auguste Pineau, président de la Caisse, souligna que les membres ainsi que l'exécutif ont étudié durant l'année différents moyens pour améliorer la Caisse, entre autre l'émission de chèques personnels. Ce projet fut remis à plus tard étant donné qu'il faudra attendre la construction d'un édifice pour loger les bureaux de la Caisse.

Un terrain fut acheté depuis lors et on entrevoit cette construction dans un avenir assez rapproché. Durant l'année 1962, un actif de $120,000 fut atteint. Les épargnes durant la même année sont restées à peu près au même point qu'en 1961, à savoir entre $17,000 et $18,000. Le fond de réserves est de $4,092.69. Dans les bénéfices non-répartis il y a $3,581.80. Durant l'année 1962, la Caisse a accepté 26 nouveaux membres. Quinze membres se sont retirés, dix d'entre eux étant partis de la paroisse et les cinq autres étant des abonnés de la Caisse scolaire.

Vu l'état financier de la Caisse, les directeurs ont recommandé à l'assemblée de payer 2½ pour cent sur l'épargne et 4 pour cent sur les parts sociales.

M. Léon Pineau, président du comité de crédit, a dit dans son rapport que 73 prêts furent accordés durant l'année 1962 se chiffrant à $68,648.50. Sur ces prêts, 61 ont été remis au complet pour un montant de $55,-420.35.

M. Guy Guillas, président du comité de surveillance, demanda aux membres de notifier le gérant de mettre leurs épargnes et intérêts en parts, ainsi leur profit serait plus grand, c'est-à-dire 4 pour cent au lieu de 2½ pour cent. Il a aussi fait remarquer que parfois il n'y avait pas assez de sécurité dans certains prêts, surtout en ce qui concerne des achats d'automobiles ou de machines agricoles, la dépréciation étant trop considérable dans l'espace de quelque temps.

Les trois membres de l'exécutif sortant de charge, à savoir M. J.-B. Maguet, directeur, M. Léon Pineau, président du comité de crédit, et le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., du comité de surveillance, ont été réélus. Le Père Alarie est maintenant président du comité de surveillance.

Sincères remerciements à MM. Chabalier et René Toupin pour leurs encourageantes paroles et pour leur intérêt en ce qui regarde l'avancement de la Caisse populaire de Ste-Rose-du-Lac.

Lorette

Divers

N'oubliez pas la partie de cartes du dimanche 24 février, qui aura lieu à la salle paroissiale à 8 h. p.m. Les organisateurs du district de Lorette Est vous promettent de beaux prix. Venez tous jouer au whist et au bingo tout en aidant les oeuvres paroissiales.

M. et Mme Damase Dupuis sont les heureux parents de leur quatrième enfant, une fille, née le dimanche 10 février. Félicitations.

Prompt rétablissement à M. Rosaire Jeanson et à Mme Aimé Landry qui sont de retour dans leur foyer après avoir subi des opérations à l'hôpital général de St-Boniface.

Promesse scoute

Le 3 février, à 7 h. 30 p.m., eut lieu l'initiation de 18 aspirants qui firent la promesse scoute.

Les initiés sont Richard Balaz, Louis Bohémier, Ralf et Victor Carlson, David Degagné, Alain Desmarais, Alain Desrochers, Denis Ferland, Raymond et Roland Fontaine, Paul Grégoire, Laurier Hamoline, Marc Jacques, Brian et Robert Jeanson, Joseph Lacasse, Louis Mondor, Henri Richard, Gilbert Ross et Gérald Vincent.

La cérémonie commença à l'église, où s'étaient réunis un bon nombre de parents et amis, sous la direction de MM. Antonin Jacques et Denis Bohémier, comme chefs, et Marc Jacques, comme chef assistant. Au sortir de l'église, tous se rendirent à la salle, où les scouts firent leur promesse.

Tout se fit avec dévotion dans un ordre parfait, ce qui toucha profondément les assistants.

Ensuite, sous la direction des chefs et de M. l'aumônier, il y eut chants et musique, suivis d'un goûter genre buffet. Un merci tout spécial aux chefs Antonin Jacques et Denis Bohémier.

* * *

Çà et là

L'équipe de ballon-panier de l'école secondaire de Lorette s'est montrée débordante d'enthousiasme lorsqu'elle a joué contre les équipes des autres écoles de la division La Seine: La Broquerie, St-Adolphe, St-Norbert. Sur six joutes, elle en est toujours sortie victorieuse.

Les joueurs sont Claude et Bernard Bohémier, Roland Lebrun, Denis Ross, Lewis Meconse, Grant Norman, Richard Jobb et Bill Ritchie; l'arbitre, Félix Jeanson, et le compteur des points, Léo Beaudoin. Félicitations à cette équipe ainsi qu'à son instructeur, M. Maurice Emond.

Prompt rétablissement aux malades qui ont fait un séjour à l'hôpital: MM. Urbain Marcoux et Guy Tétreault, Mlles Cécile Jeanson et Simone Raynaud.

Le dimanche 17 février avait lieu l'ouverture de la Semaine des Vocations. Les cinq Jeannettes, neuf guides et 30 scouts occupaient la place d'honneur, dans l'église, où ils ont assisté à la grand-messe, revêtus de leurs uniformes.

M. l'abbé G. Lévesque, vicaire, chanta la messe. Les servants étaient des scouts, eux aussi en uniforme.

Retour de voyage

M. et Mme Thuribe Ross sont revenus enchantés de leur voyage d'un mois à Vancouver, C.-B., où ils ont visité leurs enfants, parents et amis et anciens de Lorette.

Petite Note

M. Auguste Pichette, de 369, rue Desautels, célébra son 78e anniversaire de naissance le 4 février. Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants se réunirent à sa résidence pour lui offrir leurs meilleurs voeux.

Au Collège de St-Boniface

Les prêtres du diocèse se réunissent de nouveau pour étudier les problèmes du Collège de St-Boniface

Le mardi 12 février eut lieu la deuxième réunion des prêtres du diocèse de St-Boniface. Près d'une quarantaines de prêtres avaient répondu à l'invitation des autorités du collège. La séance d'étude était sous la présidence de M. l'abbé Raymond Roy, curé de Holy Cross. La discussion fut menée de main de maître et les participants purent intervenir à leur gré au cours des débats.

Au début de la séance, le président fit bien remarquer qu'il s'agissait d'étudier les problèmes **actuels** du collège et qu'il n'était pas question de remonter 10 ans ou 20 ans en arrière, le but de la réunion étant de faire la lumière sur les problèmes qui se posent présentement ou qui se présenteront dans un avenir rapproché.

Le R. P. Alfred Ducharme, S.J., professeur de religion en Belles-Lettres, fut chargé de transmettre à l'assemblée le résultat des délibérations du comité qui avait pour mission de recueillir des données plus précises sur l'enseignement de la religion au collège. Après avoir écouté la lecture du rapport, l'assemblée reprit article par article les différents points du règlement concernant la vie religieuse au collège: heures de prières, messe obligatoire ou libre pour une certaine catégorie d'élèves, prédication, liturgie, mouvements religieux para-scolaires, etc. Tous purent constater comment avaient évolué le règlement et les programmes, évolution dirigée sans cesse vers une meilleure adaptation à la psychologie des étudiants.

La deuxième partie de l'agenda posait simplement une question que l'assemblée devait discuter: "Le collège de St-Boniface répond-il aux besoins de la communauté qu'il prétend servir?"

Les prêtres, pasteurs de paroisse, furent amenés à définir leur propre communauté; constitution ethnologique et linguistique, évolution rapide vers la "défrancisation".

Il paraissait évident après ces interventions que les besoins de la communauté deviennent de plus en plus urgents: revigorer les positions canadiennes françaises à tous les niveaux: famille, école et milieu social.

Tous sont d'accord qu'il faut des institutions fortes. Le collège, par son caractère exclusivement français, joue un rôle important mais il ne saurait suffire à lui seul aux besoins qui se font de plus en plus exigeants.

L'assemblée n'eut pas le temps de se prononcer sur les moyens pratiques d'aider le collège à remplir efficacement son oeuvre. Il fut alors proposé qu'on organise une nouvelle réunion conjointe avec les laïques afin d'éveiller leur attention sur ces différents problèmes, d'obtenir une collaboration plus efficace.

(On publiera dans un prochain numéro un communiqué sur "La religion au collège".)

Profession religieuse de cinq novices Soeurs Grises

Cinq novices ont fait profession le 15 février à 4 h. p.m.: les Soeurs Annette Lamarche, de Makwa, Sask., Juliette Thévenot, de Somerset, Man., Marie-Anne Lavoie, de St-Albert, Alta, Isabelle Lajoie, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., et Lise Turcotte, de North Bay, Ont., en présence de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, assisté de M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, M. l'abbé Léonce Aubin, maître de cérémonies.

Etaient aussi présents au sanctuaire, M. Robert Robidoux, P.S.S., les RR. PP. A. Montpetit, C.Ss.R., curé de Ste-Anne-des-Chênes, et son vicaire, L. Gagnon, C.Ss.R., et J. Schewibius, O.M.I. Un grand nombre de religieuses, de parents et d'amies avaient pris place dans la nef, trop petite pour la circonstance.

S'inspirant d'un ouvrage du cardinal Suenens: "Les religieuse dans le monde d'aujourd'hui", Son Exc. Mgr Baudoux posa la question de Paul sur le chemin de Damas: "Qu'est-ce que le Maître attend de la religieuse d'aujourd'hui, comme de celle d'hier et celle de demain? . . . Que désire-t-Il de vous, jeunes filles, ici présentes? . . . La réponse est la même pour chacune: Le don de soi-même par une plus grande union au Christ qui, par le sacrifice de la messe, sera présent sur l'autel aujourd'hui, ce 15 février, comme au jour du premier Vendredi Saint. Jésus est venu sur la terre pour honorer son Père et sauver les âmes. Pour la religieuse, c'est tout ce qui est absolu, le reste est relatif. Atteindre les âmes dans le monde où elle se trouve et dont pourtant elle ne fait pas partie."

Son Excellence spécifia un élément de la vie religieuse: "La vie commune". On dit: "La vie religieuse a fait son temps et doit céder la place aux Instituts Séculiers". C'est absolument faux. L'Institut Séculier ne remplace pas les Ordres Religieux, il s'y ajoute, il ne peut remplacer ce qui est irremplaçable . . . Il faut que les congrégations religieuses soient partout dans le monde entier, la forme la plus pure du don de soi, "un témoignage du Christ". Sans doute, elle comporte bien des sacrifices, mais il n'y a pas de sainteté sans grands risques. Le Christ est mort sur la Croix, "risque suprême", allez mourir pour sauver les hommes.

Son Excellence célébra ensuite la messe votive pour les professions religieuses, que toute l'assistance dialogua avec lui. A la fin du dernier Evangile il entonna un vibrant "Te Deum" que tous chantèrent avec piété pour remercier Dieu des grâces de choix octroyées à ces nouvelles Professes, qui n'ont plus qu'un désir: répondre aux besoins de l'Eglise dans les vastes champs d'apostolat confiés aux Soeurs Grises, filles de leur bienheureuse fondatrice, surnommée "Mère de la charité universelle".

Sainte-Marie

Partie de gouret

Les parties et les victoires se multiplient tant pour le club Ste-Marie I que pour Ste-Marie II. St-Eugène, Fort Garry, ainsi que les parents, sont tombés devant les clubs des jeunes sous la tutelle de M. l'abbé Roland Bélanger, curé. La partie du samedi 16 février entre Glenlee et Ste-Marie II fut déclarée nulle à cause d'une bataille qui commença lorsqu'un monsieur de Glenlee frappa Peter Spronken à la figure avec son bâton. Peter fut transporté à l'hôpital général St-Boniface par M. le curé. Il dut recevoir sept points sur la lèvre pour fermer la blessure.

Partie de ballon-balai

M. Denis Lafrenière et son club d'hommes lancèrent un défi aux jeunes de l'école Ste-Marie, le dimanche 17 février. La partie assumait parfois le style "Schmockey" plutôt que partie organisée. Une période additionnelle fut jouée pour trouver les vainqueurs à la partie égale de 3-3. Les jeunes encore ici ont remporté. Les joueurs étaient très heureux de prendre le café, servi par Mmes D. Lafrenière et P. Lemoine. MM. D. Lafrenière et Raymond Frey ont tous deux reçu de légères blessures à la figure. Il faut aussi signaler que MM. Louis Vincent et Léopold Grouette, anciens paroissiens de Ste-Marie, maintenant de Lorette, étaient de la partie.

A l'école

Les enfants de l'école ont joui de cinq jours de congé, commençant le mercredi 13 février, lors du congrès des institutrices. Le lundi suivant, les élèves célébraient la fête patronale de l'école, remise du 8 décembre. Un d'entre eux, toutefois, ne trouva pas beaucoup de plaisir dans ce congé. Denis St-Onge avait reçu le mercredi midi trois coupures à la figure qui demandèrent plus d'une douzaine de points pour les fermer. Ses jeunes compagnons de classe lui firent parvenir des cartes de St-Valentin, de prompt rétablissement et une boîte de friandises. Sa maîtresse de classe, la Rév. Sr Marie-Stella, et la Rév. Sr St-Louis, principale, ont montré un grand dévouement, obligeant même le déplacement des élèves des 7e et 8e années. Denis et ses parents les en remercient.

Partie de cartes

Le dimanche 24 février aura lieu la troisième partie de la série courante. En charge: Mme John Thierman et ses aides, Mmes Roger Sabourin et Norbert Tétrault. Elles demandent au groupe qu'elles représentent de bien vouloir leur faire parvenir les prix à bonne heure. Tous les paroissiens et leurs amis sont invités à leur porter main-forte. La partie commencera à 8 h. p.m. et sera suivie d'une collation, la dernière avant le carême. Bienvenue à tous.

Caisse Populaire

Le mercredi 27 février, à 8 h. p.m. aura lieu à l'école Ste-Marie l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. Les membres et toutes les personnes intéressées sont priées d'y assister. Il faut au moins quinze membres présents pour avoir quorum.

Parties de gouret à venir

Le dimanche 24 février verra deux parties de gouret à Ste-Marie: une entre le Club no 2 du Grand Séminaire et Ste-Marie II à 3 h. 30 p.m.; l'autre entre Ste-Marie I et le Jardin de l'Enfance Langevin.

Le dimanche 3 mars, Ste-Marie II donnera aux parents la chance de reprendre leurs élans!

Prétendre contenter ses désirs par la possession, c'est compter qu'on étouffera le feu avec de la paille. — Proverbe chinois.

Petite Note

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital général de St-Boniface tiendront une assemblée générale à l'auditorium de l'hôpital à 1 h. 30 p.m., le lundi 25 février 1963. L'orateur invité sera M. H. W. Robbins, qui traitera de l'industrie pharmaceutique. On y servira des friandises.

(Communiqué)

St-Claude

Décès

Le mardi 5 février est décédé à l'hôpital Princess Elizabeth M. Joseph-L. Lacroix, de St-Claude. M. Lacroix, qui avait passé toute sa vie à St-Claude était âgé de 64 ans.

Le service funèbre fut chanté en l'église de St-Claude le vendredi matin 8 février par M. l'abbé J.-M. Gagné.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Arthur et Hervé; une fille, Lorraine (Mme R. Hebb), ainsi qu'un petit-fils, Michel Lacroix.

Les services rendus par M. Lacroix comme secrétaire de l'Union des Fermiers de St-Claude seront manqués par ses concitoyens.

QUINQUAGÉSIME

J'aurais beau posséder le don de prophétie et pénétrer tous les mystères et toute la science, j'aurais beau avoir assez de foi pour transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. (I Cor. 13, 2)

Société Catholique de la Bible

Ste-Agathe

Assemblée de l'A.P.M.

Une assemblée de l'Association de Parents et Maîtres eut lieu le mercredi 13 février à l'Institut Collégial. Après la prière d'ouverture, le président, M. Hector Bahuaud, souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance. La secrétaire, Mme Albert Dorge, lut les minutes de la dernière assemblée.

M. Bahuaud présenta M. Léon Courcelles, président du comité des loisirs, modérateur pour le forum qui suivit. Prirent place à la table de discussions, Mlles Pierrette Goulet, Laurette Guillou et Claire Nolette, MM. Ronald Lecuyer et Louis Palud. Cinq questions furent posées aux jeunes au sujet des rencontres entre garçons et filles. Leurs réponses furent très logiques et tout à fait raisonnables.

On a insisté sur la compréhension mutuelle entre parents et enfants. Après avoir entendu le point de vue des jeunes, les parents se réunirent en groupe pour étudier les mêmes questions et y répondre à leur tour. En discutant certaines questions qui concernent les jeunes et leurs problèmes, on ne les résout pas du coup mais on s'entraide à les rendre moins épineux.

A l'issue des discussions, M. l'abbé A. Couture, curé, donna quelques conseils. Il dit que plus les parents seront conscients de leur noble tâche de bien élever leurs enfants et plus ils feront d'efforts pour y parvenir, plus il y aura de compréhension entre eux.

MM. Elie Dorge, L. St-Vincent et quelques autres firent des suggestions pour organiser des loisirs dans la paroisse. Ceci aiderait à retenir jeunes et moins jeunes ensemble, chez nous.

La soirée se termina par un goûter et de la franche causerie entre parents, maîtres et maîtresses.

Çà et là

Le vendredi 15 février, M. Paul St-Onge partait pour un voyage en Californie avec M. Aurèle Dorge et M. et Mme Richard Dorge.

Condoléances

Les paroissiens de Ste-Agathe offrent leurs sincères condoléances à Mmes Ida Lemoine, Orise Joyal et Rose Guertin, qui ont perdu leur soeur, Florence (Mme Pierre Jutras), de Letellier, décédée à l'hôpital de Morris le jeudi 14 février. Mme Jutras était native de Ste-Agathe.

Malades

M. Marcel Baudry est patient à l'hôpital général Saint-Boniface où il a subi une opération le vendredi 15 février. Prompt rétablissement à ce malade ainsi qu'au bébé de M. et Mme Télesphore Dorge, qui est aussi patient à St-Boniface.

Ste-Amélie

Félicitations à M. et Mme Lucien Neault pour la naissance d'un fils le mercredi 13 février, à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Prompt rétablissement à Mme Adèle Desjardins, patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 12 février.

Félicitations à M. Nestor Lepla à l'occasion de son 75e anniversaire de naissance, le lundi 11 février.

Félicitations aussi à Mme André Pinette, gagnante du concours "Encore" du poste de radio CKDM de Dauphin. Elle recevra un approvisionnement de savon en poudre "Encore" pour un an.

M. et Mme Georges Burelle, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Georges Verhaeghe, durant la dernière fin de semaine.

M. Benoît Pinette, de Winnipeg, a passé samedi et dimanche derniers chez ses parents, M. et Mme Fred Pinette.

M. et Mme Marc Marion, de St-Boniface, en visite chez les parents de Mme Marion, à Shergrove, Man., assistèrent à la messe à Ste-Amélie, dimanche dernier.

Bingo

Le bingo du 17 février, organisé par les membres du comité de construction, fut un réel succès. Grand merci à tous ceux et celles qui y ont participé malgré la température assez froide. Les gagnants furent comme suit: Mmes E. Soucy, André Pinette et Philibert Labelle, MM. A. Stomp, Albert Fayant et Terry Vandenbosch, Mme Eglantine Callewaert (2 fois), M. Georges Verhaeghe, (Mme J. Pinette et M. Lionel Fayant se sont séparé un dollar, n'ayant couvert aucun numéro.), MM. Arthur Gagnon, P. Labelle et Georges Zastre; 1ère partie de $10, M. Georges Vandenbosch, 2e, M. Rosaire Gagnon. Le prix d'entrée fut gagné par M. I. Pelletier.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques ont vendu du café et des beignes durant l'intermission. Grand merci aux gens de Ste-Rose, Dauphin et Ebb & Flow, qui viennent toujours encourager la paroisse.

La résidence Sainte-Thérèse d'Otterburne reçoit $16,773.

Le gouvernement provincial vint d'accorder un octroi de $16,-773 à la Résidence Ste-Thérèse d'Otterburne, hospice pour vieillards que dirigent les Soeurs de la Providence, vient d'annoncer l'hon. George Johnson, ministre intérimaire du Bien-être.

Le ministre a dit que le programme de rénovation de cette Résidence, au coût de $50,000, permettra l'installation d'un ascenseur électrique, de salles de loisirs à chacun des trois étages de l'édifice, d'une salle à manger et de facilités récréatives pour les vieillards résidants. L'octroi gouvernemental supplémentaire, précise M. Johnson, comme d'autres octrois accordés ces derniers mois, révèle le nouvel aspect de l'assistance gouvernementale aux foyers de vieillards à travers la province.

Ces octrois supplémentaires pourvoient environ un tiers du coût de construction et de rénovation pour espace et facilités sociales ou récréatives, facilités qui aident grandement les vieillards à demeurer actifs et en meilleure santé.

La Résidence Ste-Thérèse, autrefois une institution scolaire pour enfants, a été transformée en foyer pour personnes âgés de 1956 à 1959. Le gouvernement provincial avait accordé alors un octroi initial de $48 800. Cette résidence peut recevoir 38 personnes âgées.

Dunrea

Activités au curling

Il y eut sur la glace du curling, surtout pendant quelques jours, une activité fébrile puisque 18 équipes de dames, dont 9 de cette localité, se sont disputé les prix pour le championnat du curling. Les autres équipes venaient de différents endroits environnants, même de Brandon.

Mmes René Côté et Richard Rondeau furent parmi les équipes gagnantes mais la plupart des autres étaient de l'extérieur.

Un excellent souper fut servi à la salle paroissiale à toutes les concurrentes le mercredi soir 13 février. Ce bonspiel prit fin le jeudi 14 février.

Il y eut loterie d'une jolie couverture, dont le profit alla au bonspiel. M. l'abbé C. Vachon, curé, fut l'heureux gagnant.

Les vendredi et samedi 15 et 16 février, ce fut au tour des jeunes à exercer leurs talents sportifs, et là encore la glace du curling résonna de l'enthousiasme de cette jeunesse, qui exécuta des exercices de gymnastique des plus variés sous les regards amusés de nombreux spectateurs.

Çà et là

M. et Mme J.-S. Boulet, accompagnés de M. l'abbé Vachon, curé, et de Mlle Bertha Langlois, se sont rendus à Winnipeg le lundi 18 février dans le but d'assister à la séance du Cercle Molière.

L'humble correspondante de Dunrea fait des excuses à Mme Clara Fifi, pour l'avoir involontairement fait vieillir d'une couple d'années dans la chronique précédente.

M. et Mme Martial Lussier recevaient récemment la visite de M. Rodrigue Lussier, de Somerset, arrivant d'un voyage dans la province de Québec, ainsi que celle de M. et Mme Jos. Lesage, aussi de Somerset.

St-Georges

Partie de cartes

Le dimanche 17 février eut lieu une partie de cartes. Le premier prix au whist pour les dames fut gagné par Mlle Yolande Lemire, et le deuxième alla à Mme Ernest Dupont. M. Paul Boulet fut l'heureux gagnant du premier prix des hommes, et M. Albert Vincent remporta le deuxième.

A la loterie, Mme Honoré Dupont gagna le premier prix et Mlle Solange Desautels remporta le deuxième.

Un cordial merci aux organisateurs et à ceux qui ont bien voulu les encourager.

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Isidore Dupont qui est patient à l'hôpital général de St-Boniface.

Prompt retour à la santé à M. Théodore Dupont, qui est en convalescence chez lui après avoir passé quinze jours à l'hôpital général de Winnipeg.

Baptêmes

M. et Mme René Raymond sont les heureux parents de jumeaux, Pierre-Narcisse-Marie et Paul-Grégoire-Marie, nés le 2 février et baptisés par M. l'abbé Pierre Raymond, le 17 février. Parrains et marraines, M. Neils Bordal et Mlle Ada Guimond et M. et Mme Adrien Bérard, de St-Boniface.

M. et Mme Jean-Paul Caya sont les heureux parents d'un fils, Denis-Maurice-Joseph, né le 23 janvier, et baptisé le 27 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Dupont.

District Scolaire Consolidé de St-Jean-Baptiste No 2362

RAPPORT FINANCIER

pour l'année se terminant le 31 décembre 1962

Bilan du fonds de capital
au 31 décembre 1962

ACTIF

Edifice au prix coûtant		$ 81,225.81
Equipement au prix coûtant:		
Ecoles	$10,653.80	
Autobus	7,787.00	18,440.80
Fonds de réserve (trés. prov.)		6,093.41
Dû du fonds de revenu		175.00
		$105,935.02

PASSIF

Débenture (principal seulement)	$ 39,539.44
Solde — Placement en actif capital (excédent de l'actif sur le passif)	66,395.58
	$105,935.02

Bilan du fonds de revenu
au 31 décembre 1962

ACTIF

Argent en mains		$ 4,901.75
Comptes à recevoir:		
Octrois d'opérations combinés	$19,398.03	
Taxes recevables	7,319.68	
Dû d'autres districts scolaires	4,165.56	30,883.27
Dépôt sur autobus		369.00
		$ 36,154.02

PASSIF

Comptes à payer:	
T.R.A.F. — des instituteurs et district scolaire	$ 1,018.00
Autres comptes à payer	795.72
Dû au fonds de capital	175.00
Fonds de réserve	646.00
Surplus (excédent de l'actif sur le passif	33,519.30
	$ 36,154.02

Rapport des vérificateurs

Nous avons examiné les bilans du District Scolaire Consolidé de St-Jean-Baptiste No 2362 au 31 décembre 1962 — bilan du fonds de capital et bilan du fonds de revenu — et le fonds de revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, les bilans — bilan du fonds de capital et bilan du fonds de revenu — et le fonds de revenus et dépenses présentent équitablement la situation financière de votre District Scolaire au 31 décembre 1962, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Signé à St-Jean-Baptiste, Manitoba, le 11e jour de janvier 1963.

Rapports approuvés:

M. Aimé Barnabé, président — Forest, Guenette et Cie
M. Pierre Baril, sec.-trés. — Comptables agréés et vérificateurs.

Fonds de revenus et de dépenses
année terminée le 31 décembre 1962

Revenus

	Evaluation budgétaire	Revenu actuel	Excédent budgétaire ou déficit*
Octrois d'opérations combinés (brut)	$52,640.62	$ 49,070.40	$ 3,570.22*
Octrois à capital	2,200.00	6,272.20	4,072.20
Autres octrois	1,000.00	5[illegible].69	471.31*
Taxes spéciales	16,426.88	16,426.88	
Octrois — autres districts cons.		435.58	435.58
Surplus — autres districts cons.		883.00	883.00
Total des revenus	72,267.50	73,616.75	1,349.25
Surplus de l'année précédente		34,252.30	34,252.30
	$72,267.50	$107,869.05	$35,601.55

Dépenses

	Evaluation budgétaire	Dépense actuelle	Excédent budgétaire ou déficit*
Salaires des instituteurs	$39,260.00	$ 36,344.67	$ 2,915.33
Fourniture de classe:			
a) Académique	1,180.00	2,027.57	847.57*
b) Bibliothèque	440.00		440.00
c) Manuels	1,000.00	528.69	471.31
Entretien et opération des écoles	7,187.50	6,294.10	893.40
Administration	1,600.00	1,674.42	74.42*
Transportation	16,000.00	14,549.72	1,450.28
Autres dépenses	100.00		100.00
Dépenses capitales:			
Débentures — principal	3,079.12	3,079.12	
Débentures — intérêt	1,917.83	1,917.83	
Fonds de réserve — (trés. prov.)	503.05	503.05	
Autobus		6,787.00	6,787.00*
Ajustements — octrois de 1961		643.58	643.58*
Total des dépenses	72,267.50	74,349.75	2,082.25*
Surplus au 31 décembre 1962		33,519.30	33,519.30
	$72,267.50	$107,869.05	$35,601.55

St-Charles

Décès

Le 29 janvier, Mme Marguerite Morrissette, de 85, rue McLean, est décédée à l'hôpital général de Winnipeg, à l'âge de 89 ans.

Les prières furent dites au salon funéraire McGee et le service funèbre fut chanté en l'église de St-Charles le samedi matin 2 février. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Charles.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Auguste, Alfred, Achille, Bernard et Georges, tous de Winnipeg; 16 petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Son époux, Francis, l'a précédée dans la tombe en décembre 1962.

Haywood

Çà et là

Le bingo du 3 février ne fut pas un succès à cause du temps froid.

Le vendredi 8 février, Mme B. Gautron, en visite chez son fils, Charles, à St-Vital, alla avec lui et son épouse chez sa soeur, Mme A. Lambert, de Grand Rapids, Minn. Ses deux frères, Elzéar Lagimodière, de Lorette, et Léo, de Lynn Lake, les accompagnaient.

Mlle Yvette Souque se remet à la maison paternelle d'une chute qu'elle fit sur les rues glacées de Winnipeg.

Le dimanche 18 février, il y eut bingo à la salle paroissiale. Il y avait bonne assistance mais le gros lot ne fut pas gagné.

M. Jarief Aymont reçoit des traitements à l'hôpital Deer Lodge depuis trois semaines.

Mme J. Bergeron eut la visite de ses enfants en fin de semaine: M. et Mme Robert Bergeron, d'Elm Creek, M. et Mme Gerry Deslauriers, de Headingley, M. et Mme Alex. Vielfaure, de Somerset, M. et Mme Roy McMillan, de Portage-la-Prairie, et M. et Mme A. Salter, de Stephenfield.

St-Malo

Fête de M. le curé

Le dimanche soir 10 février avait lieu à la salle paroissiale une soirée musicale en l'honneur de la fête de M. l'abbé David Roy, curé. Cette plaisante soirée, sous l'habile direction du personnel enseignant, charma beaucoup l'auditoire.

A M. le curé et aux nombreux parents vint se joindre M. Antonin Duhamel, visiteur d'écoles du Manitoba. Le programme se déroula comme suit: "O Canada", chanté par toute l'assistance; un groupe de jeunes musiciennes interprétèrent "Marche militaire" et "Gavette"; voeux au dévoué pasteur à l'occasion de sa fête, sous la maternelle direction de Mme Arpin; les benjamins firent entendre "En traineau" et "Les petits chats"; Michelle Gosselin interpréta gracieusement son rôle à venir — une berceuse; les élèves de la 4e année ont révélé les beautés du rôle du prêtre; un chant, "Par le petit doigt", fut mimé par les 2e, 3e et 4e années; l'histoire de "La chèvre de M. Seguin" fut racontée par Marthe Forest en l'hommage de M. le visiteur d'écoles; une saynète, "L'écho", fut jouée par l'élément masculin de la 6e année; un chant, "Belle alouette grise"; un trio composé de Maurice Arpin, Régis Gosselin et Martial Marcotte interpréta "Les marionnettes", ceci dédié à M. le curé; "Notre joie" et "Le roi Arthur", présentés par les filles des 7e et 8e années; Jeannine Hamonic, Simone et Cécile Tétrault jouèrent deux morceaux d'accordéon, "The Band Played On" et "Memories of Portugal"; la scène, "Il n'y a plus d'enfants", tirée de la comédie-ballet "Le malade imaginaire" de Molière, jouée par Guy Maynard et France Hébert; les artistes, Mlle Camille Forest, soliste et soprano, Mlle Estelle Péloquin, alto, Raoul Forest, ténor, et Gaétan Gosselin, basse, présentèrent le chant "Evangéline"; et enfin "Un appel téléphonique" interprété par Yvan Gosselin. La maitresse de cérémonies était Mlle Carmelle Hébert.

M. le curé félicita les participants, parents et amis venus et remercia les jeunes pour une soirée si agréable. M. Duhamel les encouragea ensuite de mettre du français dans leur vie et offrit ses voeux de fête à M. le curé.

Retour du Congo

Le signaleur Maurice Hamonic, fils de M. et Mme Robert Hamonic, de St-Malo, était parmi les soldats canadiens qui ont quitté le Congo par avion militaire, la semaine dernière, après avoir servi avec l'Unité des Signaleurs Canadiens dans les forces des Nations unies.

Lors d'une grande cérémonie qui marqua le départ des soldats canadiens à Léopoldville, capitale du Congo, le colonel W. S. Hamilton, d'Ottawa, le commandant de l'Unité des Signaleurs, remit au signaleur Hamonic la médaille congolaire des Nations unies.

Cette Unité des Signaleurs Canadiens s'occupait des communications militaires des Nations unies au Congo depuis le mois d'août 1960. La majorité des membres du contingent canadien demeuraient à Léopoldville, capitale de la république, où ils avaient la responsabilité d'un centre de messages, d'un centre de relais de communication et d'une centrale de téléphone. Mais six détachements de signaleurs (de 10 à 14 hommes chacun) étaient à l'intérieur du Congo avec d'autres sections de l'armée des Nations unies.

On voit ci-dessus, à droite, le scout Jean Lafournaise, de la Troupe de St-Malo, qui reçoit l'insigne de Scout de la Reine à la fin de la cérémonie d'investiture de dimanche dernier que présidait M. Arthur Proulx, à gauche, commissaire diocésain à la Branche Eclaireur. En retrait dans la photo les chefs Philippe Roy et René Bérubé.

Le scout J. Lafournaise, de St-Malo, a été investi scout de la Reine

ST-MALO — Dimanche dernier à 3 h. p.m., après la bénédiction du St-Sacrement dans l'église paroissiale, tous les scouts de la Troupe de St-Malo se rendirent à la salle paroissiale pour l'investiture de Jean Lafournaise, assistant scoutmestre de la Troupe, comme Scout de la Reine.

La cérémonie était présidée, selon le cérémonial, par le commissaire Arthur Proulx, de St-Boniface, assisté de Philippe Roy, de St-Pierre, chef du Secteur Jolys, de René Bérubé, de St-Boniface, chef de la Troupe Taché, et de M. l'abbé David Roy, curé et aumônier de la Troupe de St-Malo. Tous les scouts de la Troupe rassemblés en rectangle se tenaient à l'attention.

A l'appel du commissaire, Jean Lafournaise vint se placer devant lui. Le chef proclama alors les états de service et énuméra les 18 brevets conquis par ce scout persévérant. Après avoir reçu la bénédiction de l'aumônier, le scout Jean Lafournaise prit l'engagement solennel des Scouts de la Reine et, après les félicitations chaleureuses du commissaire et la remise de l'insigne, il donna une forte poignée de main aux chefs présents et salua solennellement les frères-scouts de la Troupe. Le commissaire lui remit en plus la cordelière d'or, méritée par l'obtention de 18 brevets.

D'une voix forte, le scout Henri Coulombe lança trois "Notre-Dame Victoire" que les scouts de la Troupe proclamèrent de façon retentissante.

On fêta ensuite "à la scoute". Les chefs de patrouille rassemblèrent des tables, et ils servirent un délicieux goûter préparé par les Dames Auxiliaires de St-Malo.

Jean Lafournaise venait d'atteindre ses 17 ans le 3 février dernier. Il avait fait sa promesse scoute le 16 septembre 1959 et avait été choisi comme chef de patrouille le 11 novembre 1959, le jour même où la Troupe de St-Malo était officiellement reconnue comme la septième troupe du diocèse de St-Boniface. Il fit sa promesse comme scout de la 2e classe le 23 avril 1961 et reçut la cordelière de six badges. Il renouvelait sa promesse comme scout de première classe le 28 mars 1962. Il remplissait les fonctions d'assistant de la Troupe et c'est en cette qualité qu'il dirigea le Camp Scout au mois de juillet dernier.

Il est le premier scout de la Troupe de St-Malo à recevoir cette distinction, et son exemple en entrainera certainement d'autres.

Un prêtre de l'Ouest canadien, docteur en sciences bibliques

(Suite de la première page)

Les examinateurs ont loué le courage de l'aspirant qui s'est attaqué à un sujet délicat et controversé, l'abondance des références verbales par laquelle il a démontré que les auteurs cités lui étaient familiers, la netteté de son opinion dont il fallait tenir compte dorénavant dans la poursuite des études sur le problème. L'odyssée scripturaire du nouveau docteur s'achèvera cet été par la publication de son texte qui en forme manuscrite compte 300 pages dactylographiées.

L'intérêt extraordinaire qui a marqué la présentation de sa thèse est dû en grande partie au fait que le sujet traité est central dans le débat qui s'est déroulé à la première session du Concile Vatican II sur les rapports entre la Bible et la Tradition. Le nouveau docteur croit qu'il y a un Matthieu primitif (les évangiles de Matthieu, Luc et Marc étant groupées sous le titre "synoptique") qui a été enrichi dans les premières années du christianisme à mesure que les besoins de la communauté mettaient en lumière d'autres enseignements du Christ. L'école biblique la plus en vue à l'heure actuelle se préoccupe justement de déceler, dans les textes sacrés, l'influence du milieu, des formes littéraires courantes et des préoccupations de l'auteur. Cela aide à expliquer les différences entre les textes des Evangélistes et à en comprendre davantage le sens. Cela éloigne aussi la notion d'un évangéliste comme sténographe qui écrit une espèce de dictée divine.

Le succès du Père Gaboury est de nature à encourager tous les jeunes qui se sentent appeler à une vie d'études. Il a débuté comme élève dans ce qu'on appelle aujourd'hui, avec un peu de mépris, "a little red school house", une école où les élèves de la première à la huitième année se trouvaient tous ensemble dans une salle avec une institutrice. (Cette même école pourrait se vanter d'avoir produit un évêque, Son Exc. Mgr Rémi De Roo, de Victoria). Pour des raisons particulières, le foyer Gaboury devait porter tout le fardeau de la formation française d'Antonio et de ses frères et soeurs, et le nouveau docteur attribue à la fidélité familiale sa connaissance du français, qui lui a été si utile dans ses recherches romaines. C'est au Collège de St-Boniface d'ailleurs que ses connaissances élémentaires ont été amenées à maturité. Il y passait trois ans, comme junioriste oblat, et complétait ses études classiques au Collège de Gravelbourg et au Collège d'Edmonton. Retenu au scolasticat de Lebret, après son ordination, comme professeur, il y enseignait l'Ecriture Sainte de 1948 à 1957, à part deux années d'études à l'Université d'Ottawa, pour y décrocher sa licence en théologie. Pendant ce temps, afin d'améliorer son enseignement, le professeur s'initiait aux mystères de l'hébreu et consacrait un été à l'étude de cette langue avec le rabbin Serlen, de Winnipeg. Enfin, en 1957, ses supérieurs, tenant compte de ses talents et de ses goûts, l'envoyèrent à l'Institut Biblique (des Jésuites) à Rome, dont le cardinal A. Béa fut autrefois recteur.

Un travail ardu l'y attendait. Etude de l'hébreu classique, du syriaque scripturaire, de l'araméen (langue de Jésus-Christ), de l'allemand (langue de plusieurs savants de marque), de l'italien (langue commune à Rome). Il obtint son baccalauréat et plus tard sa licence ès sciences bibliques. Poursuivant ses recherches, il visitait l'Allemagne pendant un été et passait trois mois et demi à visiter l'Egypte, la Jordanie, le Liban, Israël, la Syrie, la Turquie et la Palestine où la vie commune ressemble encore de près à celle du temps du Christ. La visite de sites bibliques, Jérusalem, Jéricho, le puits de Jacob, Nazareth, Bethléem et des fouilles archéologiques est de rigueur. Tout cela comme cadre de l'analyse minutueuse du texte sacré et de la théologie de chaque auteur sacré, dans les versions les plus antiques. Et enfin c'est la thèse écrite, la défense orale et ces paroles magiques: "Nous déclarons . . . Docteur en Sciences Bibliques", de la plus haute autorité ecclésiastique de l'Eglise en Ecriture Sainte.

De retour à Lebret, le Père Gaboury reprend la vie de professeur à l'avantage de jeunes Oblats qui doivent puiser dans ses cours non seulement la connaissance et l'amour de la Parole de Dieu, mais aussi l'inspiration pour le catéchisme, la prédication, la liturgie, l'apostolat dans le nouvel esprit du catholicisme à base de l'Evangile. Il sera appelé d'ailleurs à partager ses connaissances avec les prêtres de plusieurs diocèses moyennant des cours et conférences.

Le Père Antonio Gaboury est né à Swan Lake, Man., sur une ferme, le 11 septembre 1919, quatrième enfant de M. et Mme Napoléon Gaboury, tous les deux décédés à l'heure actuelle. Les autres membres vivants de la famille sont: Jeannine (Mme A. Girardin), de St-Léon, Gérard, de St-Alphonse, Norbert, de Montréal, Juliette (Mme Léo Lussier), de St-Boniface, Gabriel, de St-Boniface, Adrien, de St-Boniface, Lillianne (Soeur Paule), de Bruxelles, Placide (Père jésuite), de Montréal, Florence (Mme Maurice Lussier), de Mariapolis, Etienne, de St-Boniface. Mme Gaboury (née Lafrenière) était de la région de St-Léon.

L'autre docteur canadien résidant au pays est le R. P. Henri M. Bradet, dominicain, de Montréal.

Funérailles de Mme M. Damphousse à Letellier, le vendredi 15 février

LETELLIER — Le vendredi 15 février eurent lieu les funérailles de Mme Marie Damphousse, décédée à son domicile, le 12 février, à l'âge de 95 ans 10 mois et 4 jours. Mme Damphousse naquit à Marlboro, Mass., E.-U., et résidait à Letellier depuis 1878.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Albert, de St-Joseph, et Joseph, de Letellier; une fille, Anna, de Letellier; une soeur, Rose-Anna Lavallée, de Brandon; 19 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée à la chapelle funéraire P. Coutu, à St-Boniface, le mercredi soir 13 février, puis en l'église de Letellier à partir de 4 h. jeudi après-midi jusqu'à l'heure des funérailles vendredi matin à 10 h.

La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé Georges Damphousse, petit-fils de la défunte, assisté du R. P. G. Lefebvre, P.B., et de M. l'abbé E. Fontaine, curé de Letellier, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Henri, Jean et Denis Damphousse, Gérard Vermette, Ambroise Rémillard et Lionel Barnabé.

La quête fut faite par des Dames de Ste-Anne, Mmes Albany Gallant, Alice Barnabé, Paul Saurette et Emile Desautels. M. Jean Cadieux portait la bannière, et Mmes Marcel Graveline, Jean Cadieux, Paul et Joseph Dupuis portaient les rubans.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial dans le lot familial, où son époux, Antoine, l'avait précédée le 10 février 1927.

Remerciements

La famille Damphousse tient à exprimer ses remerciements envers tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors de ce deuil.

Merci spécial aux membres du clergé, aux Révérendes Soeurs Notre-Dame-des-Missions et à tous ceux qui se sont dévoués d'une façon ou d'une autre. Merci aussi à ceux qui ont offert des messes, bouquets spirituels, et qui ont assisté aux prières et aux funérailles.

Réunion annuelle de la L.F.C.

Le mercredi soir 13 février avait lieu la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques. Comme toujours on débuta par la prière. La présidente, Mme A. Jutras, souhaita la bienvenue aux membres et expliqua que cette réunion serait dédiée à l'un des membres, Mme Lorraine Walker, qui doit les quitter bientôt pour Minnedosa.

La secrétaire, Mme Denis Fortier, fit la lecture des minutes de la dernière assemblée. Le comité d'élection fut demandé de révéler le résultat des élections pour le nouvel exécutif. Mme Euclide Boiteau donna la liste des nouvelles officières, qui sont les suivantes: présidente, Mlle Mariette Jutras; 1ère vice-présidente, Mme Gilbert Fontaine; 2e vice-présidente, Mme Henri Trudel; 3e vice-présidente, Mme Odile Leclair; secrétaire, Mme Eudore Cadieux; trésorière, Mme Paul Dupuis.

Mme A. Jutras félicita les nouvelles officières et remercia les anciennes de leur coopération et bon travail durant les deux années écoulées. Elle céda ensuite sa chaise à la nouvelle présidente, Mlle Mariette Jutras. Celle-ci remercia les membres d'avoir mis leur confiance en elle et demanda la coopération de chacune dans les projets futurs. Elle remercia Mme A. Jutras de s'être bien dévouée depuis les débuts de la Ligue à Letellier et l'avisa qu'on aura sûrement recours à son expérience à l'avenir. Mme Jutras fait aussi partie du Conseil diocésain de la section française récemment établi.

Durant une courte période spirituelle, l'aumônier, M. l'abbé E. Fontaine, entretint les dames sur les effets que produira le Concile oecuménique.

Départ

Pour honorer un membre dévoué, Mme Lorraine Walker, un petit programme récréatif avait été préparé. Dans une courte adresse, Mme A. Jutras exprima le regret de voir partir cette bonne paroissienne et l'assura que de bons souhaits l'accompagneront. On lui offrit un magnifique chapelet comme marque d'amitié.

Mme Walker sût répondre gentiment et remercia pour les bons souhaits reçus. Quelques jeux et un délicieux goûter mirent fin à une intéressante réunion.

St-Pierre

35 percepteurs

Trente-cinq percepteurs ont passé de porte en porte, dimanche dernier, au nom de l'Association d'Education: MM. A. Proulx, Hubert Labelle, J.-P. Audette, Didace Audette, E. Massicotte, A. Marquis, Gérald Croteau, André Gélinas, Gérard Gagné, Henri Maynard, E. St-Arnauld, Aimé Guichon, Ovila Desharnais, Robert Rodrigue, Albini Pilotte, Fernand Bérard, Jos. Chouinard, A. Laroche, Hector Joubert, Léandre Dupuis, Léo Hébert, Denis Péloquin, C.-E. Roy, Léo Ruest, Victor Sicotte, Léon Fontaine, A. Préfontaine, Roger Fréchette, Victor Préfontaine, Philippe Turenne et Jean Lahie, Mmes J. Lafrance et E. Nault, Mlles Irène Garand et Jacqueline Champagne.

Un comédien parmi nous

M. André Gélinas, connu à St-Pierre et dans la région (St-Malo, Dufrost, Otterburne, Carey) comme laitier assidu et charmant, consacre ses loisirs depuis quelques mois à l'apprentissage du théâtre. Ayant lu dans **La Liberté et le Patriote** et ayant entendu parler à CKSB que le Cercle Molière organisait un "Atelier" sous la direction de Mme Régine Marsh, il s'inscrivit en effet en septembre dernier et depuis ce temps, au moins deux fois par semaine, (les mardi et jeudi soir) il se rend à St-Boniface pour apprendre le métier de comédien et découvrir d'autres aspects intéressants du théâtre. Par exemple il parle avec enthousiasme des cours de Peter Manering, directeur de l'école du Manitoba Theatre Centre qui s'y connait quand il s'agit d'interprétation de pièce, de manière d'entrer en scène, etc., des cours d'histoire du théâtre et du maquillage donnés respectivement par Mme Marius Benoist et Henry Lane, etc.

De fait la population de St-Pierre et d'ailleurs pourra se rendre compte que ce jeune homme prend à coeur ses cours, car il jouera en scène le mardi 26 mars prochain à la salle académique du collège de St-Boniface. Les élèves de l'Atelier joueront en effet "La savetière prodigieuse" de Frederico Garcia Lorca (espagnol), pièce assez légère, genre "marionnette", en deux actes, et "L'impromptu de Versailles" de Molière, en un acte. M. Gélinas jouera le rôle de l'Alcade (monsieur le maire) dans "La savetière prodigieuse" et de Monsieur Brécourt dans "L'impromptu de Versailles". De plus il agira comme régisseur des deux pièces, fonction qui lui permet d'acquérir beaucoup d'expérience et fait naitre en lui le désir de faire plus tard de la mise en scène.

A noter qu'il a joué autrefois au Juniorat et au collège, où il fit ses études jusqu'à Philo I, et qu'il aimait surtout voir évoluer son frère Laurent (maintenant étudiant en théologie au scolasticat des Oblats à Lebret, Sask.; il sera ordonné prêtre à St-Pierre dans quelques mois). Cet amour du théâtre chez les deux frères rappelle à tous que leur mère était autrefois une "actrice" de talent à St-Pierre-Jolys où existait le cercle théâtral de Ste-Thérèse. Et puis, la famille Gélinas de St-Pierre se doit d'être fidèle au talent immense de M. Gratien Gélinas, "un petit parent, un cousin de loin", dit-on.

Un jour que M. Gratien Gélinas, venu de Montréal à St-Boniface, était reçu par quelques personnalités franco-manitobaines à un diner de la Pensée Française, M. Léo Gélinas, père de Laurent et André, invita "le petit cousin" à venir chez lui à St-Pierre-Jolys. Ce furent alors de longues conversations amicales, agrémentées de réminiscences familiales mais surtout d'anecdotes du théâtre canadien-français. La vocation des jeunes Gélinas ne fit que s'accentuer en une telle occasion . . .

Déménagés

M. Jean-Paul Audette et sa famille ont quitté le village récemment pour s'installer en ville, où M. Audette travaille.

Un nouveau député francophone à la 27e législature manitobaine

La première session de la 27e législature manitobaine débutera le 28 février prochain. Certaines banquettes seront occupées par des "nouveaux", élus pour la première fois lors des élections provinciales du 14 décembre dernier. On y remarquera la présence de quatre députés de langue française, MM. Gildas Molgat, chef de l'Opposition et député de Ste-Rose, Laurent Desjardins, député de St-Boniface, Joseph Jeannotte, député de Rupertsland, et Albert Vielfaure, député de La Vérendrye. Ce dernier fera ses débuts en Chambre.

Né à La Broquerie le 6 avril 1923, il est l'aîné des neuf enfants de feu M. et de Mme Marius Vielfaure. Il a fait ses études jusqu'à la 11e année inclusivement à l'école du village où enseignent les Soeurs Grises. En quittant l'école il travailla sur la ferme paternelle, à trois milles au sud-est du village. Et même, après le décès de M. Vielfaure, il géra la ferme familiale pendant trois ans.

Entreprise de transport

Il a 23 ans quand il fonde avec son frère, Aimé, la compagnie "La Broquerie Transfer" dont les dix camions firent bientôt la navette entre La Broquerie et Winnipeg, et sillonnèrent aussi les grandes routes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, transportant le lait, des animaux, du foin, de la planche, etc. En 1950 les deux frères construisent un garage commercial au village, où leurs frères, Louis (aujourd'hui Père Blanc, qui a passé neuf ans dans les missions de la Rhodésie du Nord, mais réside présentement à Montréal) et Antonio, viennent les aider pendant leurs vacances d'été, entre deux années de pensionnat au Collège de St-Boniface.

Une des filles de la famille (Lina) agit comme secrétaire de toute l'entreprise Vielfaure qui emploie jusqu'à 15 hommes régulièrement. A noter que M. Albert Vielfaure ne quitta pas complètement la ferme, cependant, car il possède encore un troupeau d'animaux et il s'intéresse avidement à toutes les questions agricoles.

Epreuves

La compagnie de transport par camions est vendue en 1957-58: la ligne locale à M. Gérard Tétrault, de La Broquerie; la ligne interprovinciale à quatre propriétaires différents. Le garage brûle en 1958.

M. Vielfaure s'engage donc temporairement au service d'une autre compagnie de transport et le voilà de nouveau sur les routes, de Winnipeg à Toronto surtout, en camion. Mais dès 1960 il inaugure son propre commerce d'huile de la North Star Shell pour la région de La Broquerie, Marchand, Giroux, Richer, Woodridge, St-Labre et Florzé. L'année dernière il lançait sa deuxième agence d'huile, à Steinbach. Ses nouveaux camions (deux gros et un petit) parcourent désormais les routes du sud-est de la province.

Activités communautaires

Ses activités d'homme d'affaires n'ont jamais empêché M. Albert Vielfaure de s'intéresser à sa paroisse et à son village. C'est pourquoi il a toujours joué un rôle de premier plan au sein de diverses organisations: il a été président de la Chambre de Commerce locale; il s'intéressa dès les débuts au mouvement coopératif, agissant un temps comme directeur du magasin coopératif et étant présentement président du comité de surveillance de la Caisse Populaire; il est le président de la Société St-Jean-Baptiste; il est membre de l'exécutif de l'Association des Parents et Maîtres . . .

Maintenant M. Vielfaure voit s'élargir le champ de ses activités, du fait même qu'il est le nouveau député de La Vérendrye. Ces derniers mois il a pris un intérêt particulier à tous les problèmes du comté, écoutant les contribuables, questionnant les responsables, étudiant sérieusement les questions de taxation municipale, d'organisation scolaire, de production forestière, de nécessité de meilleurs chemins, de pension pour personnes invalides, d'hôpitaux et de foyers de vieillards, etc.

Tout cela pour mieux se préparer à bien représenter son comté durant la session qui va bientôt commencer, à faire connaître ses progrès et ses besoins. Mais il entend bien continuer à rencontrer la population de La Vérendrye à l'année longue, toujours pour mieux se renseigner et ainsi pouvoir rendre plus efficacement service.

Aide précieuse

Son épouse, née Solange Desrosiers (le mariage eut lieu en 1951 à Otterburne), saura le seconder dans sa nouvelle vie, comme dans le passé. Il y a les quatre enfants qui la retiennent habituellement au foyer: Jocelyne, 10 ans (qui gagnait en juin dernier le prix provincial de français, en 4e année), Monique, 7 ans, Paul, 4 ans, et Denis, 9 mois. Mais elle s'occupait déjà, en plus, de la tenue des livres et du secrétariat du commerce familial. Désormais elle entend favoriser efficacement la vie publique de son époux, même si cela veut dire des absences plus prolongées ou plus nombreuses hors du foyer de la part de ce dernier, ou l'obligation de recevoir à la maison les contribuables venant rencontrer leur député, ou la nécessité d'une vie sociale un peu plus mouvementée.

M. Vielfaure succède à M. Stan Roberts dans un comté traditionnellement identifié avec l'élément francophone de la province. Conscient de son inexpérience sur le parquet de la Chambre (même les anciens ont été débutants un jour), il se trace une ligne de conduite bien pratique: "Etre soi-même". Ses électeurs ne demandent pas davantage.

Elie

Journée de la Croisade

Les Apôtres de la Croisade de cet arrondissement scolaire se rassemblèrent à l'école consolidée d'Elie le samedi 9 février, pour une demi-journée de récollection. Celle-ci débuta par l'offrande du Croisé et le chant "Renouveau". Suivirent des choeurs parlés, des saynètes, des mimes de faits évangéliques et de paraboles que les Croisés de St-François, Fannystelle, Elie et St-Eustache avaient préparés. Le film intitulé "30,000 étudiants prient pour le succès du Concile" amena sa part de variété.

La deuxième partie du programme, soit la discussion et la conférence, consistait en des études plus intenses sur le Concile. M. Beaudette, instituteur, sut faire réfléchir les Croisés par l'étude d'un questionnaire suivie d'un compte rendu par les jeunes secrétaires des groupes.

M. l'abbé Paquette inspira son jeune auditoire par ses commentaires très à-propos sur le "Renouveau chez soi". Une collation des plus appétissantes fut apprêtée par les mamans des Apôtres d'Elie.

Merci sincère à MM. les abbés Roy et Paquette, aux religieuses d'Elie, de St-François et de Fannystelle et à M. Beaudette pour leur excellente coopération dans l'organisation de ce ralliement, ainsi qu'aux mamans des Apôtres d'Elie et aux chauffeurs qui ont bravé la tempête pour faire bénéficier les Croisés et par là même, l'Eglise du Christ.

La Broquerie

Perception

Le dimanche 17 février, après les deux messes, M. Auguste Dansereau entretenait les paroissiens du travail accompli par l'Association d'Education pour sauvegarder la culture française au Manitoba. L'orateur fit justement remarquer le rôle important que les commissaires, mandataires des parents, sont appelés à remplir dans ce domaine et le pouvoir que, selon la loi, ils peuvent exercer pour seconder les instituteurs dans l'enseignement de la langue maternelle. Monsieur Dansereau, membre de l'exécutif de l'Association à St-Boniface et apôtre zélé de la cause adressa des paroles élogieuses à la paroisse de La Broquerie, qui est en train de devenir le centre le plus français du Manitoba.

A la question que se posent à ce sujet certains observateurs, on croit pouvoir répondre: Les paroissiens sont convaincus que la culture française est un facteur précieux pour la conservation de la foi catholique et qu'un citoyen bilingue est supérieur à celui qui ne possède qu'une langue . . . fut-elle empruntée.

Une belle soirée

La partie de cartes de l'école secondaire remporta un beau succès alors qu'une foule enthousiaste remplissait la salle de l'auditorium le dimanche soir 17 février. Les prix de loterie furent remportés par M. Pierre Laramée et Mme M. Bouchard, de St-Boniface.

La partie récréative, qui offrait un attrait particulier, affirmait une fois de plus le talent et l'esprit d'initiative du personnel et des élèves de l'institution. Un nain Arabe interviewé par M. Hubert Bouchard suscita l'hilarité générale. Grâce à la magie du déguisement et un stratagème de dissimulation, personne ne put découvrir l'identité de ce personnage, à vrai dire plus étrange qu'étranger. D'autres numéros intéressants furent présentés par les frères Marcel et Laurent Jolicoeur, au violon et à la guitare, de même que par M. René Courcelles qui exécuta deux chants en s'accompagnant sur la guitare. Un délicieux goûter clôtura cette belle soirée paroissiale.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à tous les malades, particulièrement à MM. Alphée Kirouac et Engelbert Rocan, ainsi qu'à Mme Camille Henri, hospitalisée, et à Mmes Aimé Vielfaure et Armand Fréchette, de retour à la maison après un séjour à l'hôpital.

Baptêmes

Le 10 février: Marie-Diane-Ginette, fille de Jean-Paul Dégagné et de Lucille Côté, née le 30 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Dégagné, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 février: Claude-Noël-Joseph, fils d'Eddy Moquin et d'Eva Sarrasin, né le 1er février. Parrain et marraine, M. et Mme Noël Devigne, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 février: Marie-Hélène-Christiane, fille de Laurent Dubé et de Gertrude Tétrault, née le 6 février. Parrain et marraine, Paul et Hélène Dubé, frère et soeur de l'enfant.

Le 17 février: Fernand-Joseph-Roland, fils de Laurent Piché et de Pauline Verrier, né le 10 février. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Verrier.

Fisher Branch

Décès

M. Hector Desjardins, de Fisher Branch, est décédé le 2 février à sa résidence, après une longue maladie. Il était âgé de 76 ans.

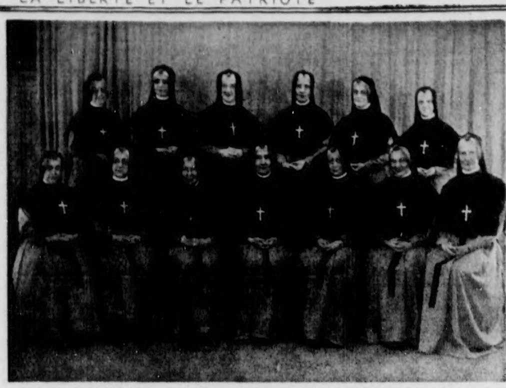
Le service funèbre fut chanté en l'église de Fisher Branch le vendredi 6 février par M. l'abbé L. Marchand, curé. Les porteurs étaient MM. Bertle Vandersteen, Ernest Ménard, Joseph Hudon, Aldéric Bouvier, Louis Couan, père, et J.-A. Rivard. La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

M. Desjardins naquit à Ste-Monique, Qué. Il résida à St-Denis, Sask., pendant 26 ans et vint ensuite s'établir sur une ferme à Fisher Branch, où il demeura 28 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Maurice, de Fisher Branch, et Léo, de Vancouver; cinq petits-enfants, André, Evelyne, Roland, Hélène et Armand; sept frères, Josaphat, de St-Denis, Sask., Ernest, de Ste-Rose, Qué., Georges, Charles, Alphonse, Léopold et Augustin, de Ste-Monique; cinq soeurs, Azéla (Mme P. Plouffe), de Ste-Monique, Antonine (Mme P. Prud'homme), de St-Eustache, Cora (Mme P.-E. LaFlèche), de Winnipeg, et Gabrielle, de Ste-Monique, Qué.

Remerciements

La famille Desjardins remercie les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles, à l'occasion de son récent deuil.



On voit ci-dessus les membres du conseil général et les six supérieures provinciales de la congrégation des Soeurs Grises de Montréal: de gauche à droite, assises, Mères Evangéline Mayrand, secrétaire générale, Gertrude Jarbeau et Flora Ste-Croix, assistantes générales, T. R. Mère Georgette Leduc, supérieure générale, Lucienne Elie et Marie Laramée, assistantes générales, M.-Berthe Dorais, économe générale; debout, les supérieures provinciales, Mères Alice Gauthier (Fort Smith, T.-N.-O., province de la Divine Providence), Marie Laforce (St-Albert, Alberta, province St-Albert), Rita Fortier (St-Boniface, Man., province St-Boniface), Aldéa Roy (Montréal, province Ville-Marie), Clarilda Fortin (Hôtel-Dieu, Nicolet, province de Nicolet) et Rose Lethiecq (Lexington, Mass., province St-Joseph). — La supérieure générale et les supérieures provinciales de Montréal et de Lexington sont parties le 8 février dernier pour l'Afrique où elles jetteront les bases des deux premiers établissements des Soeurs Grises sur le continent noir. C'est à la demande des Pères Blancs d'Afrique et des Pères Spiritains que les Soeurs Grises ont accepté d'ouvrir deux postes, l'un à Kabba, Nigeria, l'autre à Tunis, Tunisie. Le groupe des religieuses qui, en septembre prochain, s'établira au Nigeria sera placé sous le protectorat de la province des Etats-Unis à Lexington, Mass.; celui qui séjournera en Tunisie recevra secours et directives de la province de Ville-Marie à Montréal. (Photo La Survivance)

Assemblée annuelle des Caisses populaire et scolaire de St-Léon

ST-LEON — Le mardi 12 février avait lieu dans la salle paroissiale l'assemblée annuelle de la Caisse populaire locale. L'assemblée débuta par la prière des coopérateurs, dirigée par M. l'abbé L. Roy, curé. M. Antonio Grenier, à titre de président, souhaita la bienvenue aux membres et tout particulièrement aux distingués visiteurs, M. P. Frossais, inspecteur des Caisses, et M. René Toupin, gérant de la Caisse Centrale et propagandiste pour les Caisses scolaires et le Conseil canadien de la coopération.

On procéda immédiatement à la lecture du procès-verbal de la réunion de l'année dernière, qui fut lu par le secrétaire, M. Lucien George, tandis que le rapport financier fut rendu par la gérante. M. Antonio Grenier présenta le rapport du comité de direction qui se montre satisfait du chiffre d'affaires atteint, mais insiste toutefois à ce que les sociétaires prennent plus de prêts-épargnes, ce qui donne aux sociétaires une assurance à un coût minime.

M. Raymond Rondeau, président du comité de crédit, donna le rapport de ses activités de l'année. Le rapport du comité de surveillance fut rendu par M. André Colbe.

Ces trois comités méritent certainement des félicitations pour leur beau travail et leur dévouement, marque d'un esprit coopérativement chrétien.

Mlle Nicole Rondeau, secrétaire de la Caisse scolaire, fit ensuite un rapport très intéressant des activités de cette entreprise. Cette Caisse, vieille de quelques mois seulement, a déjà atteint un chiffre intéressant et fait du beau travail.

M. P. Frossais donna une causerie très intéressante sur l'importance du prêt-épargne et sur ses avantages. Il expliqua aussi le plan d'assurance pour les accidents d'écoliers et la supériorité du plan d'assurance Desjardins, comparativement aux autres compagnies. Il félicita les sociétaires du progrès de $24,000 que leur Caisse a réalisé en 1963 et il suggéra un objectif de $110,000 en 1963.

M. René Toupin, organisateur des Caisses scolaires, fit ressortir, en quelques mots bien choisis, le vrai principe des Caisses populaires, qui n'est pas nécessairement de faire des profits, mais de s'entraider, se soutenir. Il encouragea fortement les jeunes à prendre part à la Caisse scolaire afin de s'habituer en bas âge à l'épargne. "Les membres de la Caisse scolaire d'aujourd'hui seront, dit-il, les membres de la Caisse populaire de demain."

Les élections faites, M. le président remercia MM. Robert Labossière et Etienne Grenier, sortant de charge, pour leur dévouement, et souhaita la bienvenue à MM. Bernard Martel et François Caron, qui les remplacent.

M. le curé ajouta quelques mots de félicitations aux sociétaires venus aussi nombreux. Il expliqua que l'épargne est une vertu que tous devront s'efforcer d'acquérir.

Le tout se termina par un goûter organisé par M. Méo Labossière, aidé de quelques dames dévouées.

Ste-Anne-des-Chênes

Caisse populaire

Le lundi soir 18 février eut lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire. Les élections des officiers ont donné les résultats suivants: au comité de direction, MM. Camille Chaput et Louis Champagne remplacent MM. Fernand Dufresne et Joseph Charrière, sortant de charge; au comité de crédit, M. Emile Champagne a été réélu par acclamation; au comité de surveillance, M. Marius Magnan a été réélu par acclamation.

Félicitations à la Caisse populaire, qui a fait tant de progrès pendant l'année 1962, et souhaits de plus grands succès en 1963.

Partie de cartes

Le dimanche soir 17 février, environ 135 personnes étaient présentes à la partie de cartes, la deuxième d'une série organisée pour les activités d'été des jeunes de la paroisse.

Les heureux gagnants furent les suivants: prix d'entrée des hommes, M. Victorien Bohémier; celui des dames, Mme Thérèse Prairie; au whist: prix des dames, Mme L. Massicotte; prix des hommes, M. J. Théberge; prix de consolation, Mme Camile Chaput et M. Maurice Noël; prix de la loterie, M. Denis Leclerc et Mme A. Côté. Félicitations aux organisateurs.

Profession religieuse

Mlle Isabelle Lajoie, fille de M. et Mme Adrien Lajoie, a fait sa profession religieuse le vendredi 15 février à la maison provinciale des Soeurs Grises. Elle partait le jeudi 21 février pour Montréal, où elle passera deux ans à la maison-mère de la congrégation.

St-Pierre

Grand bazar

Un grand bazar aura lieu les 2 et 3 mars au profit du Centre Récréatif.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Raoul Hébert, de retour chez elle après un séjour à l'hôpital général St-Boniface.

Baptêmes

Le 3 février: Luc-Michel, fils de Denis Péloquin et d'Eveline Nault. Parrain et marraine, Eugène et Léontine Nault.

Le 10 février: Lynne-Marie-Joanne, fille de Richard Roy et d'Anne-Marie Bruneau. Parrain et marraine, Benoit et Cécile Gagné.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	82.2	82.2	82	82.2	82.4
C.W. no 3	79.2	79.2	79	79.2	79.4
Fourrage no 1	78.2	78.2	78	78.2	78.4
Fourrage no 2	75.2	75.2	75	75.2	75.4
Fourrage no 3	72.2	72.2	72	72.2	72.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	137.2	137	136.8	137.2	137.4
C.W. no 3—6 rangs	135.2	135	134.6	135.2	135.4
Fourrage no 1	124.2	124	123.6	124.2	124.4
Fourrage no 2	122.6	122.4	122.2	122.6	123
Fourrage no 3	119.6	119.4	119.2	119.6	120
SEIGLE —					
C.W. no 2	145¾	145.2	146⅝	147	147¾
C.W. no 3	140⅜	140.2	141⅜	142	142⅝
C.W. 2 rej.	141⅞	141.6	143⅛	143.4	144⅛
C.W. no 4	128⅞	128.4	129⅞	130.2	130⅞
Ergot	125⅞	125.4	126⅞	127.2	127¾
Sur voie net	162⅝	142.2	143.6	144⅛	145

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	81⅜	81⅝	81.4	81.6	81⅞
Juillet	81.2	81.2	81.2	81⅝	81⅞
Octobre	79.8	79⅞	79.8	80⅛	80.2
ORGE —					
Mai	127⅛	127	126.6	127⅛	127.4
Juillet	124⅞	124.6	124.4	124⅞	125.2
Octobre	121.4	121⅜	121⅛	121.2	121⅜
LIN —					
Mai	331⅜	331⅜	333.4	335.2	335.2
Juillet	328.8	328⅝	330.4	332.4	332⅞
Octobre	323.6	323.6	326.2	328.2	328
SEIGLE —					
Mai	146⅞	146.4	147⅞	148.2	148⅞
Juillet	136.8	136.4	138	138⅜	138⅞
Octobre	131⅛	130.6	132.2	132⅝	133

(Pour la semaine du 11 au 15 février 1963)

St-Claude

Tournoi de ping-pong

Durant la semaine du 3 février, les garçons de l'école secondaire participaient à un tournoi de ping-pong. Huit équipes y prenaient part. Les champions de ce tournoi de trois jours furent Louis Smith, 10e année, et Roger Binne, 9e année. Se classait deuxième, l'équipe de Gérald de Rocquigny, 9e année, et de Maurice Buisson, 12e année.

La semaine suivante, huit équipes de filles essayaient à leur tour de se classer en première place. L'équipe de Jeannine Jubinville et Lucille Allec, 11e année, devenait championne, alors qu'Annette Martel, 10e année, et Jane Dubois, 11e année, se classaient en deuxième place.

Le jeudi 14 février, les quatre équipes gagnantes terminaient le tournoi par les deux joutes, auxquelles participaient les spectateurs autant que les joueurs tant ils dévoraient de leurs yeux cette petite balle blanche. Leurs cris, soupirs et exclamations de joie certifiaient bien que les filles donnaient aux garçons toutes les chances de gagner . . . Et c'est ce qu'ils firent! L'équipe de Louis Smith devenait l'équipe championne de l'école tandis que celle de Gérald de Rocquigny conservait la seconde place.

Haywood

Fête de l'amitié

Le 14 février, jour de la St-Valentin, avait lieu à l'école une grande fête de l'amitié. Aussi ce matin les militants de la J.E.C. étaient à l'oeuvre avec les derniers préparatifs. Ils passent dans les corridors avec des bancs, des boîtes, des assiettes, des tasses et des plats de toutes sortes. Les plus jeunes leur jettent un regard anxieux.

Vers 11 h. 45, a.m., la cloche sonne et tous les élèves descendent au gymnase, où les attendent les 13 dévoués chefs d'équipes, Annette Buisson, Monique Bernard, Michelle Picton, Lynne Dagesse, Diane Rouire, Irène Dagesse, Denise Bazin, Diane Côté, Denis et Gérald Hébert, Charles Marchand, Roger Labossière et André Lambert.

Bientôt, chaque équipe occupe un petit coin de la grande salle et le dîner en commun s'organise, M. l'abbé Joseph Choiselat, curé, vient prendre le dîner avec eux. Vers la fin du repas, les militantes se font un plaisir de passer à tous du bon sucre à la crème qu'elles ont confectionné elles-mêmes.

Après les grâces, tous à la besogne! Il s'agit de nettoyer plancher et tables pour les jeux. M. le curé et les instituteurs préparent leurs carnets, car ils devront tenir compte des points remportés par chaque équipe. Les points sont donnés pour la charité, l'ordre, la coopération dans l'équipe et pour les jeux. Et avec quel enthousiasme les jeunes s'amusèrent car il y avait de quoi se récréer avec quinze bons jeux. Aussi, les plus jeunes n'oublieront pas cette rencontre avec les plus grands. L'équipe d'Annette Buisson sort gagnante. Bravo!

Puis vient un moment longtemps attendu par tous. M. le curé, les professeurs et les chefs d'équipes s'organisent pour une partie de gouret avec deux balais et une guénille. La partie est très chaude! . . . Finalement, l'équipe de M. le curé gagne au compte de 20 à 18.

Pour clore la fête, M. le curé rappelle à tous le vrai sens du mot amitié.

Remarques

Voici quelques remarques entendues sur cette fête:

"Dans notre école règne une plus grande charité entre petits et grands depuis cette rencontre." (un professeur)

"Quand allons-nous avoir une pareille fête. C'est du vrai plaisir!" — (une élève de 4e année)

"Qui aurait pensé que nos professeurs s'y connaissaient si bien dans le gouret?"

(un garçon de 8e année)

"Le dîner communautaire m'a rappelé le grand repas que Jésus nous offre à la sainte communion." — (une croisée)

"C'est la plus belle fête que celle de l'amitié parce qu'elle nous aide à pratiquer le grand commandement de la charité."

(un croisé)

Pinewood, Ont.

Décès

Le dimanche 17 février, une pionnière du village, Mme Théophile Jodoin, rendait son âme à Dieu après deux ans de maladie.

Née Marie-Eugénie Decaire, Mme Jodoin naquit à Ste-Anne-des-Chênes, Man., le 21 septembre 1884. En 1908, elle épousait à Pinewood M. Théophile Jodoin, marchand général, qui l'a précédée dans la tombe en 1953. Membre de la Ligue des Femmes Catholiques depuis de nombreuses années, elle sut toujours s'intéresser aux oeuvres paroissiales.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Solange; trois fils, Théodore, Florentin et Roméo; deux soeurs, Mmes J.-B. Henri et Jos Bleau, de Pinewood; trois frères, Solomon, de Pinewood, Léon, de Winnipeg, et Meril, de Ridgewood, Ont., ainsi que 11 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu mercredi dernier en l'église Notre-Dame du Chemin. M. l'abbé L. La Liberté officiait. Les porteurs étaient MM. Alphonse Langlais, Henri Asselin, Alcide et Léo Boily, Laurent Arpin et Félix Séguin. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Remerciements

Les enfants de Mme Jodoin désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère.

Prince-Albert

Festival de la Bonne Chanson

Le Festival de la Bonne Chanson pour la région de Prince-Albert aura lieu à l'Académie de la Présentation de Marie, à 3 h. p.m., le 24 février. Faites vos plans en vue d'y assister car vous ne serez pas déçus. Tous sont invités à venir encourager les jeunes artistes.

Le 31 mars, au même lieu, se tiendra le grand concours final pour les gagnants du festival régional de Prince-Albert.

Au collège Notre-Dame, le vendredi 1er mars, aura lieu le grand bingo annuel au gymnase, à 8 h. p.m. Il y aura 16 parties régulières avec prix de $5 et trois parties spéciales avec prix de $10. La cagnotte sera de $50 en plus des trois gros prix de la loterie, d'une valeur de $250, $165 et $75. On profite de la circonstance pour remercier les nombreux amis qui ont fait leur grande part pour vendre ces billets. Donc n'oubliez pas la date: le vendredi 1er mars.

Baptêmes

A la cathédrale du Sacré-Coeur furent baptisés les nouveau-nés suivants:

Lillianne-Marie, fille de Les Dodwell et de Marie Hudon, née le 18 décembre et baptisée par M. l'abbé J. N. Lang. Parrain et marraine, Ernest et Simone Poulin.

Le 20 janvier: Monique-Penny, fille de Neil Foster et de Mourissette Zaffaroni, née le 19 juillet et baptisée par M. l'abbé J. N. Lang. Parrain et marraine, Marcel et Marie Zaffaroni.

Le 13 février: Monique-Marcelle-Marie, fille jumelle de J.-E. Lamontagne et de Jacqueline Paulhus, née le 30 janvier et baptisée par M. l'abbé Martial Leblanc. Parrain et marraine, Ken Schmit et Marcelle Lapierre.

Le 13 février: Manon-Maria-Marie, fille jumelle de J.-E. Lamontagne et de Jacqueline Paulhus, née le 30 janvier et baptisée par M. l'abbé M. Leblanc. Parrain et marraine, Isidore Jean et Maria Paulhus.

Le 27 janvier: Thomas-Andrew, fils de William-C. Chatelain et de Regina Wojcik, né le 2 janvier et baptisé par M. l'abbé J. N. Lang. Parrain et marraine, Frank Chatelain et Marie-Anne Mayer.

Le 3 février: James-Robert-Jean, fils de Ross Chappel et de Diana Ethier, né le 7 décembre et baptisé par M. l'abbé Roger St-Pierre. Parrain et marraine, Jean et Margaret Ethier.

Décès

Les funérailles de M. Jean-Louis Jegard, de cette ville, eurent lieu le 11 février dans la cathédrale du Sacré-Coeur. M. l'abbé L. Ricard chanta le service funèbre, et M. l'abbé Roger St-Pierre officia au cimetière South Hill.

M. Jegard naquit en France le 12 janvier 1881, puis il vint au Canada en 1912.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, René, d'Edmonton, et Maurice, lieutenant dans l'Aviation royale caadienne stationnée à Penhold, Alta; deux filles, Suzanne, de Montréal, Qué., et Paulette (Mme J.-G. Crépeau), de Prince-Albert, et huit petits-enfants.

Le salon funéraire Dalziel avait charge des arrangements funéraires.

Çà et là

M. Marcel Pagé s'est rendu à Edmonton, Alta, dans l'intérêt de la firme Simpson-Sears de cette ville, à laquelle il est attaché comme gérant du département de la quincaillerie. Il profitait de cette occasion pour saluer ses amis et anciens professeurs au collège St-Jean, où il fit ses études.

De passage à Prince-Albert étaient Mme Roland St-Arnaud (Thérèse) et sa fillette, Lise, chez leur mère et grand-mère, Mme Bernadette Dinelle, pour une fin de semaine.

Mlle Sylvia Neider, présentement de Saskatoon, est venue rendre une courte visite à sa mère, Mme A. Neider. Elle a passé avec honneur ses examens de musique du Conservatoire Royale de Toronto, en conservant 78 pour des points sur la théorie de 5e année. Elle suit un cours de piano du professeur Garth Beckett.

Ponteix

M. et Mme Fernand Picray ont rendu visite à Louis et Noëlla Picray, MM. et Mmes Albert Picray et Marceau Bourlon, Mme Germaine Viturat, M. et Mme Gérard Carignan et autres parents.

M. et Mme Martial LaFlèche et leurs trois enfants, Raymond, Cécile et Charles, de Charleswood, Man., et Mlle Claire Brière, de St-Charles, Man., ont visité Mmes Van Elslande, R. Gauvin et Alice Brière et M. et Mme Antoine Legault.

MM. Ephrem Langevin et Emery Demontigny ont assisté à un stage d'étude de trois jours, organisé par la compagnie "International Harvester", à Regina.

M. et Mme Marceau Bourbon, accompagnés de Mme E. Carignan, sont allés à Saskatoon. Mme Bourlon a vu son médecin, et Mme Carignan, son fils, Alcide, à l'hôpital Université.

M. et Mme Edgar Bédard, de Ponteix, et leurs fille et gendre, M. et Mme Lévis Jérôme, de Moose Jaw, se sont rendus à Winnipeg pour assister à la prise de bonnet de Mlle Elaine Jérôme, garde-malade.

M. et Mme Hector Bellefeuille, de Val Marie, ont visité Mme M.-A. Cyrenne et M. et Mme Jean Dureault.

Etaient en visite chez M. et Mme Arthur Vallée, la soeur de ce dernier, Mme Gertrude Charron, et son fils, Guy, et M. et Mme Roger Clermont, de Laflèche.

M. et Mme H. Longtin, de Lac Pelletier, ont rendu visite à leur parents, M. et Mme Ted Bertrand.

M. et Mme Joseph Lemieux passent une semaine à Winnipeg.

M. Raymond Mercier est parti, le 10 février, pour jouer au gouret avec "Estevan Junior A", pour le reste de la saison.

Dans une joute de gouret à Ponteix, le 10 février, Ponteix a défait Climax au compte de 11 à 8.

Baptême

Le 10 février: Adèle, fille de M. et Mme Gérard Bonneville, née le 9 février. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Jodoin.

Au Collège St. Thomas More

Le dimanche 27 janvier, un grand nombre de "newmanites" se réunissaient au déjeuner-communion pour entendre M. et Mme Coop (Leigh et Lillian), un couple de missionnaires laïques récemment revenus de Rhodésie, esquisser leurs désirs et leurs plans pour le mouvement des "Missionnaires laïques canadiens". Ce mouvement est le premier de la sorte au Canada et le premier qui embrasse une nation entière.

Le laïque n'est pas missionnaire pour "alléger le fardeau" du prêtre missionnaire en enseignant le catéchisme ou en faisant quelques dons mais il a pour but de s'engager dans des projets entièrement organisés et réalisés par des laïques en tant que laïques.

"Les laïques ont beaucoup à offrir", dit M. Coop. "Ils peuvent faire des contacts qui sont souvent impossibles au religieux.".

Les missionnaires laïques canadiens pourraient réaliser certains projets, tel celui de pourvoir à l'engagement du personnel enseignant des écoles, celui des hôpitaux, etc.

Cependant, la tâche principale serait l'éducation de l'adulte. Il faudrait enseigner aux chefs aborigènes l'idée des Caisses populaires et des Coopératives pour qu'ils puissent enuite l'enseigner aux leurs.

A son tour, Mme Coop retint l'attention de l'auditoire en donnant un compte rendu de la vie sur une réserve missionnaire de 100 acres en Rhodésie du Nord.

Céline BOUDREAU.

Domremy a fêté les 35 ans de sacerdoce de son curé depuis 25 ans, l'abbé J.-A. Houle

DOMREMY — Le dimanche 10 février, une fête mémorable se déroula dans la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc de Domremy, lorsque M. l'abbé J.-Albert Houle célébra le 25e anniversaire de son arrivée dans la paroisse et le 35e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Un grand nombre de membres du clergé, de parents et amis s'unirent aux paroissiens pour témoigner leur estime et rendre hommage à ce bon et dévoué prêtre qui, à l'exemple du Bon Pasteur de l'Evangile, se donne entièrement au soin de ses brebis.

La fête débuta à 4 h. p.m. par une grand-messe solennelle chantée par le jubilaire, assisté de deux enfants de la paroisse, MM. les abbés Martial LeBlanc et André Blondeau, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé L. Meehan, curé de Crystal Springs, agit comme maître de cérémonies à la messe. MM. les abbés A. Paradis et A. Leslie, curés de St-Isidore de Bellevue et de Wakaw, assistèrent Son Excellence au trône. M. l'abbé Roland Gaudet, curé de Zenon Park, assistait au choeur et souhaita la bienvenue à Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, qui donna le sermon de circonstance.

Le choeur de chant, dirigé par M. Guy Blondeau, rendit la belle messe de la sainte Vierge et chanta le cantique très approprié, "Seigneur, mon Dieu". A la fin de la messe il y eut un "Te Deum" d'Action de grâces.

Après la messe, un somptueux banquet, préparé par les dames de la paroisse, fut servi dans la salle du village, qu'on avait artistiquement décorée pour l'occasion. Un magnifique gâteau et de jolies fleurs naturelles ornaient la table d'honneur. M. l'abbé Leslie, maître de cérémonies, présenta les prêtres visiteurs. M. Robert Mareschal, maire du village, souhaita la bienvenue à tous.

Suivit ensuite un programme d'adresses, de chants et de présentations à l'honoré jubilaire. Son Exc. Mgr Morin offrit les fé-



M. l'abbé J.-A. Houle

licitations et les souhaits du diocèse. M. Félix Branger, au nom des marguilliers, releva les principaux événements des 25 ans passés, et M. Gustave Baudais, au nom des paroissiens, lut une touchante adresse. Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., et M. l'abbé Roland Gaudet adressèrent aussi la parole. Deux chants, "Belle nuit", par la chorale des filles du cours supérieur, et "Chant d'anniversaire", par le choeur de chant, furent vivement appréciés. Mlle Jeannette Mareschal présenta le bouquet spirituel des élèves de l'école, et Mme A. Doucet offrit une bourse de la part des paroissiens. Les enfants de choeur, dirigés par Rénald Rabut, firent leur présentation avant la messe, à la sacristie.

Visiblement ému, M. l'abbé Houle exprima les sentiments de joie et de reconnaissance qui l'animaient en ce jour et remercia chaleureusement ses paroissiens qui, sous l'habile direction de Mme Arthur Doucet, lui avaient préparé, à son insu, cette fête inoubliable.

Des télégrammes de félicitations et de bons souhaits furent reçus de M. Arthur Thibault, membre du parlement à Regina, et de M. et Mme E.-P. Larose, d'Ottawa, anciens paroissiens.

Parmi les visiteurs venus pour cette fête, on remarquait Son Exc. Mgr Laurent Morin, MM. les abbés A. Paradis, de Bellevue, L. Meehan, de Bonne Madone, E. Forestier, de Carrot River, A. Leslie, de Wakaw, R. Gaudet, de Zenon Park, W. G. Timmermans, de Spiritwood, M. Leblanc et A. Blondeau, de Prince-Albert, P. Carrier, de Prud'homme, et L. Lemay, de St-Louis, les RR. PP. C. Allard, S.S., et G. Bergeron, du collège Notre-Dame, D. Dubuc, O.M.I., de Batoche, J.-A. Rivard, P.S.M., de St-Brieux, G. Bourque, O.P., de Prince-Albert, B. Sharkey, P.S.M., de Melfort, G. Van Vynckt, P.S.M., de Tisdale, et Alfred Engele, O.S.B., de Cudworth, et le R. F. Antonin, O.P., de Prince-Albert, ainsi que Mme Pfeiffer, de Prince-Albert, soeur du jubilaire, M. et Mme Walter Houle, de Prince-Albert, et M. et Mme Joseph Houle, de Vancouver, C.-B., ses frères et belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces.

Tous souhaitent à M. le curé encore plusieurs années de ministère.

Ad multos et faustissimos annos!

St-Brieux

Concours oratoire Bryant

Le concours oratoire Bryant fut la cause d'une grande animation pour les élèves du cours supérieur de St-Brieux pendant les dernières semaines de janvier. Pour terminer de longues et minutieuses recherches, on procéda à l'élimination le 24 janvier et les orateurs les plus éloquents furent choisis pour la présentation du 25 janvier, à laquelle les parents furent invités.

Mary Csapo, de la 12e année, prononça un discours intitulé "Dreams", Denis Dubé parla sur "Dag Hammarskjold", et Alain Lavoie du "Communist Case History of Cuba".

En 11e année, ce furent Lilian Stefaniuk avec "Mental Health", Donald Mohninger avec "Babe Ruth", et Gérald Carfantan avec "Racial Discrimination". Pour représenter la 10e année, il y eut Ingrid Major, qui choisit pour son discours "Parents Beat Children", Marlene Skrypnyk, qui parla de "Friendship", tandis que la 9e année présenta Marcel Fagnou, qui parla du "Skiing", et Gérald Dolozar, des "Teenagers".

Les juges étaient Mmes A. Delorme et B. Gallays, MM. A. Gallays, F. Martin et A. Rhéaume. M. Rhéaume fit les commentaires et donna la décision des juges. La meilleure présentation fut accordée à Gérald Carfantan avec Lilian Stefaniuk et Gérald Dolozar en deuxième et troisième places respectivement.

Gérald et Lilian représentèrent St-Brieux à Lac Lenore, où ils entrèrent en compétition avec les gagnants de Lac Lenore, Muenster, Annaheim et St. James. Gérald remporta les honneurs. La deuxième place fut accordée à Janice Gerving, et la troisième à Anita Hoffman.

Gérald affronta les meilleurs orateurs de l'unité de Humboldt, le samedi 9 février, et fut encore victorieux, ce qui lui valut de représenter cette unité à Watrous, le 15 février, où il eut à concourir avec les champions du sud de la Saskatchewan.

Cependant, son succès à Lac Lenore lui vaut déjà, avec les trois autres meilleurs concurrents de l'unité, un voyage, dépenses payées à Regina, où ils visiteront le parlement et auront l'honneur de prendre le thé avec l'honorable premier ministre de la Saskatchewan. Ce voyage est une gracieuseté de Mme M. Batten, membre de la législature pour Humboldt.

Noëlla MARTIN,
Club Excelsion.

Willow-Bunch

Malades

M. Harold Allen remplace le gérant au magasin Wilson Scott, M. F. Sylvestre, qui est actuellement à l'hôpital de Regina.

M. Fred Rainville fut patient à l'hôpital d'Assiniboia.

Mme B. Philippon fut hospitalisée à Assiniboia durant quelques jours.

M. Richard Cayer, qui fut patient à l'hôpital de Moose Jaw durant quelques semaines, est revenu le jeudi 7 février, mais doit retourner sous peu.

M. Jean Bonneau est à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques semaines; il a subi une opération le mardi 5 février.

M. Alcide Grégoire est encore patient à l'hôpital de Moose Jaw.

Çà et là

M. et Mme Alphonse Lafrenière et leur fille, Lucille, sont allés passer une couple de jours à Moose Jaw, récemment.

M. et Mme Omer Mondor et leurs deux enfants sont allés à Moose Jaw, également. Mme Mondor visita sa soeur pendant que son époux assistait à un congrès de bouchers.

Mlle Roséda Rondeau et Mme A. Chabot allèrent à Regina, récemment pour y visiter Mme Alice Bonneau, qui demeure chez son fils, Joseph.

Mme Gertrude Benoit passe quelques jours à Regina, pour affaires. Durant son absence, Mme Albert Martin la remplace comme institutrice de la 2e année.

Le R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg, visiteur d'écoles, est venu à Willow-Bunch la semaine dernière pour sa visite habituelle.

M. Roch Granger se rendit à Regina, dernièrement, pour affaires.

Du 4 au 8 février, au théâtre Palace, un cours de menuiserie fut donné par M. Harold Dale, de l'école technique de Moose Jaw. Vingt-quatre hommes y prirent part. Ce cours fut donné sous les auspices du comité d'agriculture local.

M. Bernard Philippon alla à Moose Jaw, lundi dernier, pour écrire des examens de menuisier. M. Earl Fitzpatrick l'accompagna et visita ses parents, M. et Mme Tom Fitzpatrick.

MM. Gordon Green et P. Bonneau allèrent à Coronach, dernièrement, pour affaires.

Ouverture officielle de la Caisse populaire

Le mercredi 13 février eut lieu à 3 h. p.m. l'ouverture officielle du nouveau local de la Caisse populaire. M. l'abbé Adrien Chabot, curé, bénit la bâtisse.

A 4 h. p.m., au théâtre Palace, il y eut discours par de nombreux orateurs invités, suivis d'un souper gratis servi à 385 convives au soubassement du théâtre. Tous les gens présents visitèrent la Caisse, après que le ruban fut coupé. M. G. Verhelst agissait comme maître de cérémonies.

Le soir, à la 21e assemblée annuelle, deux prix d'entrée furent gagnés par M. Arthur Alexandre, de Fife Lake, et Mme Rosaire Lanoie, de St-Victor.

M. Léonard Bourdages est le gérant de la Caisse populaire, ayant comme assistantes Mmes Louis Fiset et Wallace Fitzpatrick.

Pour terminer ce jour de cérémonies, Mlle Lilianne Alexandre, représentante de la Caisse populaire de Willow-Bunch aux semi-finales du concours oratoire des Caisses, donna son discours. Elle le répètera aux finales à Swift Current, le mardi 19 février.

Storthoaks

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 6 février dans la salle des réunions. Elle fut présidée par Mme Russel Yates. M. l'abbé George et 11 membres étaient présents.

Les minutes de la dernière assemblée furent lues et les convocatrices donnèrent leurs rapports. La trésorière rapporta encaisse une balance de $211.89.

Il y fut décidé que les dames de la Ligue servent le banquet à l'occasion du bonspiel des dames le 19 février.

On passa aussi la motion qu'un souper-buffet soit servi le 21 avril. Mme Charles Millette accepta la charge de la vente des billets, lesquels doivent être vendus à l'avance.

Mme Thomas Dubois s'offrit pour trouver six volontaires pour aider à la clinique anti-polio qui se tiendra le mercredi 6 mars. En vue des prochaines élections en avril, on choisit un comité de nomination. Ce sont Mmes Désiré Toupin, Charles Wolenski et Henri Blezy.

Puis l'assemblée fut ajournée jusqu'à la prochaine qui aura lieu en avril.

Çà et là

M. et Mme Bruce Achleiker (Jeannine Paradis) et leurs enfants, récemment revenus d'Allemagne où ils étaient stationnés pour 3 ans, rendaient visite à leur parenté, MM. et Mmes Henri et Philippe Paradis.

M. et Mme J.-B. Paradis sont partis pour la Californie, où ils passeront quelque temps.

Mme Maurice Bourbonnière, accompagnée de son fils, de St-Boniface, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Henri Blerot.

M. Alfred Massé, de Ferland, décédé à l'âge de 87 ans

Le mercredi 23 janvier, M. Alfred Massé est décédé à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, à l'âge de 87 ans, après une longue maladie endurée avec résignation.

M. Massé est né à St-Martin, Qué., le 25 janvier 1876, et se maria le 28 septembre 1903, à Montréal. Il arriva à Horse Creek, Sask., en 1914 et s'établit sur une ferme, où il demeura jusqu'en 1947. Il vint ensuite demeurer au village de Ferland jusqu'à la mort de son épouse en 1949, alors qu'il alla demeurer à Val Marie jusqu'en 1957, et à Gravelbourg jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil cinq filles, Mme Gabrielle Sincennes, de Val Marie, Mme Fernande Nicolas, de La Broquerie, Man., Mme Yvonne Doran, de Gravelbourg, Mme Thérèse Mailhot, de Calgary, Alta, et Mme Aurore Mailhot, de Smithers, C.-B.; trois fils, Maurice, de Calgary, Alta, Gérard et Fernand, de Ferland; 47 petits-enfants et 44 arrière-petits-enfants. Deux enfants le précédèrent dans la tombe.

Le service funèbre fut chanté en l'église de Ferland le 26 janvier, par M. l'abbé J. Bernier, curé, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Gérard Fournier (Paulette Piché) à l'occasion de la naissance d'une fille, née le 12 février à l'hôpital de Kincaid.

M. et Mme Paul-Emile Lacasse, de Cadillac, M. et Mme Léonard Bouffard, de Meyronne, ainsi que quelques parents et amis se réunissaient chez M. et Mme Ephrem Bouffard, le 13 février, pour une petite soirée-surprise à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage. Des voeux de bonheur et santé ainsi que des félicitations furent offerts aux jubilaires.

M. et Mme Paul-E. Lacasse rendirent visite à leur mère, Mme Léontine Lacasse, et à son fils, Wilfrid.

Mlle Lise Fournier, garde-malade à Regina, visitait ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Louis, Gérard et Gaston Fournier.

MM. Elie Dion et Aimé Brisbois sont partis dans la province de Québec, où ils visiteront de nombreux parents.

M. et Mme Gaston Fournier et leurs enfants visitèrent les parents de Mme Fournier, à Admiral, dernièrement.

M. Adrien Bouffard a passé quelques jours à Regina, où il suivit un stage d'étude organisé par la compagnie Massey-Ferguson.

Prud'homme

Baptême

Le 9 février: Suzanne-Marie, fille de M. et Mme Hervé Poillièvre, née le 29 janvier et baptisée par son oncle, M. l'abbé André Poillièvre, de Saskatoon. Parrain et marraine, M. Paul Janneau et Mlle Cécile Poillièvre.

Çà et là

M. et Mme Aimé Loiselle, de Saskatoon, ainsi que M. et Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg, étaient de passage chez MM. et Mmes Adrien et Lionel Loiselle.

Le club des jeunes est allé jouer au gouret à Vonda le samedi 9 février. Il a gagné la partie. Félicitations.

Les Chevaliers de Colomb ont tenu leur réunion le 12 février.

Les maîtresses des grades supérieurs sont allées à Wakaw tous les soirs de cette semaine pour suivre un cours sur les mathématiques avancées.

M. et Mme Jos. Houle, de Port Alberni, C.-B., accompagnés de Mme Gédéon Masson, de Saskatoon, visitaient des parents et amis de Prud'homme.

M. et Mme Robert Janneau, de Saskatoon, étaient en visite chez M. et Mme Adélard Janneau.

Mlle Cécile Poillièvre, également de Saskatoon, était de passage chez ses parents.

Une équipe de Chevaliers de Colomb est allée jouer au curling à Cudworth, le dimanche 10 février. Cette équipe est composée de MM. Adrien Loiselle, Ludger Painchaud, Laurier et Wilfrid Lepage.

M. et Mme Raymond Marcotte et leurs enfants, de Saskatoon, visitaient M. et Mme Gilles Ringuette.

M. et Mme Ernest Parent, de Vonda, étaient chez M. et Mme C.-M. Lepage, récemment.

Les jeunes filles de Prud'homme et des paroisses voisines ont suivi une retraite fermée au couvent, dernièrement.

M. et Mme Sylvio Blain, de Saskatoon, étaient à Prud'homme le dimanche 10 février.

Le groupe de Foyer-Ecole a tenu une réunion le mercredi 13 février. Le programme était très intéressant. Il y eut une représentation pour les adolescents, jouée par MM. et Mmes Guy Masson et Louis Janneau. M. Louis Bandet a parlé sur les adolescents et Mme Louis Bandet sur les parents. Mme Adrien Loiselle, Mlle Jeannine Poulin et Mme Annette Loiselle ont fait une représentation sur la télévision. Ce fut une belle soirée; l'assistance était assez nombreuse.

M. et Mme Gilbert Proulx sont allés en voyage à Humboldt en fin de semaine.

M. et Mme Ludger Painchaud sont allés à Regina en fin de semaine.

Le dimanche 17 février, les Chevaliers de Colomb et leurs épouses ont joui d'une journée de curling à Prud'homme.

Jackfish

Çà et là

Onze dames ont suivi la retraite fermée à Saskatoon. Elles sont toutes revenues enchantées de cette belle expérience.

Plusieurs personnes sont allées à Meota pour assister à un shower à l'occasion du prochain mariage Duhaine-Hall.

Radville

Caisse populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire, qui eut lieu dans la salle Mémoriale le 11 février, attira plus de 80 dépositaires et fut certainement une soirée fructueuse. Les recommandations pratique du président, M. Paul Rivière, et les rapports des différents comités contribuèrent à donner à cette soirée une atmosphère d'étude intense et une saine orientation vers un avenir prometteur.

Le président rappela que durant l'année 1962, le nombre de membres est passé de 900 à 996, et le passif qui était de $1,087,389.56 en 1961 a augmenté à $1,552,870.58 avec un profit net de $45,431.86, toutes dépenses payées et 20 pour cent mis en réserve. $34,998.31 ont été divisés à 4 pour cent sur les dépôts.

Le comité de crédit dans son rapport des activités rappela spécialement qu'au cours des 52 assemblées tenues en 1962, ils ont étudié 229 prêts donnant un total de 448,650, soit une augmentation de $287,640 comparé à $161,010, l'année précédente.

Le président remercia les directeurs et les membres pour leur confiance et leur coopération, lesquels ont contribué à faire de la Caisse populaire ce qu'elle est aujourd'hui. Quatre directeurs furent élus: MM. Paul Rivière, André Barbarin, M. E. Shwab et Eugene Grosank. Les personnes en charge de la Caisse sont M. Pierre Fradette, Mme Winter et Mlle Peterson.

Un délicieux goûter servi par les dames mit fin à cette intéressante soirée.

Réunion de famille

Une réunion de famille eut lieu dernièrement chez M. Hector Gilmore, MM. et Mmes Léo Gilmore, de Arcola, Henri Hall, d'Estevan, Wilfrid Gilmore et Louis Bert, de Neptune, Ephrem Fradette, de Soda Lake, MM. Germain et Horace Gilmore, de Ste-Colette, M. Jean Bourassa, de l'Alberta, et 25 petits-enfants. M. M. Geovah et son frère, Florent, de l'Alberta, était absent.

Naissance

A M. et Mme Jérémie Brochu est née une fille, le 6 janvier.



Suivant une ligne de conduite de bienveillance internationale, le pape Jean XXIII a annoncé qu'il enverra des cierges de la Purification derrière le rideau de fer cette année. Habituellement le Saint-Père en fait parvenir à un nombre limité de basiliques partout dans le monde, mais depuis quelque temps il a fallu suspendre ces envois à l'Eglise "du silence". Le nouvel esprit créé par le Concile Vatican II semble avoir ouvert certaines frontières de pays communistes.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques d'Arborfield étaient les invités de 12 membres de la Ligue de Carrot River et de M. l'abbé E. Forestier de cette paroisse, le jeudi soir 14 février.

Mme Houle, présidente, ouvrit l'assemblée. La présidente du comité d'éducation fit savoir que de la littérature avait été envoyée aux missions étrangères. La présidente du comité spirituel dit quelques paroles au sujet de la fête de saint Valentin et invita les membres à faire pénitence pendant le temps du carême qui commencera le 27 février.

Mme Houle présenta le conférencier invité, M. Ebert, du "Social Welfare", qui parla de l'adoption et des foyers pour enfants. Un film sur le même sujet fut aussi déroulé. M. Ebert répondit ensuite aux questions posées par l'assemblée. Les couples intéressés n'ont qu'à s'adresser au "Social Welfare" de leur région.

Coderre

Assemblée annuelle

La première assemblée annuelle de la Caisse populaire a été tenue dans la salle Légion le samedi 9 février; 41 membres y ont assisté. M. L.-P. Coderre était le président de cette assemblée et présenta M. Emil Lautermilch, comme orateur invité.

Plusieurs motions furent discutées et approuvées. Le rapport financier fut ensuite donné par le secrétaire, M. Yvon Tétrault, qui énuméra en même temps plusieurs points de la Caisse populaire. Une discussion pour organiser un comité d'éducation suivit. M. Lautermilch expliqua l'utilité d'un tel programme. Après quelques minutes de discussion, il fut décidé de laisser la décision finale aux directeurs.

Le président félicita le présent comité pour son dévouement, esprit d'initiative et succès obtenus. En effet, la Caisse populaire dispose maintenant d'un montant de $160,000 après un an seulement. L'exécutif fut ensuite élu pour le prochain terme: président, M. Raymond LeBrun; vice-président, M. Walter Johnstone; secrétaire, M. Yvon Tétrault; directeurs, MM. Louis Gaucher, Robert Carr, Hilarion Marceau, Georges Blair et Noël Blanchette.

Une collation fut servie; les enfants reçurent des ballons et des liqueurs douces.

L'Action Catholique

Le comité de l'Action Catholique du diocèse de Gravelbourg s'est réuni au plan secteur pour une récollection tenue à Coderre, le jeudi 13 février. Les paroisses de Gravelbourg, Meyronne, Courval et Coderre étaient représentées par quelque 70 personnes. MM. les abbés Maurice Minne, chancelier à l'Evêché, Roger Ducharme, professeur au collège, et Richard Larivière, curé de Meyronne, étaient également présents.

M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, donna le premier sermon sur la paroisse, suivi d'une discussion. M. l'abbé Minne donna le deuxième sermon sur le diocèse. Il y eut de nombreuses communions à la messe du soir. Ensuite, tous se rendirent de nouveau à la salle Légion, où un goûter fut servi par les Dames de Coderre.

C'est dommage que l'Action Catholique ne soit pas plus répandue dans la paroisse quand on constate déjà tout le bien qui se fait dans les cercles.

Le 10 février, il y eut une assemblée de l'Amicale du collège de Gravelbourg ici dans le village; l'assistance fut assez nombreuse.

Baptêmes

Le 17 février: Annette-Jocelyne, fille de M. et Mme Lionel Gaucher. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Gaucher.

Le 17 février: Joseph-Paul, fils de M. et Mme Louis Gaucher. Parrain et marraine, M. et Mme René Huel.

A M. et Mme Terry Wolleschuck est née une fille, Theresa.

Saint-Isidore de Bellevue

Décès

Le mercredi 13 février, M. et Mme Aubin Grenier avaient la douleur de perdre un fils bien-aimé, Léo, âgé de 6 mois. La sépulture eut lieu le jeudi 14 février dans le lot familial du cimetière de Bellevue.

M. et Mme Francis Palin, de Coleville, et Mlle Marie Grenier, de Saskatoon, sont venus spécialement pour la circonstance.

Mariage Gaudet-Jobin

Le samedi 16 février, M. Marcien Gaudet, fils de Mme Yvette Gaudet, de cette paroisse, épousait Mlle Anita Jobin, fille de M. et Mme Willie Jobin, de St-Louis. Leurs emplois les appellent à St-Hyacinthe, Qué., où ils éliront domicile. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Retraite

Un groupe imposant de cette paroisse a assisté à la retraite fermée prêchée en français à Queen's House de Saskatoon, les 5, 6 et 7 février.

Lac Pelletier

Çà et là

M. Aquilla St-Jacques est parti pour un voyage d'un mois dans le Québec. Tous lui souhaitent un bon voyage.

M. et Mme Andy Fettig et leur famille, de Outlook, Sask., sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Alphonse Pelletier.

M. Armand Pelletier, de Swift Current, a passé la fin de semaine chez des amis.

M. et Mme Georges Pellerin et leur famille sont allés à Val Marie le dimanche 10 février pour y visiter leur fille, Mariette, et des amis, M. et Mme Jean Cornet.

Mme M. Pendleton, de la Colombie-Britannique, est demeurée quelque temps chez M. et Mme Cliff Paul, afin d'être plus près de son frère, Irvin, hospitalisé depuis plusieurs mois à Swift Current.

MM. et Mmes Noël Robitaille et Robert Allary sont de retour sur leur ferme après avoir passé trois mois à Hinton, Alta.

MM. Raymond et André Perron, de Swift Current, sont venus passer quelque temps à Lac Pelletier.

M. et Mme Laurent Roy, de Cadillac, sont venus visiter des parents, M. et Mme Antonio Monette et Mme Joseph Monette.

M. et Mme Joseph Dumesnil allèrent chercher leur fille, Géraldine, à Ponteix, le jeudi 7 février.

Les paroissiens sont heureux d'apprendre que M. André Laverdière est de retour chez lui après avoir passé quelque temps à l'hôpital à la suite d'une grave blessure à la jambe.

Triduum solennel en l'honneur de saint P.-Julien Eymard, à Vancouver

VANCOUVER — Les Pères du Très Saint-Sacrement de Vancouver ont souligné par un triduum solennel, du 8 au 10 février, la canonisation récente de leur fondateur, saint Pierre-Julien Eymard.

C'est Son Exc. Mgr Remi de Roo, évêque de Victoria, qui célébra la messe pontificale (dialoguée) du 8 février. Il fit alors le panégyrique du nouveau saint, "le héraut de l'Eucharistie", canonisé providentiellement au cours du "Concile de l'Unité", car, dit Son Excellence, l'Eucharistie est le sacrement de l'unité. Disons ici que le nouvel évêque de Victoria est un ami personnel du T. R. P. Romain St-Cyr, assistant général des Pères du St-Sacrement, de Rome, de qui il reçut au cours de la première session du Concile une insigne relique de première classe de saint Pierre-Julien, qu'il porte dans sa croix pectorale depuis sa consécration épiscopale.

La messe de la deuxième journée du triduum fut célébrée par le R. P. Guy Michaud, O.M.I., curé de Notre-Dame-de-Fatima, à Maillardville, qui donna aussi le sermon. A noter que la joie des Pères du St-Sacrement, à l'occasion de la canonisation de leur fondateur, est partagée avec raison par les Oblats, car saint Pierre-Julien fut, pour un temps, "novice oblat" à Marseilles et c'est le fondateur des Oblats lui-même, Mgr de Mazenod, qui dirigea le futur saint et l'orienta vers sa mission eucharistique par la dévotion à la Vierge Immaculée qu'il lui communiqua.

La troisième journée du triduum fut marquée par plusieurs cérémonies, dont une le soir à laquelle participa Son Exc. Mgr William Mark Duke, archevêque de Vancouver. A l'issue de la messe, Son Excellence monta en chaire et donna (en français) une paternelle et vibrante allocution. Mgr Duke avait aussi pris le souper avec la communauté.

Correction

Mlle Colette Huot, de 465, rue De La Morénie, St-Boniface, est la nouvelle Commissaire Régionale de l'Ouest des Guides Catholiques du Canada, remplaçant Mme Henriette Morin, de 362, Place Cabana, St-Boniface. Mme Henriette Sévigny est Commissaire de District et non Commissaire régionale, tel que mentionné dans le journal du 8 février.

Saint-Front

Çà et là

Les Dames de Ste-Anne tinrent leur réunion annuelle le dernier dimanche de janvier chez Mme B. Moisan, avec 13 membres présents.

Durant 1962, la société a organisé et servi quatre repas de noces et a recueilli la somme de $300, qui a servi à l'achat de vaisselle pour les soirées et la finition du soubassement maintenant plus agréable et plus chaud. La prochaine assemblée aura lieu le dimanche 24 février chez Mme B. Moisan.

Le 6 février, une douzaine de dames firent une surprise à Mme Jules Plamondon qui atteignait ce jour-là ses 80 ans. Mme Plamondon, qui est invalide et réduite à une chaise roulante, vit seule. Son époux est hospitalisé à Spalding depuis septembre dernier.

Une équipe de curling de St-Front, composée de MM. Laurent Plamondon, Joseph Baril, Paul Fortin et Florian Montes, se rendit à Archerwill pour le bonspiel du 10 février, et revint avec le premier prix de la deuxième compétition, ayant battu l'équipe Rumpel d'Archerwill par un compte de 12 à 4.

Treize équipes de dames et hommes se disputent maintenant la victoire sur les deux pistes de glace pour les éliminatiolres.

M. et Mme Oscar Messier sont venus du chantier de M. E. Moyen, au nord de Nipawin, pour passer quelques jours dans la paroisse.

M. et Mme Gustave Lefebvre et leur fils, Marcel, d'Englefeldt, ont fait une courte visite chez M. et Mme B. Moisan, parents de Mme Lefebvre.

La famille Emilien Moisan avait la visite de Mme Marie Chamberland durant le mois de janvier; elle est la mère de Mme E. Moisan et réside à l'hospice de Zenon Park.

Mme Adélard Moyen, de Zenon Park, est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Maurice Bussière.

Vanguard

Çà et là

M. l'abbé A. Chabot, de Willow-Bunch, et sa mère, Mme Avila Chabot, étaient de passage au presbytère le dimanche soir 27 janvier. Ils venaient pour assister à la soirée récréative organisée en l'honneur de M. V. Rousseaux. Malheureusement, la température glaciale et la crainte d'une tempête obligèrent les organisateurs à retarder la soirée pour une autre date.

Le dimanche 3 février, après la messe, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, au nom de la paroisse, honoraient M. Vital Rousseaux, en appréciation de son long dévouement au service de la chorale. En effet, depuis 40 ans, M. Rousseaux se dépense sans compter et prête fidèlement son concours à toutes les cérémonies religieuses.

La Ligue des Femmes Catholiques a voulu prouver la reconnaissance des paroissiens en offrant à M. Rousseaux un magnifique crucifix en cristal et un beau chapelet. Mme Peter Schissler, présidente, lut une adresse et fit la présentation. En termes très émus, M. Rousseaux remercia l'assistance et l'assura de son continuel dévouement.

Immédiatement après cette cérémonie, une réunion des paroissiens, sous la direction de M. le curé, fut tenue afin de discuter sur l'achat d'un nouvel orgue pour l'église. Les paroissiens furent unanimes à reconnaître la nécessité de cet achat; une campagne de souscription pour amasser les fonds nécessaires fut organisée aussitôt.

M. le curé est heureux d'annoncer qu'après une semaine on a déjà recueilli la jolie somme de $1,200. Un grand merci à tous les généreux donateurs.

Mme Lucien Gagnon, employée au Foyer Youville de Gravelbourg, est venue passer quelques jours de vacances à Vanguard.

Maillardville

Noces d'or

M. et Mme Oscar Ross célébraient leurs noces d'or le 26 janvier en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. Le R. P. A. Fréchette, O.F.M., célébra une messe à 4 h. 30 p.m., à leurs intentions.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un banquet fut servi en l'auditorium de l'école. A la table d'honneur, aux côtés des jubilaires, on remarquait le R. P. Fréchette, O.F.M., les enfants des jubilaires et Mmes Eugénie Landry et Lucie Gauthier.

M. René Gamache, maître de cérémonies, présenta les invités.

Une adresse en français fut lue par M. Antonin Ross, fils des jubilaires, et une en anglais par Mme Bonos, leur fille.

M. et Mme Ross ont neuf enfants, tous établis en Colombie-Britannique, Rosaire, Théophile, Regina (Mme Boyd), Antonin, Antonia (Mme Higham), Anna (Mme Nickel), Maria (Mme Moore), Hervé et Anézie (Mme Bonos).

Sont venus pour cette occasion, MM. et Mmes Thuribe Ross, Edouard Tétreault et Alfred Gauthier, de Lorette, Man.

Vawn

Çà et là

Mmes Walter Dion, Eugène Blanchette, Alyre Blais et Wilfred Beaudoin ont assisté à une retraite fermée à Queen's House, de Saskatoon.

M. Robert Dion, d'Edmonton, a passé la fin de semaine du 8 février chez ses parents, M. et Mme Walter Dion.

Mlle Hélène Smith, de Bladworth, et son frère, Teddy, de Saskatoon, étaient chez leurs parents, M. et Mme E. Smith, pour la fin de semaine du 15 février.

Mlle Irène Blanchette, de Delmas, fille de M. et Mme E. Blanchette, et Mlle Hazel Blanchette, de Saskatoon, fille de M. et Mme R. Blanchette, étaient chez leurs parents respectifs pour la fin de semaine.

M. Paul Jullion, de Barhead, Alta, est de passage dans la paroisse depuis quelques jours.

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, annonce l'adjudication à la Bedford Construction Co. Ltd., de Toronto, d'un contrat au montant de $973,425 pour l'aménagement de bassins destinés à emmagasiner l'eau déversée par les tunnels au barrage de la rivière Saskatchewan-sud.

Le Ministre a reçu six autres offres, la plus élevée étant de $1,623,000.

C'est le 27e à la liste des contrats pour l'érection du barrage et les travaux connexes, la valeur globale des contrats accordés jusqu'ici dépassant $50 millions.

Le coût de la construction du barrage est défrayé conjointement par le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan. La surveillance des travaux est confiée à l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, organisme du ministère fédéral de l'Agriculture.



"Le Coin des Jeunes"

Promptitude récompensée

Chers jeunes compatriotes,

La semaine dernière, je vous annonçais que j'avais reçu quelques compositions au grand concours-anniversaire lancé récemment. Et depuis d'autres copies se sont ajoutées à la liste des participants.

Mais afin de récompenser ces deux premières participantes pour leur promptitude, le directeur du journal me permet d'offrir à chacune un prix en argent. Félicitations à ces deux jeunes demoiselles de Haywood qui fréquentent l'école Dandurant: Diane Rouire, septième année, et Denise Bazin, huitième année.

Et ce n'est pas tout! Vous remarquerez que je publie leurs compositions, c'est-à-dire une poésie et une chronique de nouvelles fictives dans la Page des Jeunes cette semaine. Ceci activera sans doute l'imagination d'autres jeunes qui désirent participer au concours, mais qui trouvent peut-être les sujets un peu embrouillants.

Alors, encore une fois, invitation spéciale à tous mes jeunes amis du Manitoba et de la Saskatchewan à m'écrire. Que font donc les 850 élèves qui ont participé si fidèlement au grand concours de Cousine Josette en décembre 1961? Avez-vous oublié que je donnais alors plus de 30 prix en argent? Soyez assurés que cette fois-ci les récompenses ne sont pas moins promettantes.

Les sujets du concours sont publiés cette semaine . . . mais avis à tous que je ne pourrai les publier de nouveau. Il serait alors préférable, si vous ne pouvez participer maintenant, de découper cette liste et d'y jeter souvent un coup d'oeil afin de vous familiariser avec les sujets proposés.

Sujets

Tout ce que vous devez faire pour participer au concours est d'écrire une composition ne dépassant pas 300 mots, sur un des sujets suivants:

1. **Une chronique de nouvelles de ma paroisse dans 25 ans.** Rédigez une colonne de nouvelles de votre paroisse comme si vous étiez vous-même le (la) correspondant en 1988. Adaptez les nouvelles à ce temps. Pour vous aider un peu: songez aux célébrations de 25e anniversaire de divers événements qui se dérouleront au cours de 1988 dans votre milieu, aux exploits sportifs, cérémonies religieuses, aux voyages de M. et Mme Untel à la lune ou autour du monde, etc.;

2. **Ce que j'aime à lire dans La Liberté.** Vous pouvez aussi y mentionner les changements que vous aimeriez y apporter, et selon vous, ce qui manque au journal;

3. **La Liberté existera-t-elle encore dans 100 ans?** Oui ou non. Pourquoi? Ses abonnés se multiplieront-ils avec la population grandissante de Canadiens français?;

4. **Composez une poésie,** 30 lignes au maximum, sur **La Liberté,** son cinquantenaire 1913-1963, la langue française dans l'Ouest, les Canadiens français ou tout autre sujet de votre choix.

COUSINE JOSETTE.

Une chronique de nouvelles de ma paroisse dans 25 ans

Mariage Carillon-Lafranchette

Le 9 juin, M. l'abbé Joseph Lafraise bénissait le mariage de Mlle Joséphine Lafranchette, fille mineure de Louis Lafranchette et de Marie-Thérèse Fleurie, de la paroisse d'Elie, d'autre part, à M. Paul Carillon, fils majeur de Jules Carillon et de Célestine Pavôt, de cette paroisse, d'une part. La mariée fut accompagnée dans l'église par son père, M. Louis Lafranchette.

Elle étrainait une robe de soie de tulle ornée de perles de Paris. Les manches finissaient en pointes de lis dentellées. Son voile était parsemé de perles de serpent sonnette.

Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Jeanne Lafrance, soeur de la mariée, et Louise Orangine, cousine de la mariée, et MM. Roger Carillon, frère jumeau, et Henri Bouleau, cousin du marié.

Après la noce, les jeunes époux partirent en lune de miel en fusée à la lune. Bon voyage et bon vent, M. et Mme Carillon.

Divers

Il y aura la semaine prochaine 1 juillet, à 3 h. p.m., un programme en couleurs à la télévision, montrant les trois petits lapins qui mangeaient des prunes comme des petits coquins, photographiés de tout près par M. et Mme Carillon lors de leur voyage de lune de miel à la lune, il y a un mois. Ne manquez pas ce magnifique spectacle.

Dimanche dernier, il y eut la cérémonie de la bénédiction de la nouvelle salle paroissiale. Mgr L. Lafourche l'a béni et y coupa le ruban. Les paroissiens sont tous dans l'admiration de la structure moderne de leur magnifique salle paroissiale. Elle porte le nom "Château d'Espagne".

Grâce à M. Jaunet, garagiste, nous avons la chance dans notre village de se procurer tout proche de chez-nous des automobiles automatiques. Nous n'avons qu'à peser sur un bouton et voilà tout est dit — le véhicule nous conduit à destination. Tous jeunes ou vieux, peuvent s'en servir; pas besoin d'être un expert.

Merci aux savants qui ont démontré pour la première fois au monde moderne le téléphone-télévision. En téléphonant nous voyons notre compagnon, même à distance, d'un pays à l'autre. Une visite rapide par téléphone.

Denise BAZIN,
Haywood, Man.

Contretemps

Un superbe homme d'affaires américain descend d'une Cadillac. Sur le trottoir, il devient rêveur en contemplant un cireur de souliers peiner sur sa brosse et son cirage.

— Tu sais, mon gars, lui dit-il, faut avoir confiance. Moi, il y a dix ans j'étais cireur aussi. Regarde, maintenant: je suis un banquier prospère.

— Vous avez été bien chanceux, répond le pauvre homme. Moi, c'est tout le contraire. Il y a dix ans, j'étais un banquier prospère, et maintenant je suis un pauvre cireur.

• • •

— Maman, pourquoi papa chante-t-il dans la chambre de bébé?

— C'est pour l'endormir!

— Eh bien, si j'étais bébé, il y a longtemps que je ferais semblant de dormir.

"La Liberté"

La Liberté!
Son cinquantenaire!
Avec fierté
Tous l'acclamèrent.
Je vous le dis, en vérité,
Ce journal s'est fait une renommée.
Cinquante années de bons services,
Cela nous est tout un délice,
1913 à 1963, que de mérites!
Journal français, je te félicite.

Soyons fiers de notre langue,
La Liberté le recommande.
Les plus récentes nouvelles vous trouverez,
Bien oui, toujours dans La Liberté.
De Haywood, Ste-Agathe, Elie, St-Léon,
Lisons aussi la chronique des Chevaliers de Colomb
Pour vos problèmes, écrivez à Louise,
Elle vous réserve certainement une surprise.
A tous les jeunes et vieux lectures,
Lisez "Au service de votre bonheur".
C'est une affaire d'éducation,
Qui vous donnera des suggestions.

"Concours jubilaire pour les jeunes"
Vous le trouverez dans "Le Coin des Jeunes"
Pour vous tenir au courant,
De ce qui se passe au Vatican,
Regardez toujours à la première page.
Lisez attentivement . . . mais . . . soyez sages!
C'est notre seul journal français.
Soyez-en fiers Canadiens français.

Bien autres choses je pourrais citer
De ce qui se trouve dans La Liberté.
Mais je termine en disant encore,
"La Liberté est un véritable trésor".
Il ne s'en fait pas au Canada
Un journal bon comme celui-là!
Il est en or,
Il est en or!

Diane ROUIRE, Haywood.

UN HÉROS DE 14 ANS SAUVE DEUX ENFANTS

Trois enfants habitant la France, bien emmitouflés dans d'épais tricots, s'en allèrent glisser sur une mare que le gel avait solidifiée.

Il y avait là Gérard Rauger, âgé de 14 ans, à qui on avait confié sa petite soeur Anita, et un petit camarade de 9 ans, Michel Galliard.

Les trois petits s'en donnaient à plein coeur, ils prenaient leur élan et se laissaient glisser avec des cris de joie. Comme il était loin le temps de la classe! . . .

Gérard s'arrêta pour resserrer son lacet. Pendant qu'il refaisait sa boucle, il entendit un craquement sinistre: la glace venait de se rompre.

Mû par un pressentiment, Gérard se retourna juste à temps pour voir disparaître dans l'eau glacée sa petite soeur et son jeune camarade.

Il n'hésita pas une seule seconde. Malgré le froid très vif, il accourut pour opérer le sauvetage, tout seul.

Il plongea dans la mare.

Il réussit à rattraper de justesse Michel, le sortit de l'eau et, malgré la paralysie qui commençait à engourdir ses membres, le ramena jusqu'à la berge. Sans se soucier de lui-même, il repartit en grelottant secourir Anita qui était déjà inerte.

Avec des efforts surhumains que beaucoup d'adultes n'auraient pas eu le courage d'accomplir, il traina sa soeur près de Michel.

Des voisins alertés se précipitèrent vers les petits patineurs qui étaient déjà violacés. Ils leur administrèrent des soins énergiques et bientôt les deux rescapés et leur sauveteur revinrent à la vie.

Quelques heures plus tard, Michel et Anita tout revigorés pouvaient enfin prouver leur reconnaissance à Gérard qui fut le premier étonné d'apprendre de la bouche des grandes personnes qu'il s'était conduit comme un héros.

Quelques chiffres

Dans ces différentes affirmations, pouvez-vous remplacer les points par les nombres manquants?

1. Le phare de la "Liberté éclairant le monde", statue à l'entrée du port de New York est à . . . mètres au-dessus du niveau de la mer.
2. L'hydre de Lerne, serpent légendaire, avait . . . têtes.
3. Le grand peintre Rembrandt a fait . . . peintures et autant d'eaux-fortes.
4. . . . arcs de triomphe existent encore à Rome.
5. Les dragonnades, persécutions organisées par Louvois, durèrent . . . ans.
6. Les romans de Pierre Benoit ont . . . pages.
7. La vie de Marie de Médicis est représentée en . . . tableaux de Rubens au Louvre de Paris.
8. Le Japon est composé de . . . grandes îles.
9. Il y a sur le globe . . . millions d'hommes de race noire.

Réponses ci-dessous.

• • •

Réponses à "Quelques chiffres": 1, 93; 2, 7; 3, 350; 4, 5; 5, 4 ans; 6, 316; 7, 21; 8, 4; 9, 130.

Saviez-vous que . . .

Ecornifler ne veut pas dire "sentir", se fourrer le nez où l'on n'a pas d'affaires.

Ecornifler veut dire, "VIVRE AUX DEPENS DES AUTRES".

Un écornifleur n'est pas un curieux, une belette, un "espion", mais un parasite. En anglais, on dirait "moocher".

Pour rire un peu

— Qu'est-ce qu'il représente ton dessin?

— Le Saint-Esprit.

— Mais, voyons, mon chéri, personne ne sait comment il est fait, le Saint-Esprit.

— Justement! maintenant tout le monde le saura.

• • •

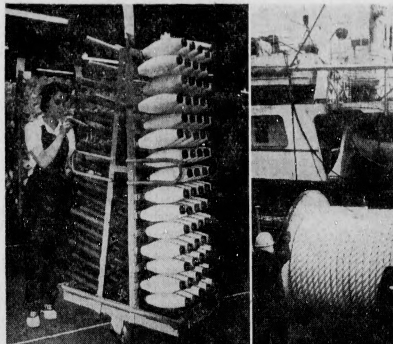
— Dis, maman, pourquoi tu as des larmes dans les yeux?

— Parce que je pèle des oignons.

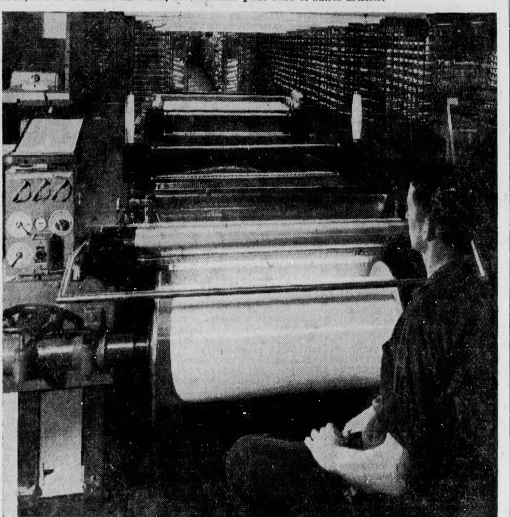
— Pourquoi tu ne pèles pas des plantes qui font rire?



Cette photo montre une vue aérienne de l'usine de nylon de Kingston, Ontario, une des nombreuses usines de la firme DuPont du Canada. Charbon, air, eau sont les matières premières qui, une fois "traités" sont transformés en filé de nylon, textile idéal utilisé dans la confection de nombreux vêtements modernes. Les moyens de procédure à la composition des fibres de nylon sont longs et très complexes.



Dans la photo ci-dessus un ouvrier suit attentivement le déroulement des fibres de nylon qui sont rassemblés sur une ensouple, après être sortis de la filière. Suivant cette procédure délicate qui étire les brins et qui leur communique une ondulation très fine, le nylon servira à la fabrication de tricots, soit de chandails duveteux, de vêtements pour bébé et autres articles.



L'ouvrière dans la photo à gauche range les cannettes de filé de nylon sur un chariot. Ce procédé est l'un des derniers dans la fabrication propre du textile. Sur des chariots, les nombreuses cannettes sont transportées au département de confection des vêtements. Grâce à son élasticité, le nylon peut supporter des flexions continuelles et absorber, sans se briser, des chocs et des coups violents. Dans la photo à droite on voit l'utilité de câbles robustes confectionnés de fibres de nylon. On se sert aussi du nylon dans la fabrication de pneus, filets de pêche et de centaines d'autres produits modernes.
(Photos "Technique")

De charbon à nylon: procédé compliqué

Saviez-vous que le charbon est un des produits utilisés à la fabrication du nylon? Vous avez tous entendu parler du nylon, ce nouveau fibre moderne tant utilisé de nos jours. Vos bas, mesdemoiselles, sont de nylon, et vous, les garçons, possédez certainement un veston de sports ou autres vêtements de travail de ce tissu résistant et pratique.

Les renseignements qui suivent sauront vous expliquer le procédé de fabrication de ce fibre populaire. Ces informations sont tirées de "Technique", revue très intéressante et instructive publiée par le Ministère de la Jeunesse de la province de Québec. Les photos sont aussi une gracieuseté de cette revue.

Origine

En 1930, un chimiste fit une étonnante observation. Il s'aperçut qu'en portant un échantillon de polymère au point de fusion, celui-ci s'étirait comme du sucre filé. Refroidie, la matière avait encore la propriété de pouvoir s'étirer pour atteindre trois ou quatre fois sa longueur originale. De plus, le brin ainsi étiré devenait élastique et plus résistant. Il était à la fois tenace, brillant et soyeux.

Des millions de dollars furent consacrés à l'amélioration de cette nouvelle fibre. Pendant sept ans, chimistes, ingénieurs et spécialistes unirent leurs efforts pour finalement lancer sur le marché, en 1938, des polymères améliorés sous forme de soies pour les brosses à dents. Les premiers bas de nylon furent mis en vente le 15 mai 1940.

Processus de fabrication

Le nylon est issu du mariage du pétrole, de l'air et de l'eau suivant un processus chimique extrêmement compliqué.

La fabrication commence par la production de banzène, à partir du pétrole, d'azote et d'oxigène tirés de l'air et d'hydrogène provenant de l'eau. Ces matières subissent de longues et compliquées transformation pour devenir deux corps: l'hexaméthylène diamine et l'acide adipique. Combinés ensemble, ces deux produits forment une solution de sel de nylon. Cette solution gardée dans des réservoirs, est pompée dans un évaporateur et déshydratée partiellement. Elle passe ensuite dans un autoclave géant où elle perd le reste de son eau.

Durant cette opération, les molécules de sel de nylon se joignent bout à bout pour former les polymères qui procurent au nylon sa résistance et son exceptionnelle élasticité. La masse de polymère en fusion est chassée, sous pression, hors de l'autoclave au travers d'une fente étroite sur un gros tambour poli où elle se durcit en un ruban de nylon. Ce ruban est acheminé vers le broyeur à ailettes qui l'effritte en parcelles de couleur ivoire ressemblant à des paillettes de savon. Ces paillettes sont déversées dans une trémie et fondues.

Liquéfié, le nylon est à nouveau chassé sous pression à travers une filière, plaque métallique percée de trous minuscules. Ces orifices varient en diamètre et en nombre selon le poids et la forme du fil. La fibre de nylon est livrée à l'industrie textile sous trois formes principales: monobrin, multibrin et fibres courtes. Le monobrin est utilisé principalement pour la fabrication des bas et de la lingerie et des blouses fines. Le multibrin entre dans la confection de la plupart des tissus de nylon utilisés pour lingerie, vestes, bonneterie, chemises, imperméables, draps, tissus d'ameublement, tapis, bâches, etc.

Les fibres courtes passent dans une machine qui étire les brins et leur communique une ondulation très fine. Ce crêpage accroit la douceur et l'élasticité de la fibre ainsi que son volume. On reproduit ainsi le crêpage naturel de la laine, du coton ou du lin. Ce filé sert à la confection de chandails duveteux, de vêtements de bébés et autres articles.

Avantages du nylon

Utilisé à cent pour cent ou combiné avec d'autres fibres textiles naturelles, le nylon confère au tissu de multiples avantages: entretien facile, peu de repassage ou pas du tout, solidité, tenue de forme, etc.

Sous l'action de la chaleur, le tissu de nylon devient infroissable, irrétrécissable et indéformable, les plis marqués à chaud sont permanents.

Résistant et léger, le tissu de nylon permet la fabrication de tissus fins et solides ou épais et extrêmement durables. Il se teint avec la plus grande facilité et son élasticité lui permet de supporter des flexions continuelles et d'absorber sans se briser des chocs violents. Sa résistance aux produits chimiques en fait un textile précieux pour de nombreux usages industriels, en particulier dans les usines où l'on manipule des acides qui attaquent les tissus ordinaires.

Grâce à l'esprit inventif de l'homme, une fibre nouvelle aux mille usages est sortie de l'éprouvette du chimiste et est venue nous apporter, en moins d'une génération, plus de confort, plus de commodités et partant un peu plus de bonheur.

Explication

Le téléphone sonne. Mme Machin, qui est cependant fort sourde, entend la sonnerie et décroche.

— C'est Albert! dit le correspondant.

— Qui?

— Albert!

— Voulez-vous répéter, je vous prie?

— Albert. A comme André, L comme Léon, B comme Bernard, E comme Ernest, R comme Robert et T comme Thomas. Avez-vous bien entendu?

— Parfaitement, mais je n'ai pas bien compris lequel de tous ces jeunes gens était à l'appareil.

Educateurs-assistants en J.E.C. se réunissent en journée d'étude

Un groupe de 45 éducateurs se sont réunis pour une journée d'étude, le samedi 16 février, à l'auditorium de l'hôpital général St-Boniface. Ils se sont rencontrés pour partager ensemble un idéal commun: contribuer, à titre d'assistant, à développer et former la vie apostolique des étudiants au secteur "jeunes" (7e, 8e et 9e années).

Techniques nouvelles

Une partie de la journée fut dédiée à l'étude d'une technique nouvelle destinée à donner aux jeunes une connaissance plus réelle de leur milieu de vie en même temps qu'un intérêt plus soutenue dans leur travail. En effet, le militant qui voudra accepter d'en faire l'essai se rendra compte qu'à chaque jour des faits de toutes sortes (conversations, événements, etc.) le frappent; en notant ces événements dans son "carnet de faits" il apportera à la réunion des militants la vie du milieu telle qu'elle est. Ce sera sa façon de connaître vraiment son entourage afin d'y agir comme un levain.

M. l'abbé G. Dionne, vicaire à St-Jean-Baptiste, confirma par une expérience vécue l'efficacité de cette méthode de travail. En faisant référence aux carnets de faits que des militants lui avaient laissé avoir pour la circonstance, M. l'abbé Dionne fit ressortir avec maints exemples les faits nombreux qui frappent et intéressent les jeunes. C'est dans ces faits que s'insère la découverte du Christ et ces mêmes faits lancent aussi un appel à travailler pour les autres. Ici encore, l'expérience relatée par M. l'abbé Dionne démontrait que les jeunes étaient passés d'un voir chrétien à l'action apostolique.

Un style de vie chrétien

La deuxième étape de la journée a consisté en un exposé et un échange sur le style de vie des jeunes d'aujourd'hui. Même si ce style de vie diffère de beaucoup de celui que nous avons connu, il est bon et il doit susciter notre intérêt d'éducateurs chrétiens et cela en dépit du fait que nous n'ayons pas connu ce style de vie durant notre jeunesse. Cependant le style de vie des jeunes d'aujourd'hui, comme tous les styles de vie, comporte des dangers. C'est en connaissant mieux les jeunes, leurs façons propres d'agir et de penser, leurs difficultés aussi, que l'éducateur moderne en arrive à découvrir avec eux la réponse chrétienne qui répond à leur idéal. Le programme d'activités en J.E.C., cette année, qui parle aux jeunes de l'amour dans leur vie est ainsi une réponse chrétienne qui tient compte de leur mentalité et répond à leur idéal chrétien.

Témoignages

La Rév. Sr St-Maurice, de l'école St-Eugène à St-Vital, fit rapport d'une expérience d'enquête réalisée par les jeunes de cette école. Mlle Ghislaine Gobeil, assistante de J.E.C. dans la même école, fit rapport sur le projet qui faisait suite à cette enquête. Il s'agissait d'une rencontre parents-jeunes destinée à promouvoir une compréhension mutuelle plus grande par rapport aux situations soulevées par le développement de la vie affective chez les jeunes.

La J.E.C. diocésaine désire remercier les Soeurs Grises de l'hôpital général St-Boniface qui ont bien voulu mettre à la disposition du groupe la salle de conférence et les services de leur cafetaria.

Rencontre à St-Boniface de quatre-vingt-quinze militantes

Qu'est-ce que signifie "apprivoiser"?

Avez-vous lu "Le petit Prince" d'Antoine de St-Exupéry? D'après ce livre, "apprivoiser" veut dire "créer des liens". En d'autres mots, ça signifie "se faire des amis".

C'est ce qu'ont ressorti de l'histoire les 95 militantes de J.E.C., secteur "Jeunes filles", le samedi 16 février à l'occasion d'une rencontre diocésaine qui avait lieu à l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface. Et elles ont affirmé qu'en fait, un de leurs plus grands désirs, c'est justement "d'aimer les autres".

Il ne restait donc plus qu'a voir ensemble ce qu'il faut faire pour "aimer les autres". "Le petit Prince" nous dit que pour aimer il faut être patient, il faut écouter et il faut surtout faire quelque chose pour les autres, leur donner de notre temps, de notre joie. Plusieurs équipes de J.E.C. en font l'expérience cette année.

Une expérience intéressante!

L'équipe des militantes à l'école St-Eugène, composée de Jeannine Lecoq, Lorraine Lafrenière, Simone Meilleur et Yvette Roy, nous a fait part d'un projet qu'elle avait entrepris dans ce sens auprès des étudiants et des parents à l'occasion de la Ste-Catherine. Alors, c'est vraiment possible d'aimer!

Le Christ nous donne l'exemple de l'amitié

Le Christ nous a dit d'aimer. Mais que de témoignages il nous donne! Il s'agit de les chercher. Nous en avons trouvé.

Et même dans notre vie, à l'école, à la maison, sur la rue, etc., nous voyons nos ami(e)s poser de beaux gestes d'amitié. Encore faut-il s'arrêter pour les voir!

Ça n'est pas toujours facile de voir ce qui se passe autour de nous, de voir les gestes d'amitié qui nous donnent le goût d'aimer les autres, de voir les faits contraire à l'amitié qui nous invitent à faire quelque chose pour aider les autres à découvrir l'amour. Ainsi les militantes de J.E.C. essaient de prendre les moyens d'aider les autres à aimer.

Le carnet de faits, un moyen!

Déjà dans les sections, on a découvert le carnet de faits comme étant l'un de ces moyens. Et à la rencontre diocésaine, nous l'avons exploité davantage. Car là aussi, on vivait, on rencontrait des personnes, on faisait des choses . . .

Voici un des faits que l'on a soulevé à la fin de la journée: "quelques filles ont fait visiter l'endroit où nous étions réunies à un groupe de filles qui n'étaient jamais venues à l'Institut Collégial St-Joseph. N'est-ce pas un très beau geste d'amitié? Nous l'avons revisé ensemble. Et c'est ainsi que nous toutes, militantes de J.E.C. de St-Norbert, Fannystelle, St-Pierre, St-Georges, Powerview, St-Jean-Baptiste, Otterburne, Haywood, St-Léon, St-Eugène, l'Institut Collégial St-Joseph, Ste-Agathe, Ste-Anne, St-Adolphe, Iles-de-Chênes, St-Claude, St-Malo, Ste-Marie, Précieux-Sang, St-Charles et l'équipe diocésaine, sommes reparties plus décidées de faire quelque chose pour aimer davantage les autres. "C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose si importante." (St-Exupéry)

ODILE L.

Institut Collégial Provencher

Dans les sports

Les élèves de Provencher ne manquent pas de sports. Le hockey et les quilles retiennent beaucoup d'intérêt. C'est cependant le ballon-panier qui donne le plus de renom à Provencher présentement. Sous l'habile direction du Frère Doorack, l'équipe senior des Paladins remporte victoire sur victoire contre plusieurs centres de Winnipeg aussi bien que St-Boniface. Félicitations à cette équipe et au responsable, le Frère Doorack.

M. Delveau, qui s'occupe de l'équipe junior, fait également un travail merveilleux. Et nul doute que ces plus jeunes, avec l'entraînement, sauront faire honneur à Provencher dans les années à venir.

Notre club de radio

Cette année le club de radio se compose de 26 membres des 10e et 11e années. Les réunions régulières sont conduites par le Frère Roy. Elles ont lieu après l'école pour une heure et demie; le samedi matin pour les élèves de 11e année. Chaque membre contribue la somme de dix sous par semaine afin de défrayer le coût des appareils de radio dont se sert le club. Les classes 30 et 31 reçoivent des instructions pour le Morse et apprennent les rudiments de la radio. Les élèves de 11e année réparent et ajustent de vieilles radios. De plus les membres s'intéressent à de nombreux autres projets. C'est ce qui fait que notre club de radio devient toujours de plus en plus intéressant.

Roland TOUCHETTE.

Neuvaine au Père Chaminade

Il y a quelques semaines déjà, nous avons eu à notre école la neuvaine annuelle au Père Chaminade, fondateur des Marianistes.

A cette occasion, tous les élèves prièrent pour que le Père Chaminade soit béatifié, ce qui serait un honneur pour les Frères de sa congrégation.

Chaque jour de cette neuvaine, le Frère Laurin nous raconta quelques épisodes intéressantes de la vie de ce prêtre Marseillais. Ses aventures avec les révolutionnaires sont dignes de celles des plus grands héros.

Richard CHENIER.

Cette vie est un hôpital, où chaque malade est possédé du désir de changer de lit! Il nous semble que nous seront toujours bien, là où nous ne sommes pas!

BAUDELAIRE.

SCOUTS CATHOLIQUES

Le dimanche 17 février, la semaine scoute débuta par la grand-messe de 10 h. 30. L'aumônier, M. l'abbé Anctil, a célébré la messe qui fut servie par les Routiers. Après la messe, il y eut un déjeuner-communion au Cercle Ouvrier. Un grand merci aux dames qui l'ont servi. Il y eut ensuite quelques chants en choeur, puis arriva le grand moment. Après de grandes discussions, les juges décidèrent que Monsieur Louveteau pour la semaine scoute était Henri Hesyer, de la Meute Langevin, et que Monsieur Scout était Roger Champagne, de la Troupe Taché. Félicitations à ces deux "Monsieur"; faites-nous honneur! Alors, la semaine scoute est officiellement ouverte. Les scouts doivent porter leurs uniformes pendant toute la semaine.

N'oubliez pas le Ralliement Scout le dimanche 24 février. Les scouts se rendront au Fils Natifs à 4 h. Tous les parents et les amis sont invités pour 6 h. La soirée se terminera vers 8 h. p.m.

Un exploit

Le samedi 9 février, 18 scouts de la troupe St-Eugène et St-Norbert se rendaient à Ste-Rita sous la direction du chef de secteur A. Lambert, assisté des S.M. O.-J. Milette et A. Campeau, pour la conquête de la badge "Inuk", par une température de 10 degrés sous zéro.

Les seuls scouts du diocèse, qui on jusqu'ici réalise du camping d'hiver furent certains scouts de St-Boniface qui campèrent, il y a trois ans, par une température de 20 degrés.

La semaine prochaine nous publierons les noms des gagnants des prix de série des parties de cartes au profit des scouts.

TOUJOURS PRET.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

NUMERO 13

Toshi s'inclina silencieusement.

— E x c u s e z-nous! murmura Virginia désolée de ce dénouement subit. C'est bien mal vous récompenser de votre gentillesse!

— Je comprends parfaitement! répondit le jeune Japonais avec un sourire . . . Chez nous, vous le voyez, la terre elle-même met fin à nos plus beaux rêves! C'est une marâtre incorrigible!

Un quart d'heure plus tard, la voiture des Morton roulait en direction de la capitale, laissant Toshi Tanaka fermer la maison, aidé de ses vieux serviteurs.

— Au diable les garçons nippons bons à marier, si riches soient-ils! s'écria joyeusement Hariet en manière de conclusion. Me voici à jamais dégoûtée du Japon et de ses fils aux yeux obliques! Décidément, je ne suis bonne qu'à épouser un Américain!

— Ne te l'avais-je pas dit? soupira Mrs. Morton.

A sa grande surprise, Virginia éprouvait elle aussi un étrange soulagement. La pensée de revoir bientôt le journaliste français qui se disait son ami, amena un sourire sur ses lèvres. Son instinct lui disait que ce séjour involontaire chez son ancien amoureux avait déplu au jeune reporter parisien et qu'il ne manquerait pas de le lui faire sentir.

— Vais-je soupçonner M. Duchâteau de se montrer jaloux? se demanda-t-elle gaîment. Est-ce donc pour cette raison que je ne me sentais pas tout à fait à l'aise chez Toshi Tanaka?

• • •

Virginia ne s'était pas trompée. Daniel Duchâteau lui fit grise mine durant plusieurs jours. Par contre, Toshi vint lui rendre visite avec sa gentillesse coutumière, et aucun mot ne fut prononcé sur le séjour à la ferme si brusquement interrompu.

Cependant, lorsque le jeune journaliste vit les vitrines du "Cri de Paris" se regarnir peu à peu et les ouvrières revenir à l'atelier, il renonça à sa mauvaise humeur et félicita sincèrement l'heureuse directrice.

— Bravo Miss Morton! Les passantes s'arrêtent maintenant devant vos étalages. Demain, ce sera la joie de la première commande et la reprise d'un travail que vous aviez cru à jamais compromis!

Il ne croyait pas si bien dire . . . Un après-midi, Doris Savage pénétra dans le magasin sans la moindre gêne apparente. Elle était plus que jamais resplendissante de beauté et tendit la main à la jeune directrice de la maison de couture comme si elle l'avait quittée depuis peu.

— Excusez-moi de ne pas vous avoir donné signe de vie, ma chère Virginia, dit-elle, mais j'ai été fort accaparée par ma vie sentimentale . . . Apprenez que je suis officiellement fiancée à notre commun ami Olivier de Favre et croyez-moi heureuse de vous l'annoncer moi-même!

— Mes félicitations! dit Virginia en prenant la main qui s'offrait.

Elle avait hésité l'espace de quelques secondes . . . L'affront que lui avait fait la belle Hindoue en lui retirant brusquement sa clientèle et le tort qu'elle lui avait causé en entraînant avec elle ses amies étaient encore présents à sa mémoire . . . Mais elle songea que l'avenir de sa maison était en jeu et qu'elle avait contracté envers son oncle de lourdes dettes . . . Courageusement, elle fit taire son orgueil.

Doris s'affala dans un fauteuil.

— Vous comprenez, p e t i t e amie, que je vais avoir besoin d'une foule de robes! . . . Olivier tient à mon élégance; et qui à Tokio pourrait mieux habiller une femme que "Le Cri de Paris". J'ai su que vous aviez été souffrante, mais voici de nouveau vos volets levés et j'accours voir les récents modèles . . . En avez-vous reçu beaucoup?

— J'ai un assez joli choix . . . Je vais vous en montrer quelques-uns . . .

Ainsi, par la seule volonté de la belle Hindoue, la clientèle de la Maison Parisienne avait repris naissance. Virginia se demanda si son précédent abandon avait été causé par l'inconscience ou la méchanceté . . . Peut-être aussi, la jeune femme avait-elle dit vrai . . . Il se pouvait que, toute à la conquête du jeune attaché d'ambassade, elle n'avait plus trouvé le temps de songer à ses toilettes . . .

Mais cette dernière supposition sonnait faux et, au fond de son coeur, Virginia éprouvait une certaine méfiance à l'égard de celle qui se disait de nouveau son amie.

— Attention! conseilla Daniel . . . ne vous laissez pas charmer par cette ensorceleuse! . . . Je conviens que vous avez besoin d'elle pour relancer votre maison, mais l'éclat triomphant de ses yeux ne me dit rien de bon. . . . Tenez-vous sur vos gardes! . . . Et surtout, ne vous laissez aller à aucune confidence!

— Soyez tranquille sur ce point! répondit la jeune fille en riant.

Ainsi donc, "Le Cri de Paris", qui semblait avoir reçu son arrêt de mort, se mit à reprendre vie. Les élégantes se pressèrent bientôt dans son salon. Doris Savage avait "donné le ton". Avec le même empressement qu'elle avait mis à disperser la clientèle de la maison de couture, la belle Hindoue, comme si elle voulait réparer sa faute, s'employait maintenant à y entraîner les jolies femmes de Tokio.

— La vraie raison, c'est qu'elle a besoin de robes ayant le chic parisien! expliqua Daniel Duchâteau qui ne croyait guère aux bonnes intentions de ce revirement . . . Son prochain mariage l'oblige à redoubler d'élégance et elle se fait habiller chez la couturière la plus capable de rehausser sa beauté . . . Elle est en ce moment trop heureuse pour songer à être méchante, voilà tout!

Une fois de plus, Virginia admira la perspicacité du jeune journaliste . . . Sous des dehors d'humour, voire d'exubérance, il avait une connaissance du coeur humain qui étonnait chez un garçon de son âge. Avec un abandon qu'elle ne s'expliquait pas, elle avait placé en lui sa confiance. Une franche amitié était née peu à peu entre eux deux. Déjà ils s'appelaient par leurs prénoms et il semblait à la jeune fille que, seul, ce joyeux Parisien au physique agréable et au visage ouvert et intelligent, serait capable d'éclaicir le mystère qui venait d'attrister son existence.

— Vous ne me verrez pas pendant quelques jours! dit un soir celui-ci à Virginia, tout en prenant congé d'elle. Je dois me rendre dans la baie d'Isé pour une enquête sur les établissements d'huîtres perlières que m'a confiée un quotidien de Paris, et n'en reviendrai qu'à la fin de la semaine.

— Le temps va me sembler long! Je m'étais habituée à votre visite presque quotidienne!

— Vous me flattez, petite fille! Je ne mérite pas ce regret!

— Quel bateau prenez-vous?

— Celui qui fait le service entre Yokohama, le port de Tokio et la baie en question. Il y a plusieurs heures de traversée.

— Eh bien, bon voyage, et revenez vite! N'oubliez pas que vous laissez ici une compatriote dont vous avez juré la réhabilitation!

— Comment pourrais-je l'oublier! Cette pensée ne me quitte guère! Soyez patiente! Bye! Bye!

Les deux jeunes gens se séparèrent gaîment. Ils étaient déjà devenus d'excellents camarades.

• • •

Lorsque Daniel Duchâteau fut au large de Yokohama, il ne se montra qu'à moitié surpris en apercevant plusieurs de ses confrères de la presse parmi les passagers. On venait en effet de fêter le cinquantenaire d'une des magnifiques installations de parcs d'huîtres perlières fondées par Mikimoto, le créateur des perles de culture. Tous les journalistes étrangers se devaient donc d'envoyer à Paris, Londres ou New York un reportage détaillé sur ces établissements "d'élevage" uniques au monde.

— Vous aussi vous vous rendez à Isé? dit en anglais un voyageur nippon qui s'inclina profondément devant Daniel.

Le jeune Parisien reconnut le directeur d'un grand quotidien de Tokio qu'il avait déjà rencontré dans un certain nombre de réceptions. C'était un homme d'âge mûr qui s'exprimait parfaitement dans la langue des fils d'Albion. Il portait avec une certaine élégance le costume européen.

Le visage de Daniel s'éclaira:

— Hello, Mr. Jun Je suis content de vous voir! répondit-il. Je me rends là-bas en effet et j'espère que vous m'aiderez à écrire un papier intéressant sur vos huîtres fameuses car je ne suis encore qu'assez piètrement documenté!

— Comptez sur moi, cher camarade! Aucun Japonais ne refusera de chanter les louanges de notre génial Mikimoto. De plus, ne suis-je pas votre ami?

— Très aimable à vous, Mr. Jun! Ne viendrez-vous pas prendre avec moi un verre de whisky? La traversée s'annonce bonne et nous bavarderons ensemble quelques instants?

— Volontiers!

Daniel entraîna le journaliste nippon du côté du bar. Tous deux s'assirent à une petite table et on leur servit ce qu'ils demandaient. Daniel sortit de sa poche un épais carnet de notes et dévissa son stylo.

— C'est une chance de vous avoir rencontré! dit-il, sincèrement satisfait. Vous allez m'expliquer en quoi consiste ce que vous a p p e l e z "l'Etablissement d'élevage" . . . Puisque dans la région d'Isé les huîtres sont reines, dites-moi en quelques mots en quoi consiste leur "éducation", si je puis ainsi m'exprimer!

— Rien de plus facile! Lorsqu'il y a cinquante ans Mikimoto a créé cette magnifique installation, il était déjà en pleine possession de son secret et l'exploitation des huîtres perlières fit rapidement la fortune de ce pays.

— Ainsi donc, comme dans toute histoire merveilleuse, il y avait un secret? Peut-on savoir lequel?

— Un peu de patience, vous allez comprendre! Vous n'ignorez pas que les perles naturelles se trouvaient seulement dans certaines huîtres. Elles étaient formées par de légères couches de calcaire secrétées par l'animal pour se défendre d'un très petit ver parasite . . . Ces perles, d'un brillant magnifique, étaient alors considérées comme très précieuses à cause de leur rareté et par conséquent d'un prix élevé . . .

— Je vous suis . . . fit Daniel tout en écrivant.

— Mikimoto eut le premier l'idée d'introduire dans les huîtres un minuscule objet arrondi, boule de verre ou de porcelaine, et de les rejeter ensuite à la mer. Celles-ci, gênées par ce corps étranger, déposèrent peu à peu leur laque précieuse autour de la boule, et au bout de quelques années, l'ingénieux pêcheur put récolter des perles d'un aussi bel éclat que les perles naturelles!

— Très intéressant! Et qui était ce Mikimoto?

— Il appartenait à une famille de onze enfants. Son père vendait des bols de riz dans une modeste échoppe. Son amour du travail et sa soif de tout connaître l'ont conduit à cette découverte qui a fait de lui l'un des hommes les plus riches du monde. Il est mort, il y a quelques années à l'âge de 96 ans en laissant une fortune évaluée à quatre-vingts milliards de francs.

— Fichtre!

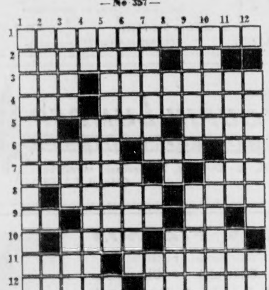
— Mais que de déboires et d'essais malheureux avant d'en arriver là! Il a fallu toute la persévérance et l'admirable confiance de Mikimoto et de sa femme pour atteindre le but.

— Combien faut-il de temps pour pouvoir récolter dans l'huître une perle de culture?

— Environ sept années! Tout d'abord, on confie à de très jeunes femmes, appelées "Ama", particulièrement vigoureuses et résistantes, le soin de plonger dans la mer à six ou sept mètres de profondeur, et de détacher les huîtres sauvages des rochers. Ces huîtres sont ensuite placées dans des caisses métalliques grillagées, maintenues constamment immergées par des radeaux flottants. Il faut attendre qu'elles aient trois ans pour commencer la greffe. Mais au fur et à mesure de leur croissance, quelle surveillance à opérer! Vous en jugerez vous-même en visitant l'Etablissement d'élevage rien que par l'importance du personnel employé!

(à suivre)

— No 357 —



HORIZONTALEMENT

1—Etat d'une fleur qui n'a qu'un sexe.
2—Conforme à la raison. — Année.
3—Sorte de germandrée. — Brisée de fatigue.
4—Début de famille. — Recueil des travaux d'une société savante.
5—Terminaison. — Déposa une mise. — Sorte d'os.
6—Ragoût de lièvre. — Suinte. — Fin d'infinitif.
7—Appauvrissement du sang. — Règle.
8—De roquer. — Patrie de Beethoven.
9—Petit ruisseau. — Genre de myriapodes. — Possède.
10—Bord. — Rivière de France.
11—Met en ordre. — Réfléchie.
12—Ville de Syrie. — Ecrivain anglais.

VERTICALEMENT

1—Qui unifie.
2—Ragoût de mouton. — Avant-midi.
3—En outre. — Animal mou. — Tente.
4—Appris. — Etats des sommes dues.
5—Qui a rapport aux ermites.
6—Vin très estimé. — Mathématicien suisse.
7—Docteurs chez les musulmans. — En elle. — Premier en son genre.
8—Fille d'Inachos. — Usages. — Camp.
9—Tirée de la laine. — Pose sa bouche sur.
10—Signifie dedans. — A son aise.
11—Roi de Thèbes. — En son nom.
12—Alcaloïde de la fève de Calabar. — Voyelles jumelles.

SOLUTION DU PROBLEME No 356

■ **Horizontalement**: 1. Alimentation; 2. Calorie — Orne; 3. Usons — Touret; 4. Latter — Oter; 5. Eger — Ail — Eau; 6. In — Gré — Lit; 7. Ferrerons — Ri; 8. Ose — En — Anel; 9. Attestai; 10. Mâles — Allés; 11. Etêtage — Elle; 12. Serins — Eus.

■ **Verticalement**: 1. Aculéiformes; 2. Lasagnes — At; 3. Ilots — Réales; 4. Montrer — Tête; 5. Erse — Tsar; 6. Ni — Ragrée — Gi; 7. Têt — Irons — En; 8. Oolen — Ta; 9. Tout — Saale; 10. Irréel — Nille; 11. Onéraire — Elu; 12. Net — Utilisés.

Courrier de Louise

Q. — A la fin de l'année 1961 ou au commencement de 1962, j'avais vu une annonce dans **La Liberté et le Patriote** donnant l'adresse de l'Almanach du Peuple. Je l'avais fait venir et voudrais me procurer la dernière édition, mais je ne trouve pas l'adresse. Auriez-vous la bonté de me la donner, car je n'ai pas vu l'annonce dans le journal cette année. Merci.

Adresse perdue.

R. — Il me fait plaisir de vous donner cette adresse, cher Monsieur, et je vous remercie de votre appréciation. Ecrivez en demandant "L'Almanach du Peuple" à Librairie Beauchemin, 251, rue Vitré est, Montréal, Qué.

☆ ☆ ☆

Réponse à "ma foi". Les règlements de ce courrier ne me permettent pas d'envoyer de réponses personnelles à moins que les correspondants ne m'aient envoyé la somme de cinquante cents, car ce travail ne se rapporte pas au journal et il est fait à domicile. J'omets la publication de votre lettre ainsi que vous me l'aviez demandé et j'espère que vous comprendrez. Laissez-moi aussi vous exprimer mes remerciements très sincères pour votre intérêt et vos remarques élogieuses à l'égard du courrier.

Puisque vous vous doutez que cette personne n'aime pas beaucoup le genre de cadeau que vous aimeriez lui offrir, ne lui donnez pas cet objet si vous voulez lui faire plaisir. En ce cas, vous pourriez plutôt vous procurer chez n'importe quel libraire, un volume par Mgr Fulton Sheen qu'elle ne manquera pas d'apprécier. Je dois dire que les sentiments que vous désiriez exprimer sur la carte qui aurait accompagné votre cadeau étaient d'une très grande délicatesse et dignes de la circonstance.

Pour les places à la table du banquet, l'élue de la fête occupera le centre de la table et aura à sa droite le prêtre et à sa gauche son mari; la belle-mère à côté du prêtre et les deux enfants en face de leurs parents. Votre mari et vous occuperez vos places à chaque bout de la table, ou, si celle-ci est assez longue, vous pourriez vous mettre du même côté que les enfants.

Afin de préparer vos plats à l'avance, vous pourriez inclure dans les pâtés au poulet, champignons, oignons, carottes et pommes de terre, ces dernières coupées en morceaux assez gros pour ne pas qu'elles se défassent en cuisant. Vous n'auriez qu'à chauffer vos pâtés déjà cuits. Les légumes pour votre salade peuvent tous être prêts aussi dans votre réfrigérateur et vous n'aurez qu'à ajouter votre mayonnaise avant de la servir. Le dessert que vous projetez sera parfait.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me donner des conseils au sujet des vêtements que doivent porter les jeunes garçons pour leurs sorties. Certaines personnes me disent que, pour un mariage, il est préférable de porter un complet et pour une danse, un pantalon foncé avec veston de couleur différente. Est-ce vrai? Vos renseignements me seraient bien nécessaires et ne nuiraient guère à beaucoup de jeunes gens. Merci. — **Embarrassé.**

R. — Si j'en juge par la composition de votre lettre, vous devez être très jeune. Votre orthographe est assez bonne, mais de grâce où avez-vous appris à tutoyer les inconnus? Les personnes qui vous ont conseillé avaient raison, au moins en partie. Pour toute occasion importante, mariage, funérailles, réception, cérémonie de gala où on n'exige pas l'habit (full-dress-suit) la jaquette ou le "smoking" (tuxedo), les messieurs doivent revêtir un complet foncé, noir ou gris Oxford. Pour les occasions ordinaires et les sorties intimes, ils peuvent porter un pantalon assez foncé avec veston assorti. S'ils cherchent à plaire à leurs petites amies, ils verront à être bien propres, souliers clairs et chemise blanche autant que possible. Comme vous semblez être encore aux études, je me permets d'ajouter un autre conseil: veuillez à votre langage et cherchez à augmenter votre vocabulaire. Notre langue est trop belle pour qu'on la maltraite.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Le comportement des enfants a été étudié et les problèmes de leur éducation sont à peu près les mêmes, quoi qu'en pensent les parents. Les enfants sont des individualistes et il est utile de comprendre les raisons de leurs habitudes, bonnes et mauvaises. Il existe une série de dépliants écrits par des spécialistes et qui s'appelle La Formation de l'enfant. Chaque problème est exposé dans un dépliant séparé et on peut se les procurer gratuitement en s'adressant au service de santé local ou à l'unité sanitaire du comté.

✦ ❊ ✦

— Comment! Vous vous dites aveugle, et je vous trouve en train de lire le Bulletin Paroissial?

— C'est que là-dedans il y a des choses qui vous ouvrent les yeux.

✦ ❊ ✦

Un dessert rapide et bon: dans des coupes à sorbet, recouvrez de la crème glacée avec du sirop d'érable. Gardez au réfrigérateur. Sortez une heure avant de servir.

✦ ❊ ✦

Pour garder aux mouchoirs d'hommes une allure de propreté et de fraîcheur, pendant que vous les repassez, étendez une légère couche d'empois sur les mouchoirs. Ils auront ainsi plus de corps et deviendront plus brillants.

✦ ❊ ✦

Un petit coton imbibé d'eau oxygénée, passé sur vos dents, les blanchira encore si vous n'avez pas le temps de les faire détartrer chez le dentiste.

✦ ❊ ✦

Chez le marchand de chapeaux:

— Ce chapeau me plaît, mais je ne tiens pas à la plume qu'il y a dessus.

— P o u r t a n t, madame, elle vous rajeunit de dix ans!

— Alors, mettez-en deux.

✦ ❊ ✦

Saviez-vous que l'accordéon est l'un des instruments de musique les plus faciles à apprendre, mais l'un des plus compliqués à fabriquer. Les trois sections de base de l'accordéon-piano ordinaire à 120 basses, le triple clavier et la section de l'anche, la soufflerie et la section des basses renferment plus de 3,500 pièces.

✦ ❊ ✦

Si j'avais les vertus des personnes en qui je ne vois que des défauts, je serais un saint.

✦ ❊ ✦

Quand on manque d'appétit, les meilleurs apéritifs sont le changement d'air, les exercices du corps, les promenades à la campagne, l'hydrothérapie. On peut aussi prendre q u e l q u e s amers, tels que du quinquina, de la gentiane, etc. Quand aux apéritifs que l'on prend sous forme de liqueurs, tels que absinthe, vermouth, bitter, etc., ils coupent l'appétit au lieu de l'ouvrir et sont généralement nuisibles à la santé.

✦ ❊ ✦

En autobus, un monsieur cède sa place à une dame.

— Merci, monsieur, vous êtes bien gentil!

— Oui, madame; moi, je ne suis pas comme ces galants qui ne cèdent leur place qu'aux jolies dames.

✦ ❊ ✦

Si l'aiguille de votre machine à coudre accroche les tissus, faites-la glisser plusieurs fois dans de la laine d'acier.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Meter électrique.
Ce qu'on doit dire: Compteur électrique.

Des religieuses expulsées de Ceylan

COLOMBO — Les religieuses européennes employées dans les hôpitaux de Ceylan ont reçu l'ordre de quitter le pays avant mars 1964. Déjà, les Soeurs belges qui travaillaient depuis 33 ans dans un hôpital de Colombo sont parties, malgré les protestations du corps médical.

On sait que les écoles catholiques de ce pays ont été pratiquement supprimées l'an dernier.

L'économie au foyer

COMPTABILITÉ et ÉPARGNE

par Mme Reine MALOUIN

— IV —

La comptabilité et l'épargne sont deux réalités concrètes qui ne s'organisent pas d'elles-mêmes. Leur ordre dépend de notre libre arbitre, et, selon que seront disposées nos consciences bien ou mal éclairées, elles installeront en nous un ordre humain raisonné ou un ordre oppressif, suivant que l'administration de nos biens sera rationnelle et sensée ou irréfléchie et fantaisiste.

Tout budget domestique, qu'il soit d'un millionnaire ou d'un prolétaire, doit s'établir sur le compte de recettes et dépenses, selon les probabilités les plus sérieusement approximatives du budget. Toute bonne administration, ménagère ou autre — même en tenant compte des impondérables — doit tendre non seulement à rencontrer les dépenses, mais à réaliser des bénéfices qui constitueront un fonds d'épargne, de placements d'assurances ou d'argent.

Rassurez-vous, mesdames, je ne vous ferai pas un cours d'arithmétique, je ne vous proposerai aucun mode de budget. Je vous crois trop intelligente pour vous penser capables de tenter de mettre une pinte d'eau dans un récipient ne pouvant en contenir qu'une chopine. Le vase qui renverse fait immanquablement du dégât, tout le monde sait ça. On n'a pas besoin de connaître les hautes mathématiques pour savoir que l'abus du crédit dans les petites choses conduit aux pires complications, un excès, de quelque catégorie qu'il soit ne pouvant jamais être recommandable.

La richesse se gagne

Le plus grand économe, et vous êtes de cette catégorie j'en suis sûre, c'est le bon sens de celui ou celle qui sait par expérience, que la richesse se gagne, parce qu'elle se forme par le travail; et qui en connaît le prix? celui qui comprend que cette richesse se distribue par les échanges raisonnés et qui sait les effectuer en temps et lieu, avec discernement; que cette richesse se consomme par toutes les activités de la vie, que l'argent en est la mesure et le moyen, et qui s'efforce de l'employer justement, sagement et de régler ses activités sur cette mesure. Non, il ne s'agit pas de tenir un livre de compte pour que tout marche à merveille dans l'économie du foyer, il s'agit plutôt de savoir réglementer sa vie d'homme ou de femme, ce qui signifie "vivre dans des conditions matérielles telles, que l'être humain ne soit pas écrasé sous la pression constante du souci et que la conscience puisse se développer" au même rythme que le corps, dans une certaine liberté d'actions.

Qu'elles viennent des parents ou des enfants, les dépenses excessives brisent presque toujours l'harmonie familiale. La sagesse qui présidait jadis aux dépenses du foyer subit aujourd'hui une pression formidable qui tend à la faire éclater. Les nouvelles inventions, les possibilités illimitées de confort, voire de luxe, aménagent notre vie comme un palais. Nous sommes à l'âge d'or où toute nouveauté nous devient tout de suite familière, naturelle, nécessaire au développement normal et général de la famille — ce en quoi nous n'avons pas tout à fait tort —. Il s'agit de répartir ces biens avec sagesse. A défaut de sagesse, il y a tout de même la mesure qui devrait être utilisée et servir de fil conducteur.

Il y a donc un équilibre à sauvegarder. Un équilibre vivant, applicable à chaque cas suivant les revenus et les fortunes, et qui demeure, qu'on le veuille ou non, infiniment variable. La seule donnée exacte, c'est que les dépenses ne doivent pas excéder les recettes, car alors, il faut avoir le courage de réduire son train de vie. Mais y a-t-il encore une place pour la sagesse dans le monde? A voir agir certaines gens, nous serions justifiés d'en douter.

Vie agréable mais dangereuse

La famille a toujours été le foyer d'une certaine dose de sagesse séculaire, et c'est cette sagesse, aujourd'hui, qui se dissout et se perd comme se dissout et se perd l'esprit familial. Certes, s'adonner à un traditionnalisme strict, refermé sur lui-même, serait absurde et constituerait un manquement envers la riche vérité de notre époque. Nous ne sommes pas des arriérés. Il faut faire une distinction féconde et aiguillonner nos pensées vers une interprétation large, humaine de notre présente vie économique dans tous ses domaines. Nous aurions tort de bouder le progrès et ses merveilleuses réalisations. Aujourd'hui, nous avons une conception toute différente de la vie, et il est n é c e s s a i r e que nous l'ayons, les méthodes d'application neuves, évoluées, ont une structure qui rend la vie fort agréable, mais à certains degrés, instable et même dangereuse. Ces conditions nouvelles nous portent à user plutôt qu'à posséder. Ce besoin de vie tourbillonnante et facile conditionne toute la vie familiale et tend à nous faire dépasser les limites de la sagesse. La famille se doit de conserver sa fonction de liaison, d'harmonie, de discipline, et elle peut le faire par toutes sortes de moyens agréables adaptés aux nouvelles disciplines. L'épargne en est un, puisqu'elle n'est rien autre chose qu'un ordre à mettre dans sa vie. Mais l'épargne, pour être efficace, doit être une continuité, et cette continuité doit avoir un visage: une maison à bâtir, l'établissement des enfants, des assurances sécuritaires, un héritage à laisser, un refuge pour la vieillesse. L'épargne doit être une idée fortifiante, un port de salut. "Plus une idée est forte et vivante, nous dit le cardinal Newman, plus l'influence qu'elle exerce sur les esprits est grande, plus elle est capable de se défendre contre les dangers de corruption." C'est là une idée force qu'il est bon de méditer. L'épargne deviendra alors une maîtrise pacifiante qui impliquera un accroissement général du bien-être de l'avenir qui contribuera au dévelop p e m e n t harmonieux de toutes les forces du foyer.

(à suivre)

L'album des SIX

LA PETITE CATHERINE

A l'âge de cinq ans, celle qui deviendra Catherine de Saint-Augustin est une figure d'enfant vive et précoce, attachante comme seuls ces petits bouts de femme peuvent l'être dans leur spontanéité. Elle est le rayon de soleil qui réchauffe le foyer de ses grands-parents, à qui elle fut confiée toute jeune. Les pauvres trouvent gîte et couvert chez grand-papa Launay. Très jeune, Catherine eut donc ainsi, sous les yeux, le spectacle de la misère, en même temps que l'exemple de la charité. Cette expérience portera ses fruits.

Une autre leçon de son jeune âge fut d'apprendre le prix de la souffrance dans ces mots que le Père Malherbe lui dit un jour à la maison: "C'est une chose qui plaît à Dieu, que d'endurer et bien prier pour son prochain".

Ces germes de charité et d'expiation pour autrui fleuriront en Catherine de Saint-Augustin et la rendront plus tard l'une des gloires de l'Eglise du Canada.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Papa, ces gros messieurs dans les autos ont-ils des jambes

par le Dr Adrien Plouffe

Ce titre se chante sur l'air de "Papa, les p'tits bateaux qui vont sur l'eau ont-ils des jambes?"

• • •

L'automobile a marqué un grand progrès dans la vie moderne. En 1963 on ne comprendrait pas l'existence sans les millions d'autos qui sillonnent les routes du monde. Mais ce moyen de locomotion empêche l'homme de se livrer au plus sain et au plus bienfaisant des exercices, la marche. Ne dirait-on pas que l'homme, de nos jours n'a des jambes que pour monter dans sa voiture et pour en descendre? "Papa, les gros messieurs dans les autos ont-ils des jambes?"

• • •

Pelleter et fendre du bois sont des luxes que les gens âgés ne peuvent plus se payer. Ces exercices doivent être considérés comme un sport violent. Ne dites pas: "Faut que ça se fasse". Ça ne doit pas se faire quand on a passé la cinquantaine, à moins qu'on ne veuille prendre un abonnement à la mort subite . . .

• • •

Les gens atteints d'une maladie du coeur doivent suivre religieusement les directives de leur médecin. Ils peuvent vivre très longtemps à condition de suivre les principes de l'hygiène cardiaque. C'est toujours votre docteur qui vous connaît le mieux. Il vous incombe de lui obéir. La promenade à pied est toujours à recommander. En tout cas, ne faites aucun autre exercice sans la permission de votre médecin.

• • •

Cet homme ne manquait pas de courage, mais il a oublié qu'il avait une maladie du coeur et son médecin lui avait formellement défendu de pelleter! Il est mort debout, la pelle à la main. C'est le sort réservé à ceux qui ont plus de cran que de gros bon sens. Les vieillards et surtout les cardiaques n'ont que la marche à leur disposition. C'est fort ennuyeux, mais quand on veut vivre encore quelque temps, il faut suivre les conseils de la faculté.

• • •

Je connais un cardiaque qui vit avec son coeur malade depuis une vingtaine d'années. Mais il ne s'est jamais moqué des hygiénistes ni des directives de son médecin. Si tous les cardiaques lui ressemblaient, il y aurait moins de morts subites.

• • •

On a beau dire et beau faire, on commet toujours une sottise lorsqu'on se livre à un exercice qui n'est pas autorisé par notre médecin. Avec un coeur malade on devrait toujours avoir la sagesse de ménager cet organe sur lequel repose notre vie. Si vous voulez abréger votre existence, vous n'avez qu'à agir à votre guise. Tant pis pour vous si vous n'avez même pas le temps de voir venir la mort . . .

• • •

Si tous les hommes du monde voulaient bien comprendre les principes qui précèdent, les décès causés par les maladies du coeur seraient moins nombreux et ils cesseraient d'être en tête de la liste dans les statistiques! Que les hommes de bonne volonté se rendent enfin compte de cette vérité vivante. Merci.

Droit de la femme au pelletage de la neige

CHICAGO — Un cardiologue de cette ville admet que son conseil pèche contre la galanterie, mais il déclare que la dame de la maison est probablement mieux constituée que son mari, pour pelleter la neige autour de la propriété.

Le Dr Oglesby Paul, chef de la section médicale au "Passavant Memorial Hospital" de Chicago, explique que l'épouse bénéficie d'exercices réguliers en vaquant à ses occupations domestiques et, de ce fait, est probablement en meilleur état physique. Le mari, qui est assis à son bureau toute la journée, n'est probablement pas habitué à un effort physique un peu violent et ne se trouve pas en aussi bonne forme pour faire cet exercice.

COMMENCEZ BIEN LA JOURNÉE AVEC UN METS À BASE DE PROTÉINES ET UN CAFÉ-CRÈME



Commencez ces froides journées d'hiver par un petit déjeuner substantiel, riche en protéines, et un bon café chaud et parfumé. Une réserve de lait évaporé, produit pratique aux multiples usages, permettra à chacun de savourer en aucun temps, un café-crème parfait et économique. Les économistes ménagères de la compagnie Carnation vous suggèrent comme menu de petit déjeuner tonifiant, des Oeufs brouillés Maison, et du café chaud arrosé de lait évaporé riche et crémeux.

OEUFS BROUILLÉS MAISON
(4 portions)

1/3 de tasse de beurre ou margarine
1 gousse d'ail, broyée
1 piment vert moyen, coupé en dés
1 oignon moyen, haché
1 petite tomate coupée en dés
8 oeufs, battus
2/3 de tasse (petite boîte) de lait évaporé non dilué
1 c. à thé de sel
1/4 de c. à thé de poivre
1/4 de c. à thé de cayenne

Fondre le beurre. Ajouter l'ail, le piment vert, l'oignon et la tomate. Cuire 5 minutes sur feu doux en remuant de temps à autre. Bien mêler les autres ingrédients et incorporer à la première préparation. Cuire sur feu doux en remuant fréquemment, jusqu'à ce que les oeufs soient fermes.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 45—No 45

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

CHANCE EXCEPTIONNELLE de se créer carrière dans vente. 250 produits garantis pour la maison et la ferme. Nos détaillants réalisent plus de $75 par semaine. Bons territoires libres. **FAMILEX, Dept. J.N., 1600, rue DeLorimier, Montréal.**

ON DEMANDE — Deux gardes-malades diplômées pour soins généraux et surveillance dans un hôpital général de 70 lits. Equipement moderne. Salaire mensuel: $350. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Soeur Administratrice, Hôpital Général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac, Manitoba.** 44-1817-45P.

ON DEMANDE— Dame ou demoiselle conduisant automobile pour solliciter mensuellement les clientes régulières de Studio Girl Cosmetics dans St-Boniface et les environs. Devra faire livraisons, etc., si nécessaire. 3 ou 4 heures par jour. Territoire rapportera jusqu'à $5 l'heure. **Ecrire à Studio Girl Cosmetics, Dept. CWF-28, 840, avenue La Fleur, Montréal 32, Qué.** 44-1807-46C.

STENO-DACTYLO, réceptionniste désire travail de bureau pendant après-midi. **Signaler: CEdar 3-6502.** 45-1833-45C.

ON DEMANDE — Homme qui aiderait à conduire pour aller à Québec. Partirait le 15 mars pour 2 semaines. **Signaler: SPruce 5-0691 et demander Jimmy.** 44-1825-45C.

ON DEMANDE — 2 dames de belle apparence capables d'adresser la parole à petits groupes. Revenus plus élevés que la moyenne. **S'adresser à Boite 1824, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 44-1824-45C.

VEUVE D'AGE MOYEN sérieuse, honnête, désire correspondre avec homme sérieux et bon. Fermier ou autre. **S'adresser à Boite 1823, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 44-1823-45P.

ON DEMANDE — A St-Boniface. Foyer pour vieillard dans petite famille française. Chambre au premier plancher. **Signaler: WHitehall 6-7668 du lundi au vendredi entre 8 h. 30 et 5 h.** 45-1830-45C.

POUR FAIRE REPARER vos machine à laver, poêle, grille-pain, fer à repasser, etc., **signaler: CHapel 7-5356.** 44-1827-45C.

ON DEMANDE — Chambre au premier plancher et pension pour personne infirme, dans petite famille. **Signaler: WHitehall 6-7668 du lundi au vendredi entre 8 h. 30 et 5 h.** 45-1832-45C.

CHAMBRE ET PENSION — Pour homme de préférence. 1er mars. **S'adresser à 282, rue La Vérendrye, St-Boniface.** 45-1841-46C.

A LOUER — St-Boniface. Logis au 2e. $55. Entrée privée. **Signaler: 233-3609.** 35-1667-T.F

A LOUER — St-Boniface, blvd Dollard. Logis: 3 pièces, non meublées. Place de stationnement. **Signaler: CHapel 7-2616.** 43-1804-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 686, rue Taché. Logis meublé: 1½ pièce. Au 2e. Nouvellement décoré. Stationnement. **Signaler: CEdar 3-3063 le matin ou après 6 h.** 43-1803-45C.

A LOUER — Norwood. Logis privé: 3 pièces. 2e étage. "Rangette". Couple seul ou avec 1 enfant. Libre. $60. **Signaler: GRover 5-0797.** 44-1820-45C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entièrement privé. Bien propre. Libre: 1er janvier. Stationnement. Adultes de préférence. **Signaler: WHitehall 3-9024.** 35-1681-T.F.

A LOUER — St-Boniface 426, rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $30 respectivement. **Appeler: WHitehall 2-3881 le jour; WHitehall 3-8254 le soir.** 32-1614-T.F

A LOUER — Norwood. 109, rue Marion. Logis entièrement privé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Libre: 1er février. **Signaler: 247-2465.** 43-1782-T.F.

A LOUER — Norwood. Logement: 3 pièces. Libre. $65. **Signaler: WHitehall 2-7046.** 36-1693-T.F

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. 2 chambres meublées; une avec commodités de cuisine. Entrée privée. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1384.** 41-1776-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 162, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Poêle. Entrée et salle de bain privées. 43-1794-45C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Chambre pour dame ou jeune fille. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-1207.** 43-1799-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 227, rue Bertrand. Logis meublé: 3 pièces. **Signaler: CEdar 3-6916 ou WHitehall 3-2907.** 43-1802-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour dame ou demoiselle. **Signaler: CHapel 7-9167.** 43-1301-45C.

A LOUER — St-Boniface, 156, rue Bertrand, près hôpital. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Place de stationnement. **Signaler: CEdar 3-1789.** 44-1818-T.F.

A LOUER — Parc Windsor, 79-81, chemin Heather. Logis: 5 pièces, dans duplex neuf. Entrée et soubassement privés. Près autobus, école et magasin. $125 par mois. Chauffage inclus. Stationnement. **Signaler: 338-0708.** 45-1829-46C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Salle de bain privée. **Signaler: CEdar 3-6761.** 38-1694-T.F.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée. Poêle, évier et réfrigérateur. Pour personne qui travaille. **Signaler: CEdar 3-3638.** 42-1789-45C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Logis: 3 pièces, non meublées. 2e étage complet. Privé. Nouvellement décoré. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-8651, le jour; CHapel 7-6613 après 6 h.** 44-1819-45C.

A LOUER — Rue Ritchot. Près parc Provencher. Maison: grand salon, 3 chambres à coucher, cuisine, salle de bain. Grand jardin. Stationnement. **S'adresser à 501, rue Langevin, ou signaler CHapel 7-9221.** 45-1837-45C.

A LOUER — 490, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Complètement privé. Eau, chauffage, électricité, etc., inclus. $70 par mois. **Signaler: ALpine 3-9864.** 45-1835-46C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Grand logis: 2 pièces meublé. 1er plancher. Chambre et cuisine moderne. Armoires avec évier. Libre: 1er mars. Pour personnes tranquilles. $55. **Signaler: WHitehall 3-9024.** 45-1839-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près collège et écoles françaises. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. **Signaler: GRover 3-0205 ou GRover 4-1803.** 40-1753-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Maison: 6 pièces. Libre: 15 février. S'adresser à E.-J.-R. Arpin, 107, avenue Claremont, Norwood. **Téléphone: GLobe 3-6041.** 43-1798-T.F.

A VENDRE — Bonne terre: 254 acres; 200 acres en culture. **S'adresser à Succession Alex Cadieux, C.P. 299, Letellier, Man.** 40-1750-45P.

A VENDRE — St-Norbert. Lot de rivière: 50' x 350'. Gaz, eau et égouts. Près église et école catholiques. **Propriétaire: GLobe 3-0997.** 44-1813-46C.

A VENDRE — 35 milles au sud de Winnipeg. Bonne terre: 345 acres. Pas de roches. Bonnes bâtisses. **S'adresser à Boite 1793, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 43-1793-45C.

NORWOOD — Rue Kitson. Chambre et pension pour deux jeunes gens dans maison tranquille. **Signaler: CHapel 7-6384.** 41-1772-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 10 pièces. Peut être transformée en duplex. Idéal pour famille nombreuse. **Pour visiter, signaler: CEdar 3-3282. Pas d'agents, s.v.p.** 45-1836-45C.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Nouveau duplex: 11 pièces, 3 salles de bain colorées. Chauffage: gaz. 1er étage: plancher en bois dur. 2e: tapis mur à mur. Très belle localité. 8 pièces libres. Bon revenu. A termes. **Signaler: CEdar 3-4148.** 45-1838-47C.

A VENDRE — Epicerie et viande, à la campagne. Lot: 106' x 200'. Grandeur de bâtisse: 32' x 24'. Hydro, téléphone, plomberie et eau courante en haut et en bas. 4 chambres à coucher en haut. En bas, 2 chambres plus magasin. Chauffage: huile. Assez de bons clients. Jardin et garage. **S'adresser à Mme A. Freynet, La Broquerie, Man. Téléphone: HAzel 4-5381.** 44-1814-45P.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 5 pièces, complètement moderne, bords de rivière Rouge. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Près église et école catholiques. Paiement initial: $700. Mensualités: $87. **Appeler propriétaire: GLobe 3-0997.** 44-1812-46C.

A VENDRE — Ste-Agathe. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Eau chaude et froide, puisard. Chauffage: huile. Bâtisse commerciale: 30' x 54'. Le tout situé sur terrain d'une demi-acre. Près école. Comptant ou hypothèque. **Téléphone: 32, Paul Joyal.** 44-1815-44-47-49C.

A VENDRE — Maison à niveaux variés. Trois ans. 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Salle de récréation et de toilette au soubassement. Style peu courant à Windsor Parc. Près école Béliveau, église catholiques et commodités. Hypothèque à 6%. **Signaler: ALpine 3-5186.** 44-1809-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-7603.** 39-583-T.F.

VENTE PARTICULIERE SEULEMENT

Jolie maison: 6 pièces. Lot de coin. Poêle, réfrigérateur et tentures compris. Option de louer. **Signaler: SUnset 3-6250 ou ALpine 3-0496.** 36-1704-T.F.

A VENDRE

Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. **Signaler: 256-1587.** 33-1636-T.F.

NOUS AVONS UN BESOIN URGENT DE PROPRIETES à vendre à St-Boniface, St-Vital ou dans les campagnes environnantes. Nous offrons un service prompt, courtois et confidentiel. **S'il vous plait, écrire ou téléphoner à l'agence d'immeuble:**

R.-G. LAVIGNE REALTY,
1134, chemin Ste-Marie,
St-Vital, Man.
Téléphone: ALpine 3-0546
45-1840-46C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface $10,900
Rue St-Jean-Baptiste. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher, 2 plomberies. Près des écoles. $2,000 comptant. Balance: 1 hypothèque, $80 par mois.

St-Vital $10,500
Grande maison moderne: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Lot: ¾ acre. Grand jardin. $1,500 comptant. Balance: $85 par mois.

St-Boniface $15,500
Bungalow: 4 pièces. Très spacieux. 14 ans seulement. Plus logis: 3 pièces au soubassement. Grandes fenêtres. Aussi ameublement complet: tapis, réfrigérateur, etc. Grand lot. Garage double.

Norwood $13,900
Maison d'âge récent. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Belle location. Grand lot et garage. Propriétaire transféré.

Norwood $1,000 comptant
Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Armoires neuves. Chauffage: gaz. Grand lot. Garage. Plein prix: $9,900.

St-Vital $500 comptant
Près école St-Eugène. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Salon: 16' x 20'. Garage. Lot: 50' x 215'. Grand jardin. Plein prix: $8,500.

Norwood $10,500
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Garage. Grand lot. Près Précieux-Sang. Comptant requis: $1,000.

Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Après 4 h. 30: CH 7-7603
40-1762-45C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus **appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874.** 41-612-T.F

LA COMMISSION SCOLAIRE ST-PAUL No 2228
Demande six professeurs bilingues au niveau élémentaire pour septembre 1963.
Ecrire à: S.-D. Lefebvre, surintendent, St-Paul, Alta.
44-1881-46C.

OCCASION POUR ENSEIGNEMENT EN ONTARIO

Pickering T.S.A. no 2
Adjacent au Toronto Métropolitain

Requiert pour septembre 1963 un professeur de Français oral
(homme ou femme)

Minimum — $3,300
Maximum — $7,800

Excellents bénéfices pour le personnel

Demandes écrites avec références, expérience d'enseignement et photographie devront être envoyées à:

K. D. MUNROE,
Superintendent of Public Schools,
Rosebank Road School,
R.R. 3, Pickering, Ont.
45-1831-46C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison: 8 pièces avec ameublement. Revenu mensuel: $100. 4 pièces pour propriétaire. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: eau chaude, gaz. Plomberie double. Garage. Titre clair.

St-Vital — Près école Ste-Marie. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Comptant requis: $3,400. Balance à une hypothèque.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
42-1787-45C.

A VENDRE

St-Boniface — Avenue Provencher. Duplex: 4 et 3. Prix: $12,000 à termes.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Duplex: 6 et 3. Prix: $13,500 à termes.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Maison de famille: 7 pièces. 14 ans. Stuc. Garage. Prix: $13,000 à termes.

St-Boniface — Centre. Magasin, spécialité: viandes. Logis: 3 pièces plus un de 5 pour propriétaire. Comptant requis: $3,000 plus stock. Balance portée par vendeur ou considérerait échange sur maison. Bonnes possibilités.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
41-1771-45C.

A VENDRE

Norwood — Rue Dubuc. Maison: 3 pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage. $6,900 à termes.

St-Boniface — Rue Des Meurons. Immeuble: 4 logis, 3 pièces. Poêles électriques et 1 réfrigérateur. Revenu mensuel: $355. $6,000 comptant. Balance à termes.

Transcona — Maison: 6 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. $11,000. $1,000 comptant.

Norwood — Rue Monck. Maison pour famille: 6 pièces. Soubassement complet. Draperies. Chauffage moderne. $11,800 à termes faciles.

St-Boniface centre — Epicerie et viande. Gros chiffre d'affaires. Marchandise au comptant, balance à termes. Considérerait échange pour maison de ville.

St-Boniface — Rue La Vérendrye. Maison de rapport. 2 logis: 4 t 3. Chambre supplémentaire au soubassement. Poêle électrique. Chauffage: eau chaude, huile. $14,000 à termes faciles.

Chemins Speers — Bungalow moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 51' x 150'. Garage neuf. $12,800. $3,000 comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
42-1788-45C.

ST-VITAL
Maison non moderne: 4 pièces. Lot: ½ acre. Centre de la ville. Prix: $2,350. Comptant requis: $500. Balance: $30 par mois.

ST-VITAL
Nouveau duplex côte à côte. 3 grandes chambres à coucher dans chaque côté. Salle de toilette (powder room) au 1er, plus salle de bain 4 unités au 2e. Prix: $26,000. Comptant requis: $9,000.

ST-VITAL
Restaurant, chiffre d'affaires de $100 par jour. Logis complètement moderne: 6 pièces, pour propriétaire. Prix: $8,500. Comptant requis: $2,500.

ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Prix: $32,900. Comptant requis: $9,000. Propriétaire assumerait balance à termes faciles.

ILE-DE-CHENES
Ferme de 120 acres. Toute en culture. Très bon marché à $75 l'acre. 1/3 comptant.

J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Joe. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
42-1785-45C.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Réunion de l'A.P.M.

Si quelqu'un avait des doutes au sujet de la permanence du "Fait Français" à Winnipeg, la dernière réunion de l'Association de Parents et Maitres de l'école du Sacré-Coeur aura vite dissipé ce pessimisme. Le mardi soir 19 février, quelque 120 parents témoignaient de leur présence active tant par les nombreuses entrevues personnelles avec les maitres que par leur enthousiasme exprimé dans la discussion qui suivit dans la salle de l'école.

Le sujet du "débat" reflétait un problème d'actualité commun dans tout centre à minorité française, à savoir: "Comment obtenir de nos jeunes Canadiens français qu'ils étudient plus assidûment et parlent plus couramment leur langue-maternelle?"

Le R. P. G. Ramaekers

Pour établir les principes et lancer la discussion, le R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles, fit une vibrante causerie sur la culture française, la comparant avec la culture "américaine". Il fit ressortir les dangers que présente celle-ci, surtout dans ses techniques de diffusion et ses annonces commerciales qui mettent trop d'emphase sur les appétits sensibles.

La discussion en groupes

Avant de distribuer le questionnaire aux différents groupes, le R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., modérateur de la soirée, invitait quatre personnalités bien connues de la paroisse à émettre leur point de vue sur le problème en litige. Ainsi, MM. J.-R. Doiron et Martial Allard, le R. P. Bernard Pinet, O.M.I., et la Rév. Sr Paul-de-l'Eucharistie basaient leurs réflexions sur leurs expériences personnelles à titre respectivement, de père de famille et professeur au collège, de père de famille et principal d'une école publique, de vicaire et orienteur à l'école et d'institutrice et principale de notre école.

Rapports des groupes

Les parents se répartirent ensuite en sept groupes pour la discussion. Un représentant de chaque équipe fit rapport des réflexions des divers groupes sur des questions comme celles-ci: "Qu'est-ce qu'un foyer canadien-français? — Vous, les époux, parlez-vous français en présence de vos enfants? Toujours? — Ecoutez-vous des programmes à CKSB? Voyez-vous des programmes français à la télévision? Vos enfants suivent-ils ces programmes? — Comparez la chansonnette française à la chansonnette américaine. — Lisez-vous des journaux français, des revues françaises? Vos enfants en lisent-ils? — Y a-t-il une atmosphère française à l'école du Sacré-Coeur? Y a-t-il assez de français à l'école? Quelles sont vos suggestions pour que l'école contribue plus efficacement à donner à vos enfants une âme canadienne française?"

Les parents de langue anglaise (il y a dans la paroisse une trentaine de foyers dont l'un des parents est de langue anglaise) firent aussi rapport de leur discussion qui portait sur des problèmes propres à leur milieu familial.

Les conclusions

Un fait indéniable est ici en évidence: les parents canadiens-français de Winnipeg sont vivement intéressés à conserver et propager leur culture et leur langue. Face au problème des influences adverses, ils cherchent les moyens les plus aptes à assurer la co-existence mutuellement enrichissante de deux cultures. Mais, comme l'ont fait ressortir certains parents, comment arriver à faire aimer le français aux enfants qui à tout moment préfèrent s'exprimer en anglais?

C'est à cette dernière remarque que s'est arrêté le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, dans sa courte allocution de la fin. Il nous faudra beaucoup de tact, de charité et de gros bon sens, disait-il, pour réussir là où les menaces de punition et les instances peu diplomatiques n'ont fait qu'enhardir les jeunes à "négliger" leur français. Si, au contraire, on faisait toujours appel à des motifs supérieurs pour leur faire comprendre le pourquoi et la valeur de leur culture française, alors ne seraient-ils pas plus portés à l'aimer et la conserver? C'est à un travail comme celui-là que les Parents et Maitres de l'école du Sacré-Coeur se donnent la main pour le plus grand succès de leur commune entreprise.

ON DEMANDE

Le Gouvernement du Canada demande des instituteurs (trices) d'expérience et qualifiés (ées) pour enseigner dans les Ecoles indiennes du Manitoba, à partir du 1er septembre 1963. L'échelle des salaires et de $3,100 à $7,750 selon les qualifications et l'expérience.

Classe 1 $3,100-$4,900 — en 9 augmentations annuelles
Classe 2 $3,400-$5,425 — en 9 augmentations annuelles
Classe 3 $3,800-$6,050 — en 10 augmentations annuelles
Classe 4 $4,200-$6,950 — en 11 augmentations annuelles

On accorde des crédits de $200 à $250 pour chaque année d'expérience professorale jusqu'à concurrence de six. L'échelle permet l'obtention de salaires plus élevés par l'achèvement de chaque année pédagogique additionnelle. Des allocations supplémentaires sont versées aux spécialistes (méthodes primaires, arts industriels, économie domestique) pourvu que ces services spécialisés soient requis dans la mesure de 50 pour cent de l'horaire. Les directeurs recevront $100 par classe jusqu'à concurrence de $1,400 pour la surveillance. Les assistants directeurs recevront une gratification n'excédant pas $600 pour les tâches additionnelles. Des allocations pour l'isolement et le coût de la vie seront payées aux taux établis là où elles sont approuvées. Logis, ameublement, chauffage et éclairage sont fournis à des prix raisonnables. Les dépenses de voyage sont payées pour les endroits éloignés. On dispose aussi d'un plan de pension et de l'assurance de groupe. Pour plus de renseignements et formules de demandes, adressez-vous à M. J. Slobodzian, surintendant des Ecoles indiennes, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba.

A. G. LESLIE,
surintendant régional
des Agences indiennes.

Le District Scolaire Consolidé de St-Malo no 2398

AVIS POUR SOUMISSIONS

Des soumissions séparées et cachetées seront reçues par le soussigné au jour indiqué ci-dessous, pour la vente des objets suivants jusqu'à 12 h. 01, heure centrale normale, le jeudi 7 mars 1963:

La vente de l'école du District Scolaire de LaRochelle, avec logis attenant.

La vente d'un brûleur à l'huile "Clare Hecla" à air comprimé, au complet avec réservoir.

Aussi à vendre par soumission, une grange ou remise 10' x 12'.

Un dépôt de 10 pour cent du montant soumis devra accompagné chaque soumission. On n'acceptera que les chèques visés.

Ni la plus haute ni aucune autre demande ne sera nécessairement agréée.

L'acheteur élu devra:

1) Payer la balance de son achat dans les 30 jours qui suivront l'avis que son offre a été acceptée;

2) L'acheteur sera lui-même responsable pour l'obtention de la possession des bâtisses et il devra à ses propres dépens remplir l'excavation et la citerne, de sorte que le terrain soit sans danger pour qui que soit.

Daté à St-Malo ce 13e jour de février 1963.

Le secrétaire-trésorier
DENIS MAYNARD,
le District Scolaire Consolidé de St-Malo no 2398.

A VENDRE

Chemin Dugald — Bungalow, 4 ans; 4 pièces, plus 2 pièces supplémentaires au soubassement. $13,000. Comptant requis: $3,000. Balance à termes.

St-Vital — Près école St-Eugène. Bungalow: 4 pièces, à vendre ou échangerait sur duplex.

St-Boniface — Restaurant moderne plus logis: 6 pièces. Grand lot. Bon chiffre d'affaires. Le tout: $14,500 seulement. $3,000 comptant. Balance portée par vendeur.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
42-1781-45C.

A VENDRE

Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Maison de brique, 2 étages. Sur grand lot: 66' x 160' faisant face à la rue Principale. Tout près de l'église et des écoles. De beaux arbres. Prix: $4,200.

Pour tous renseignements, contactez le propriétaire
Raynald Lavack, Otterburne, Man.,
ou appeler St-Pierre 319-31.
45-1834-45C.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER of the estate of LOUIS FOUASSE, late of the Village of Notre Dame de Lourdes, in Manitoba, Implement Agent, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at Somerset, Manitoba, on or before the 30th day of March, A.D. 1963.

DATED at the Village of Somerset, Manitoba, this 13th day of February, A.D. 1963.

C. E. CHAMPAGNE,
Solicitor for Albertine Fouasse,
Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of VIRGINIA BOUTIN, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, wife of Aurele Boutin, of the same place, retired Hotelkeeper.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 5th day of April, A.D. 1963.

DATED at St. Boniface, in Manitoba, this 20th day of February, A.D. 1963.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the executor.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que The Monarch Life Assurance Company présentera au Parlement du Canada, soit à la présente session ou à la suivante, une demande visant à obtenir une loi qui lui permettrait, dans ses transactions commerciales, d'utiliser l'un ou l'autre nom: "The Monarch Life Assurance Company" ou "La Monarch, Compagnie d'Assurance-Vie".

Datée à Winnipeg dans la Province du Manitoba, ce 1er jour de février 1963.

JOHNSTON GARSON FORRESTER DAVISON & TAYLOR,
901 Somerset Building,
Winnipeg 1, Manitoba.
Avocats pour les demandeurs.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR CAMP DE CORRECTION, BELAIR (MAN.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 6 MARS 1963.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $100.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, 269, rue Main, Winnipeg 1; et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; et aux bureaux de poste de Selkirk, Pine Falls et Belair; et au "Builders' Exchange", Winnipeg (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

Si la soumission est de $25,000 ou plus, on ne tiendra compte que de celles —

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

DPW-ARCH-63-10

Audiences publiques

Commission royale sur l'organisation et les finances du gouvernement local

Des audiences seront tenues dans la salle, 200, Edifice législatif, Winnipeg 1, Manitoba, du 21 au 28 mai 1963. D'autres audiences seront tenues dans la cité de Brandon, les villes de Dauphin et Le Pas et autres endroits selon qu'il sera jugé nécessaire par la Commission, ces audiences ultérieures devant débuter en juin. La date et l'endroit précis de ces audiences seront annoncés dans un avenir rapproché. On peut obtenir tous les renseignements en s'adressant au secrétaire, Joseph E. Martin, Salle 1000, édifice Norquay, Winnipeg 1, Manitoba.

Le Cercle en tournée

Le "Cercle Molière" a inauguré sa tournée interprovinciale lundi soir au Playhouse. Deux pièces de Labich et une d'Obaldia étaient à l'affiche. Choisies en vue de la tournée, elles ont un décor assez simple et mettent en vedette des anciens, pour la plupart, qui peuvent s'absenter du travail plus facilement et jouer plusieurs rôles le même soir. La présence de nombreux anglophones et étudiants dans les auditoires à venir a dicté aussi le choix des deux oeuvres de Labiche, dont les personnages évoluent comme des "types" dans des situations faciles à saisir. Salle comble au Playhouse pour rire et donner une bonne "partance" au groupe si méritant.

Décès

M. P. L'HEUREUX

Le 3 février est décédé à l'hôpital King Edward, M. Philibert L'Heureux, âgé de 75 ans, de 418, rue Kennedy, Winnipeg.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme Rosaire Huppé, de Minneapolis, Minn., quatre petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Les prières furent dites le mardi 5 février au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en l'"église du Sacré-Coeur de Winnipeg, le 6 février. L'inhumation suivit au cimetière de St-Boniface.

* * *

M. A.-E. TROTTIER

Le 5 février est décédé à l'hôpital Deer Lodge, M. Aldéric-Edouard Trottier, de Winnipeg. Né à St-Léon, M. Trottier habitait Winnipeg depuis 50 ans. Il fit ses études à l'école de Somerset, s'enrôlait dans l'Armée canadienne en 1915 et y servit jusqu'en 1919 lorsqu'il entreprit le métier de barbier, travail qu'il accomplit jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Alfred, de Winnipeg, Edouard, de Unity, Sask., et Léo, de Saskatoon; deux soeurs, Mme Emma Perreault, de Somerset, et la Rév. Mère Anna Trottier, S.G.M., de St-Albert, Alta. Son épouse, Anna, le précédait dans la tombe en 1959.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église du Précieux-Sang le vendredi matin 8 février. L'inhumation suivit au cimetière de St-Boniface.

Au fond, ce qui importe le plus dans la vie, c'est de n'être jamais satisfait, et de chercher toujours et de s'efforcer toujours et de monter toujours.

Jacques SOUTY.

PRIX DES POUSSINS 1963
chez BOLE,
326, rue Des Meurons — CH 7-4529
F.A.B. à St-Boniface, Man.
Payable à l'express

	100 poulettes	100 mélangés	100 cochelets
WLSX	31.95	14.95	4.00
RIRXLS	25.50	13.95	10.00
LS	25.50	13.95	10.00
BR	25.50	13.95	12.00
RIRXBR	25.50	13.95	12.00
BRXLS	25.50	13.95	12.00
LSXBR	25.50	13.95	12.00
WR	27.50	14.95	25.00
AA Queen	47.00	22.50	5.00

Nous tenons un assortiment complet d'approvisionnement pour la basse-cour.